



Conférence téléphonique du Conseil national du SSG

Réunion par Zoom

Procès-verbal de la réunion

**Dates: les 8, 14, 20 et 21 avril 2021
et le 31 mai 2021**

Table des matières

Le jeudi 18 avril 2021

1.	Appel nominal	1
	Communiqués	1
	Serment d'office	2
2.	Adoption de l'ordre du jour	3
3.	Horaire de la séance	3
4.	Adoption de procès-verbaux précédents.....	3
	a) Procès-verbal de la conférence téléphonique des 22 et 23 septembre 2020.....	3
	b) Procès-verbal de la conférence téléphonique du 24 novembre 2020	3
	c) Procès-verbal de la conférence téléphonique du 11 février 2021	3
5.	Rapports des dirigeantes et des dirigeants	3
	a) Rapport du Président national.....	3
	b) Rapports des Vice-présidentes nationales et des Vice-présidents nationaux et de ... la Vice-présidente nationale, Équité.....	4
	c) Rapports des Vice-présidentes régionales et des Vice-présidents régionaux.....	5
6.	Présentation sur l'équité (Erica Ifill).....	5
7.	Rapports des comités du SSG	5
	c) Comité des reconnaissances syndicales	5
	Levée de la séance	7

Le mercredi 14 avril 2021

1.	Appel nominal	8
	Communiqués	8
2.	Adoption de l'ordre du jour	8
3.	Horaire de la séance	8
5.	c) Rapports des Vice-présidentes régionales et des Vice-présidents régionaux (suite . du 8 avril 2021)	8
7.	Rapports des comités du SSG	9
	a) Comité des règlements	9
	Levée de la séance	15

Le mardi 20 avril 2021

1.	Appel nominal	16
	Communiqués	16
2.	Adoption de l'ordre du jour	16

3.	Horaire de la séance	16
7.b)	Comité des finances.....	16
7.a)	Rapport du Comité des règlements du SSG (Suite – Question # 7a)	24
	Communiqués	25
	Levée de la séance	25
Le mercredi 21 avril 2021		
1.	Appel nominal	26
	Communiqués	26
2.	Adoption de l'ordre du jour	26
3.	Horaire de la séance	26
7.b)	Comité des finances (suite).....	26
7.a)	Comité des règlements (suites).....	29
	Levée de la séance	30
Le lundi 31 mai 2021		
1.	Appel nominal	31
	Communiqués	31
2.	Adoption de l'ordre du jour	31
3.	Horaire de la séance	31
7.a)	Comité des règlements (suite)	31
	d) Rapport du Comité d'éducation du SSG	39
	e) Rapport du Comité des communications du SSG	39
	f) Rapport du Comité de la négociation collective du SSG	39
	g) Rapport du Comité de l'équité du SSG	40
	h) Rapport du Comité de mise en valeur des sections locales du SSG	41
	i) Comité des jeunes travailleurs.....	41
	j) Comité permanent chargé des enquêtes disciplinaires.....	41
8.	Affaires nouvelles	42
	a) Mise à jour sur le Congrès 2021	42
9.	Affaires découlant de procès-verbaux précédents	42
10.	Table Ronde / Levée de la séance.....	44
	Mesures à prendre lors de la prochaine réunion du Conseil national.....	45
	Votes consignés	46

Appendices

Appendice « A » – Ordre du jour	50
Appendice « B » – Rapport du Président national, Randy Howard	52
Appendice « C » – Rapport de la Vice-présidente nationale Martine Babcook	57
Appendice « D » – Rapport du Vice-président national, Bruce Roy	58
Appendice « E » – Rapport de la vice-présidente nationale, Équité Kelly Bush	62
Appendice « F » – Rapport du Comité des reconnaissances syndicales du SSG	71
Appendice « G » – Rapport de la Vice-présidente régionale, Sue Soubra Boone	72
Appendice « G » – Rapport de la Vice-présidente régionale, Shanny Doucet	74
Appendice « G » – Rapport du Vice-président régional, Anthony Drozdowski	82
Appendice « G » – Rapport de la Vice-présidente régionale, Jeanette Fillion	84
Appendice « G » – Rapport du Vice-président régional, Kevin Hanson	85
Appendice « G » – Rapport de la Vice-présidente régionale, Linda Harding	87
Appendice « G » – Rapport du Vice-président régional, Sheldon Jacobs	95
Appendice « G » – Rapport de la Vice-présidente régionale, Azra Jusuf	96
Appendice « G » – Rapport de la Vice-présidente régionale, Leanne Moss	98
Appendice « G » – Rapport du Vice-président régional, Paul Paquette	100
Appendice « G » – Rapport de la Vice-présidente régionale, Michèle Parent	101
Appendice « G » – Rapport de la Vice-présidente régionale pi Heather Rawlins	105
Appendice « G » – Rapport de la Vice-présidente, Reni Stein	106
Appendice « H » – Rapport du Comité d'examen des finances du SSG	108
Appendice « I » – Rapport du Comité des règlements, règles et politiques du SSG	110
Appendice « J » – Rapport du Comité d'éducation du SSG	111
Appendice « K » – Rapport du Comité des communications du SSG	112
Appendice « L » – Rapport du Comité des négociations collectives du SSG	115
Appendice « M » – Rapport du Comité de l'équité du SSG	117
Appendice « N » – Rapport du Comité de mise en valeur des sections locales du SSG ..	120

1. Appel nominal

La séance de la conférence téléphonique virtuelle par Zoom du Conseil national du SSG est déclarée ouverte à 12 h 31 (heure de l'Est), le jeudi 8 avril 2021. Le confrère Randy Howard occupe le fauteuil présidentiel et les participantes et les participants suivants sont présents :

Participantes et participants :

Randy Howard	Président national
Martine Babcook	Vice-présidente nationale
Kelly Bush	Vice-présidente nationale, Équité
Bruce Roy	Vice-président national
Steve Colterman	Vice-président régional, région de la Capitale nationale
Shanny Doucet	Vice-présidente régionale, Nouveau-Brunswick et l'île-du-Prince-Édouard
Anthony Drozdowski	Vice-président régional, Nouvelle-Écosse
Jeanette Fillion	Vice-présidente régionale, Monnaie royale canadienne
Mélanie Hamel	Vice-présidente régionale, l'est du Québec, y compris la ville de Québec
Kevin Hanson	Vice-président régional, région de la Capitale nationale
Linda Harding	Vice-présidente régionale, Vancouver, et les basses-terres
Sheldon Jacobs	Vice-président régional, Saskatchewan, et le Manitoba
Azra Jusuf	Vice-présidente régionale, région de l'Ontario, excluant la région de la Capitale nationale
Leanne Moss	Vice-présidente régionale, Terre-Neuve et le Labrador
Michèle Parent	Vice-présidente régionale, l'ouest du Québec, y compris Montréal
Paul Paquette	Vice-président régional, région de la Capitale nationale
Heather Rawlins	Vice-présidente régionale intérimaire, Alberta, Nunavut, et les Territoires du nord-ouest
Nicole Rousseau	Vice-présidente régionale, région de la Capitale nationale
Sue Soubra Boone	Vice-présidente régionale, région de l'Ontario, excluant la région de la Capitale nationale
Reni Stein	Vice-présidente régionale, l'île de Vancouver, le reste de la Colombie-Britannique et les Territoires du Yukon

Observateur :

Russel Carter Président, section locale 60009

Personnel :

Jason Manchester	Coordonnateur exécutif au Président national
Monique Desrosiers	Agente aux finances et de l'administration
David Girard	Représentant syndical principal (Présent le 21 avril et le 1 ^{er} mai 2021)
Maria Thomas	Adjointe exécutive au Président national
Diane Rancourt	Adjointe administrative et communication

Communiqués

- Le confrère Howard souhaite la bienvenue à tous et à toutes. Il remercie le confrère Manchester, les consoeurs Thomas et Desrosiers pour l'organisation de la réunion. Le confrère Howard déclare comme les cas de COVID-19 continuent d'augmenter au sein

de la province de l'Ontario, l'ordonnance de rester chez soi est en vigueur à compter de jeudi le 8 avril 2021. Le confrère Howard déclare que la pandémie a changé sans doute la façon de faire les affaires.

- Le confrère Howard informe les membres du Conseil national que le service d'interprétation simultanée est fourni dans le cadre de cette réunion et rappelle aux membres du Conseil national d'utiliser des écouteurs et de mettre en sourdine leur téléphone lorsqu'ils ne s'adressent pas au Conseil national.
- Le confrère Howard informe les membres du Conseil national que l'AFPC offre des cours en ligne en vue d'aider les membres à se préparer pour le congrès. Il encourage les membres du Conseil national de partager cette information avec leurs présidentes et leurs présidents de section locale et leurs exécutifs et faire de leur mieux pour suivre cette formation offerte par l'AFPC.
- Le confrère Howard informe les membres du Conseil national qu'une somme de 50 \$ par jour serait offerte aux membres du Conseil national pour chaque jour de la réunion du Conseil national. Il informe les membres du Conseil national que la consoeur Desrosiers enverra un formulaire de réclamation de dépenses aux membres du Conseil national et les fonds seront déposés sous forme électronique.
- Le confrère Howard indique que nous sommes rassemblés sur le territoire traditionnel du peuple Algonquin Anishnabewaki et nous en sommes reconnaissants.
- La consoeur Rawlins fait la lecture en anglais de la déclaration du SSG sur le harcèlement alors que la consoeur Michèle Parent fait la lecture en français de la déclaration du SSG sur le harcèlement.

Serment d'office

Le confrère Howard informe les membres du Conseil national qu'un courriel a été envoyé les informant que le confrère Pascal Ladouceur, Vice-président régional de la région de la Capitale nationale (RCN) a remis sa démission et que le confrère Steve Colterman était le Vice-président régional nouvellement élu de la RCN. Le confrère Howard administre le serment d'office au confrère Colterman. Au nom du Conseil national, le confrère Howard souhaite la bienvenue au confrère Colterman.

Observations

- Le confrère Howard informe les membres du Conseil national qu'il a tenté de communiquer à maintes reprises avec la consoeur Robyn (Ohland) Thompson, qui a été élue Vice-présidente régionale de la région de l'Ouest, et que la consoeur Rawlins avait été élue suppléante au Congrès du SSG en 2017. Il informe les membres du Conseil national que la consoeur Rawlins n'agit plus à titre de Vice-présidente régionale par intérim et qu'elle remplace officiellement la consoeur Thompson. Le serment d'office a été précédemment administré. Félicitations à la consoeur Rawlins.

2. Adoption de l'ordre du jour

p/a Anthony Drozdowski / Sue Soubra Boone

Que soit adopté l'ordre du jour tel que présenté.

Motion adoptée.

(Appendice « A »)

3. Horaire de la séance

Que soit adopté l'horaire de la séance tel que proposé par la présidence :

Le jeudi 8 avril 2021 12 h 30 – 17 h

Pause-repas 13 h 30 – 14 h

Pause 15 h 15

Motion adoptée.

4. Adoption de procès-verbaux précédents

a) Procès-verbal de la conférence téléphonique des 22 et 23 septembre 2020

p/a Linda Harding / Sue Soubra Boone

Que soit adopté le procès-verbal de la conférence téléphonique des 22 et 23 septembre 2020.

Vote consigné no 1. Motion adoptée.

b) Procès-verbal de la conférence téléphonique du 24 novembre 2020

p/a Linda Harding / Sue Soubra Boone

Que soit adopté le procès-verbal de la conférence téléphonique du 24 novembre 2020.

Vote consigné no 2. Motion adoptée.

c) Procès-verbal de la conférence téléphonique du 11 février 2021

p/a Linda Harding / Sue Soubra Boone

Que soit adopté le procès-verbal de la conférence téléphonique du 11 février 2021.

Vote consigné no 3. Motion adoptée.

5. Rapports des dirigeantes et des dirigeants

a) Rapport du Président national

La consœur Martine Babcook, Vice-présidente nationale, occupe le fauteuil présidentiel (13 h 07 à 13 h 36)

p/a Linda Harding / Sue Soubra Boone

Que soit adopté le rapport du Président national Randy Howard.

Vote consigné no 4. Motion adoptée.

(Appendice « B »)

Observations

Le confrère Howard indique que depuis la rédaction de son rapport, il avait besoin de fournir d'autres mises à jour au Conseil national. Le confrère Howard fait une mise à

jour aux membres du Conseil national sur les sujets suivants et répond aux questions portant sur son rapport :

- Des discussions ont eu lieu avec le SPAC et SPC concernant la pandémie.
- Il faudra compter 12 à 18 mois pour un retour au travail - le SPAC et SPC – suivant les directives de la santé publique.
- Le vaccin est un choix personnel. Il ne sera pas obligatoire.
- SPAC envisage un remaniement des ministères – à savoir « Un Gouvernement ».
- Les congrès régionaux de l'AFPC auront lieu de façon virtuelle. Le confrère Howard encourage les membres à suivre la formation offerte par l'AFPC et d'assister aux congrès régionaux à titre de délégués ou déléguées ou d'observatrices ou observateurs.
- Il remercie la consoeur Bush et le confrère Roy pour leur travail sur le projet de Loi C-65. Le confrère Roy travaille avec la RCN et siège à ce comité. Le confrère Howard communiquera avec la direction de la Monnaie royale Canadienne en ce qui a trait au projet de Loi C-65.
- L'AFPC a déposé l'avis de négocier pour entamer le processus de négociation avec le Conseil du Trésor pour le groupe SV.

Questions de la consoeur Parent :

Q. Quels sont les « Sujets d'actualité » lors des réunions du Conseil national d'administration CNA).

R. Pandémie, la Négociation collective et la Lutte contre le racisme pour en nommer quelques-uns.

Q. Avez-vous des mises à jour sur les cours en lignes / formation de l'AFPC.

R. Il fera un suivi auprès de l'AFPC en ce qui a trait à la formation et il en fera une priorité.

Q. Peux-t-on recevoir copies des procès-verbaux du CNA.

R. La consoeur Thomas enverra les procès-verbaux du CNA par courriel après la réunion d'aujourd'hui.

b) Rapports des Vice-présidentes nationales et des Vice-présidents nationaux et de la Vice-présidente nationale, Équité

p/a Martine Babcook / Bruce Roy

Que soit adopté le rapport de la Vice-présidente nationale, Martine Babcook.

Vote consigné no 5. Motion adoptée. (Appendice « C »)

p/a Bruce Roy / Kelly Bush

Que soit adopté le rapport du Vice-président national, Bruce Roy.

Vote consigné no 6. Motion adoptée. (Appendice « D »)

p/a Kelly Bush / Michèle Parent

Que soit adopté le rapport de la Vice-présidente nationale, Équité, Kelly Bush.

Vote consigné no 7. Motion adoptée.

(Appendice « E »)

Le confrère Howard remercie les Vice-présidentes nationales et le Vice-président national pour leur travail accompli. Il ne pourrait accomplir ce travail sans leur apport. Les Vice-présidentes nationales et les Vice-président national sont responsables de diverses régions. Il remercie la consoeur Bush de son travail dans le cadre du projet de Loi C-65, le confrère Roy pour son soutien et travail auprès des sections locales au sein de la RCN et la consoeur Babcook pour son travail au sein de la région de l'Ouest.

Observations :

Le confrère Howard informe les membres du Conseil national qu'après la pause (15 h 47), que nous aborderions le point 7 c) Rapport des reconnaissances syndicales, et par la suite, le point 5 c) Rapports des Vice-présidentes régionales et des Vice-présidents régionaux.

c) Rapports des Vice-présidentes régionales et des Vice-présidents régionaux

p/a Linda Harding / Sue Soubra Boone

Note : En raison du manque de temps, nous allons aborder la question des rapports des Vice-présidentes régionales et des Vice-présidents régionaux le 14 avril 2021 à titre de premier point à l'ordre du jour.

6. Présentation sur l'équité (Erica Ifill)

- **Oratrice invitée : Erica Ifill**

La consoeur Kelly Bush, Vice-présidente nationale, Équité, présente l'oratrice invitée, Erica Ifill. Erica Ifill est une économiste devenue entrepreneure qui a fondé sa propre agence de communication, **Not In My Colour**, qui met à profit sa décennie d'expérience dans le développement de contenu numérique et de stratégies de communication pour les entreprises et les organisations.

Elle est également cofondatrice et co-animatrice du balado **Bad + Bitchy**, qui traite de questions politiques et sociales dans une optique féministe intersectionnelle. Erica est chroniqueuse pour **The Hill Times**, et rédige des articles pour l'Ottawa Citizen, Policy Options et le Globe and Mail, sur la politique et la société.

7. Rapports des comités du SSG

c) Comité des reconnaissances syndicales

Le confrère Drozdowski, Président du Comité des reconnaissances syndicales, dépose un rapport au nom du comité. Il présente les membres du comité qui figurent dans le rapport.

Observations

- Les membres du Conseil national demandent au confrère Howard de contacter les trois employeurs, SPAC, SPC et la MRC, pour savoir s'ils pourraient afficher l'avis des bourses d'études du SSG sur leur site web. La consoeur Parent mentionne que si un employeur n'accepte pas, il faudrait s'abstenir de l'afficher et que le SSG trouve d'autres moyens visant à faire la promotion des bourses. Le confrère Howard fera un suivi auprès des trois employeurs.

- La consoeur Doucet demande également que les bourses soient affichées plutôt que le mois d'avril. La consoeur Thomas déclare qu'elle consultera les membres du Comité des reconnaissances syndicales et que cela ne devrait pas être un problème.
- La consoeur Harding déclare que dans la région du Pacifique, les hauts cadres affichent les bourses d'études du SSG sur leur site web et la consoeur Fillion déclare que la MRC le fait toujours.

Le confrère Drozdowski fait la lecture des deux motions suivantes aux membres du Conseil national.

p/a Anthony Drozdowski / Heather Rawlins

Numéro : 1

Sujet : Bourses du SSG

Auteur : Comité des reconnaissances syndicales

ATTENDU QUE le SSG offre trois bourses : A.F. Wood, Jim Williams et Bonnie Robichaud à des personnes à charge de membres en règle du SSG pour suivre des études dans des établissements d'enseignement postsecondaire au montant de 1 000 \$; et;

ATTENDU QUE le SSG offre une bourse à un membre en règle du SSG afin de suivre des études postsecondaires à temps partiel ou à temps plein, en mémoire de Bob Haywood au montant de 1 000 \$; et;

ATTENDU QU'aucune demande n'a été reçue en 2020 pour la bourse d'études commémorative Bob Haywood;

IL EST RÉSOLU QUE si aucun membre ne postule pour la bourse commémorative Bob Haywood au cours d'une année donnée, le Comité des reconnaissances syndicales peut attribuer la bourse à une personne à charge d'un membre ayant présenté une demande mais qui ne s'est pas vu attribuer une bourse cette année-là, à savoir la bourse A.F. Wood, la bourse Jim Williams ou la bourse Bonnie Robichaud.

Vote consigné no 8. Motion adoptée.

p/a Anthony Drozdowski / Heather Rawlins

Numéro : 2

Sujet : Bourses du SSG

Auteur : Comité des reconnaissances syndicales

ATTENDU QUE le SSG offre trois bourses – A.F. Wood, Jim Williams et Bonnie Robichaud – à des personnes à charge de membres en règle du SSG pour suivre des études dans des établissements d'enseignement postsecondaire au montant de 1 000 \$; et

ATTENDU QUE le SSG offre une bourse à un membre en règle du SSG afin de suivre des études postsecondaires à temps partiel ou à temps plein, en mémoire de Bob Haywood au montant de 1 000 \$; et

ATTENDU QUE c'est très coûteux de fréquenter une université, un collège ou d'autres établissements d'enseignement reconnus; et

ATTENDU QUE le montant de 1 000 \$ attribué aux récipiendaires n'a pas été augmenté depuis 2005;

IL EST RÉSOLU QUE le montant de 1 000 \$ soit augmenté à 2 000 \$ par bourse pour la bourse A.F. Wood, la bourse Jim Williams, la bourse Bonnie Robichaud et la bourse Bob Haywood.

IL EST EN OUTRE RÉSOLU QUE le montant de 2 000 \$ pour toutes les bourses soit attribué à compter de 2021.

a/a Kelly Bush / Michèle Parent

Que le montant de 2 000 \$ pour toutes les bourses soit décerné à compter de 2022 et que le montant de 1 000 \$ ne soit pas augmenté pour l'année 2021.

Vote consigné no 9. Motion adoptée sur l'amendement.

Vote consigné no 10. Motion telle qu'amendée est adoptée.

p/a Anthony Drozdowski / Heather Rawlins

Que soit adopté le rapport du Comité des reconnaissances syndicales du SSG tel que présenté.

Vote consigné no 11. Motion adoptée à l'unanimité. (Appendice « F »)

Levée de la séance

p/a Anthony Drozdowski / Linda Harding

La réunion se termine à 16 h 50 et reprendra le 14 avril 2021, à 12 h 30.

Le mercredi 14 avril 2021

1. Appel nominal

La séance de la conférence téléphonique virtuelle par Zoom du Conseil national du SSG est déclarée ouverte à 12 h 33 (heure de l'Est), le jeudi 14 avril 2021. Le confrère Randy Howard occupe le fauteuil présidentiel et les mêmes participantes et participants lors de la réunion du 8 avril sont présents tel qu'indiqué à la page 1.

Communiqués

- Le confrère souhaite la bienvenue aux membres du Conseil national et réitère les mêmes communiqués du 8 avril 2021 et ajoute ce qui suit :
- Le confrère Manchester fera un suivi auprès de l'AFPC concernant la formation en ligne dans l'ensemble des régions. La consoeur Parent réitère combien il est important que plus de formation soit dispensée.
- Le confrère Howard remercie les Vice-présidentes nationales et les Vice-présidents nationaux pour leur soutien continu.
- Le confrère Howard précise que le Conseil national allait continuer d'aborder la question 5c) Rapports des Vice-présidentes régionales et des Vice-présidents régionaux et aborderait ensuite la question 7a) Comité des règlements conformément à l'ordre du jour.

2. Adoption de l'ordre du jour

Adopté le 8 avril 2021. (Suite)

3. Horaire de la séance

Adopté le 8 avril 2021.

Que soit adopté l'horaire de la séance tel que proposé par la présidence :

Le mercredi 14 avril 2021	12 h 30 – 17 h
Pause-repas	13 h 30 – 14 h
Pause	15 h15

Motion adoptée.

c) Rapports des Vice-présidentes régionales et des Vice-présidents régionaux (suite du 8 avril 2021)

p/a Linda Harding / Sue Soubra Boone

Que soient adoptés les rapports des Vice-présidentes régionales et des Vice-présidents régionaux.

Vote consigné no 12. Motion adoptée à l'unanimité. (Appendice « G »)

Observations :

- Aucun rapport n'a été soumis par les consoeurs Hamel et Rousseau. Les rapports verbaux ne sont plus acceptés dans le cadre de ces réunions.

7. Rapports des comités du SSG

a) Comité des règlements

La consoeur Stein, présidente du Comité des règlements, dépose un rapport au nom du comité. Elle présente les membres du comité, dont les noms figurent dans son rapport.

p/a Reni Stein / Sue Boone

Numéro : 1

Sujet : Fonctions du (de la) Président(e) national(e)

Auteur : Conseil national

IL EST RÉSOLU QUE le Règlement 7, Article 1, alinéa e) soit modifié comme suit :

Règlement 7 – Fonctions des dirigeant(e)s nationaux(ales)

Article 1 – Fonctions du (de la) Président(e) national(e)

e) présente à chaque réunion annuelle prévue du Conseil national un rapport écrit de ses responsabilités et de ses activités depuis la dernière réunion du Conseil national.

***Justification de la proposition :** Le libellé actuel exige un rapport de toutes les réunions du Conseil national (téléconférences, réunions ad hoc, etc.), ce qui s'avère être une charge trop fastidieuse et lourde, et ne répond pas à l'intention première.*

Vote consigné no 13. Motion adoptée.

p/a Reni Stein / Sue Boone

Numéro : 2

Sujet : Fonctions du (de la) Président(e) national(e)

Auteur : Conseil national

IL EST RÉSOLU QUE le Règlement 7, Article 1, alinéa k) soit modifié comme suit :

Règlement 7 – Fonctions des dirigeant(e)s nationaux(ales)

Article 1 – Fonctions du (de la) Président(e) national(e)

k) rend compte au Conseil national de toutes les sommes versées au syndicat et dépensées par celui-ci, et recommande des dépenses au Conseil national et en fait rapport à chaque réunion annuelle prévue du Conseil national.

***Justification de la proposition :** Le libellé actuel exige un rapport de toutes les réunions du Conseil national (téléconférences, réunions ad hoc, etc.), ce qui s'avère être une charge trop fastidieuse et lourde, et ne répond pas à l'intention première.*

Vote consigné no 14. Motion adoptée.

On signale d'examiner la version française.

p/a Reni Stein / Sue Boone

Numéro : 3

Sujet : Fonctions du (de la) Président(e) national(e)

Auteur : Conseil national

IL EST RÉSOLU QU'un nouvel alinéa o) soit ajouté au Règlement 7, Article 1 comme suit, et que les alinéas suivants soient modifiés en conséquence :

Règlement 7 – Fonctions des dirigeant(e)s nationaux(ales)

Article 1 – Fonctions du (de la) Président(e) national(e)

o) remet tous les trimestres un rapport écrit au Conseil national sur ses responsabilités et activités depuis le dernier trimestre.

***Justification de la proposition :** il est essentiel que le Conseil national soit tenu périodiquement au courant des activités du/de la président(e) national(e). À l'heure actuelle, le/la président(e) national(e) ne présente un rapport qu'une fois par an, soit lors de la réunion du Conseil national, aussi le Comité est d'avis que cela n'est pas suffisant. Ce changement permettrait de s'assurer que le/la président(e) national(e) rend des comptes tout au long de l'année.*

a/a Anthony Drozdowski / Sue Boone

Mettre la question aux voix. **Vote consigné no 15. Motion adoptée.**

Vote consigné no 16. Motion adoptée.

p/a Reni Stein / Sue Boone

Numéro : 4

Sujet : Fonctions du (de la) Président(e) national(e)

Auteur : Conseil national

IL EST RÉSOLU QU'un nouvel alinéa p) soit ajouté au Règlement 7, Article 1 comme suit, et que les alinéas suivants soient modifiés en conséquence :

Règlement 7 – Fonctions des dirigeant(e)s nationaux(ales)

Article 1 – Fonctions du (de la) Président(e) national(e)

p) s'assure que la Règle 5 est suivie.

***Justification de la proposition :** La Règle 5 précise que le Comité d'examen des finances est tenu de remettre au Conseil national une mise à jour financière deux fois par an. Le/la président(e) national(e) doit s'assurer que le Comité rend des comptes, aussi l'ajout de cette tâche à celles qui relèvent du/de la président(e) national(e) la rend officielle.*

Note : Le Président national du SSG déclare cette motion irrecevable.

p/a Reni Stein / Sue Boone

Numéro: 5

Sujet : Fonctions des vice-président(e)s nationaux(ales)

Auteur : Conseil national

IL EST RÉSOLU QU'un nouvel alinéa i) soit ajouté au Règlement 7, Article 2 comment suit :

Règlement 7 – Fonctions des dirigeant(e)s nationaux(ales)

Article 2 – Fonctions des vice-président(e)s nationaux(ales)

i) remettent tous les trimestres un rapport écrit au Conseil national sur leurs responsabilités et activités depuis le dernier trimestre.

***Justification de la proposition :** les vice-président(e)s nationaux/nationales sont chargé(e)s de dossiers importants, et il importe que le Conseil national sache sur quoi ils/elles travaillent. À l'heure actuelle, ils/elles ne font rapport qu'une fois par an sur leurs activités, aussi le Comité est d'avis que cela n'est pas suffisant et ne répond pas aux principes de responsabilité.*

Vote consigné no 17. Motion adoptée.

p/a Reni Stein / Sue Boone

Numéro: 6

Sujet : Fonctions des vice-président(e)s régionaux(ales)

Auteur : Conseil national

IL EST RÉSOLU QUE le Règlement 7, Article 3, alinéa k) soit modifié comme suit :

Règlement 7 – Fonctions des dirigeant(e)s nationaux(ales)

Article 3 – Fonctions des vice-président(e)s régionaux(ales)

k) examinent les règlements de toutes les sections locales de leur champ de compétence, au moins une fois durant chaque mandat, et/ou en cas de modifications, pour s'assurer de leur conformité avec les Règlements cadres des sections locales du SSG, les Règlements du SSG et les Statuts de l'AFPC, **conformément à la Politique 12.**

Justification de la proposition : la Politique 12 donne une explication de la marche à suivre pour examiner les Règlements des sections locales. Une mention en ce sens au Règlement 7, article 3k précise davantage cette obligation.

Vote consigné no 18. Motion adoptée.

p/a Reni Stein / Sue Boone

Numéro: 7

Sujet : Élections des dirigeant(e)s nationaux(ales)

Auteur : Conseil national

ATTENDU QUE le poste de vice-président(e) national(e) revêt une grande importance ; et

ATTENDU QU'actuellement il n'y a pas de vice-président(e) national(e) suppléant(e) en cas de vacance dudit poste ; et

ATTENDU QUE les dispositions actuelles énoncées au Règlement 9, Article 2 sont inefficaces.

IL EST RÉSOLU QUE trois (3) vice-président(e)s nationaux/nationales suppléant(e)s soient élu(e)s parmi les vice-président(e)s des régions au cours de la réunion du Conseil national qui suit le Congrès triennal ; et

IL EST DE PLUS RÉSOLU QU'un nouvel alinéa c) soit ajouté au Règlement 8, Article 1 comme suit, et que les alinéas suivants soient modifiés en conséquence :

Règlement 8 – Élections des dirigeant(e)s nationaux(ales)

Article 1

c) trois (3) vice-président(e)s nationaux/nationales suppléant(e)s, dont un(e) chargé(e) du portefeuille de l'équité, sont élu(e)s parmi les vice-président(e)s régionaux(ales) au cours de la réunion du Conseil national qui suit chaque Congrès national triennal régulier. Le (la) vice-président(e) national(e) suppléant(e) – Équité devant être membre d'un groupe d'équité.

IL EST DE PLUS RÉSOLU QU'un alinéa c) soit ajouté au Règlement 8, Article 4 comme suit:

Règlement 8 – Élections des dirigeant(e)s nationaux(ales)

Article 4

c) L'élection des vice-président(e)s nationaux/nationales suppléant(e)s se fait parmi les membres du Conseil national. La personne mise en candidature au poste de vice-président(e) national(e) suppléant(e) – Équité, qui reçoit le plus grand nombre de voix est déclarée élue. Les deux (2) personnes mises en candidature

aux postes de vice-président(e)s nationaux/nationales suppléant(e)s qui reçoivent le plus grand nombre de voix sont déclarée élues et classées en ordre décroissant en fonction du nombre de voix ainsi reçues.

Note : La résolution 7 est renvoyée au Comité des règlements puisque la version anglaise est différente de la version française et sera présentée lors de la prochaine réunion du Conseil national.

Motion adoptée.

p/a Reni Stein / Sue Boone

Numéro: 8

Sujet: Élections des dirigeant(e)s nationaux(ales) – Entente de responsabilisation

Auteur: Conseil national

ATTENDU QU'en avril 2017 le Conseil national a supprimé la Règle 13 - Entente de responsabilisation du/de la dirigeant(e) élu(e).

IL EST RÉSOLU QUE l'Article 9 du Règlement 8 soit supprimé du Règlement 8.

Justification de la proposition : L'Entente de responsabilisation n'existe plus dans les Règles du SSG.

Vote consigné no 19. Motion adoptée.

p/a Reni Stein / Sue Boone

Numéro : 9

Sujet : Postes vacants de dirigeant(e)s nationaux(ales)

Auteur : Conseil national

IL EST RÉSOLU QUE le Règlement 9, Article 2 soit modifié comme suit :

Règlement 9 – Postes vacants de dirigeant(e)s nationaux(ales)

Article 2

~~Dans l'éventualité où le poste de vice-président(e) national(e) est vacant, les membres du Conseil national doivent élire un(e) des vice-président(e)s régionaux(ales) pour combler ledit poste.~~

a) Si un poste de vice-président(e) national(e) devient vacant, ledit poste sera occupé par le/la vice-président(e) national(e) suppléant(e).

b) b) Si un poste de vice-président(e) national(e) devient vacant six (6) mois ou plus avant la tenue du Congrès national

triennal, et s'il n'y a pas de vice-président(e) national(e) suppléant(e) de disponible, le Conseil national devra élire un des vice-président(e)s régionaux(ales) audit poste dans un délai de soixante (60) jours civils suivant la date à laquelle le poste vacant a été signalé.

Justification de la proposition : Le Règlement 9, Article 2 doit être modifié conformément au nouveau rôle de vice-président(e) national(e) suppléant(e).

Note : La résolution 9 est pertinente seulement si la résolution #7 est approuvée. Elle sera abordée lors de la prochaine réunion du Conseil national.

p/a Reni Stein / Sue Boone

Numéro : 10

Sujet : Postes vacants de dirigeant(e)s nationaux(ales)

Auteur : Conseil national

IL EST RÉSOLU QUE le présent Article 3 du Règlement 9 soit supprimé.

Justification de la proposition : L'article ne sera plus pertinent si la résolution modifiant l'Article 2 du Règlement 9 est approuvée.

Note : La résolution 10 est pertinente seulement si la résolution #9 est approuvée. Elle sera abordée lors de la prochaine réunion du Conseil national.

p/a Reni Stein / Sue Boone

Numéro : 11

Sujet : Postes vacants de dirigeant(e)s nationaux(ales)

Auteur : Conseil national

IL EST RÉSOLU QUE qu'une nouvel Article 3 soit ajouté au Règlement 9 comme suit :

Règlement 9 – Postes vacants de dirigeant(e)s nationaux(ales)

Article 3

En cas d'absence d'un(e) dirigeant(e) national(e) pour une période de deux (2) semaines ou plus, ledit/ladite dirigeant(e) national(e) doit en aviser la/la président(e) national(e).

Justification de la proposition : Elle garantit que le/la président(e) national(e) est informé(e) de l'absence d'un/e membre du Conseil national en congé prolongé, et dispose d'un(e) VPN suppléant(e) ou d'un(e) VPR pour le/la remplacer.

Note : Il est convenu par le Conseil national de remettre cette résolution à la prochaine réunion du Conseil national.

p/a Reni Stein / Sue Boone

Numéro : 12

Sujet : Postes vacants de dirigeant(e)s nationaux(ales)

Auteur : Conseil national

IL EST RÉSOLU QUE le Règlement 9, Article 4, alinéa b) soit modifié comme suit :

Règlement 9 – Postes vacants de dirigeant(e)s nationaux(ales)

Article 4

b) Dans l'éventualité où le poste de vice-président(e) régional(e) est vacant six (6) mois ou plus avant le congrès national triennal et ce, en l'absence d'un(e) VPR suppléant(e), les membres du Conseil national doivent tenir une élection dans les soixante (60) jours civils suivant la notification dudit poste vacant. Toute section locale relevant de la même région peut présenter la candidature d'un de ses membres en règle à l'élection d'un(e) VPR de remplacement. Toutes les sections locales de la région peuvent participer à l'élection d'un(e) VPR de remplacement et disposent à cette fin d'un nombre de votes égal à celui de leurs délégué(e)s au congrès précédent.

Justification de la proposition : L'ajout de 'dans les soixante (60) jours civils' fixe un délai précis quant à l'élection d'un(e) VPR, et évite par ailleurs qu'un poste reste vacant durant une longue période.

Vote consigné no 20. Motion adoptée.

Levée de la séance

p/a Nicole Rousseau / Kelly Bush

La réunion se termine à 17 h 09 et reprendra le 20 avril 2021, à 12 h 30.

Le mardi 20 avril 2021

1. Appel nominal

La séance de la conférence téléphonique virtuelle par Zoom du Conseil national du SSG est déclarée ouverte à 12 h 30 (heure de l'Est), le mardi 20 avril 2021. Le confrère Randy Howard occupe le fauteuil présidentiel et les mêmes participantes et participants lors des réunions du 8, 14 et 20 avril sont présents tel qu'indiqué à la page 1.

Communiqués

- Le confrère Howard souhaite la bienvenue aux membres du Conseil national et réitère les mêmes communiqués du 20 avril 2021 et ajoute ce qui suit :
- Le confrère Howard rappelle aux membres du Conseil national que lors de la réunion d'aujourd'hui, nous aborderions la question 5.b) Rapport du Comité d'examen des finances et le budget. Si le temps le permet, nous allons continuer de traiter la question des rapports des comités. La consoeur Rousseau indique que lors de la dernière réunion, le confrère Howard a déclaré que si le temps le permettait, que nous allions traiter de la question des règlements. À la suite de certaines discussions, il est convenu que si le temps le permet, le Conseil national aborderait la question 7.a) Rapport du Comité des règlements du SSG.
- Le confrère Howard fait une mise au point aux membres du Conseil national concernant le budget fédéral. Il indique qu'il s'agissait d'une « grande victoire » pour les membres du SSG, d'un bout à l'autre du pays en ce qui a trait aux problèmes liés à Phénix. D'autres discussions de sujets portaient sur les coûts plus abordables pour la garde d'enfants et le salaire minimum. Le point décevant est le fait que le régime universel d'assurance-médicaments n'est aucunement mentionné.

2. Adoption de l'ordre du jour

Adopté le 8 avril 2021. (Suite)

3. Horaire de la séance

Adopté le 8 avril 2021.

Que l'horaire de la séance tel que proposé par la présidence soit adopté :

Le mardi 20 avril 2021	12 h 30 – 17 h
Pause-repas	13 h 30 – 14 h
Pause	15 h 30 – 20 minutes

Motion adoptée.

7. Rapports des Comités du SSG

b) Comité des finances

La consoeur Babcook, Présidente du Comité des finances, dépose un rapport au nom du comité. Elle présente les membres du comité, dont les noms figurent dans le rapport. La consoeur Babcook fait ensuite la lecture du rapport du Comité des finances et du mandat aux membres du Conseil national.

p/a Martine Babcook / Nicole Rousseau

Numéro : 1

Motion : F-01-21

Objet : Approbation des États financiers vérifiés du SSG au 31 décembre 2019

Auteur : Comité des finances au Conseil national – 20-21 avril 2021

Le Comité des finances recommande que soient adoptés les États financiers vérifiés datés du 31 décembre 2019, ainsi présentés.

1. 2019 Revue des vérificateurs
2. 2019 Rapport vérifié du SSG – 31 décembre 2019

Vote consigné no 21. Motion adoptée.

p/a Martine Babcook / Linda Harding

Numéro : 2

Motion : F-02-21

Objet : Fonds différé pour les observateurs/observatrices des sections locales – Position financière au 31 décembre 2020

Auteur : Comité des finances au Conseil national – 20-21 avril 2021

Attendu qu'un gain a été réalisé dans les comptes créditeurs (congrés payés) de la MRC (Monnaie royale canadienne) et du CT (Conseil du Trésor) en 2020, en raison de la surestimation des dépenses au titre des congrés payés en 2018 et 2019, et

Attendu que ledit gain s'est avéré suffisamment important pour que le Comité d'examen des finances conclue qu'il devrait profiter aux sections locales et aux membres du SSG, et, comme le prévoit la ventilation détaillée ci-dessous, que le gain net soit détenu dans un fonds différé pour un bénéfice futur :

Gain – Dépenses surestimées au titre des congrés payés 46 098 \$

Moins – Observateurs/observatrices (Conf. prés. 2019) non facturés aux sections locales du SSG en 2020 15 874 \$ **Gain net 30 223 \$**

Il est décidé que le Fonds différé pour les observateurs/observatrices des sections locales soit mis en place au profit de la Conférence des président(e)s des sections locales du SSG en 2022, et

Il est également décidé que le SSG finance entièrement l'envoi d'un(e) (1) observateur/observatrice de chaque section locale du SSG pour qu'il/elle assiste à la Conférence des président(e)s des sections locales du SSG en 2022, et que l'observateur/observatrice de la section locale entièrement financé(e) soit un membre actif et en règle de l'Exécutif de sa section locale, et

Il est en outre décidé qu'un montant additionnel soit inclus dans le poste budgétaire #8 de 2020 'Conférence des président(e)s des sections locales' dans le cadre d'une motion distincte à l'Appendice C.1 précisant le calcul des coûts.

***Justification :** Les frais de déplacement et d'organisation de conférences du SSG en 2020 sont exceptionnellement bas en raison de la pandémie, et par ailleurs le gain au titre des congés payés a été réalisé au cours de l'année 2020. Le Comité d'examen des finances a donc conclu que le Fonds différé pour les observateurs/observatrices des sections locales profitera aux sections locales du SSG et aux membres de façon très positive. Il s'agit d'une bonne utilisation de ce gain du SSG en ces temps très difficiles.*

Vote consigné no 22. Motion adoptée.

p/a Martine Babcook / Nicole Rousseau

Numéro : 3

Motion : F-03-21

**Objet : Motion pour adoptés les États financiers (non-vérifiés) du SSG –
Décembre 31, 2020**

Originateur : Comité des Finances au Conseil National – le 20 et 21 avril, 2021

Le Comité recommande que soient adoptés les États financiers (**non-vérifiés**) du SSG au 31 décembre, 2020, ainsi présentés, jusqu'à ce que les États financiers (**vérifiés**) du SSG au 31 décembre, 2020 soient présentés au Conseil National en Septembre 2021.

Vote consigné no 23. Motion adoptée à l'unanimité.

p/a Martine Babcook / Linda Harding

Numéro : 4

Motion : F-04-21

**Objet : Motion visant à modifier la Règle 4.9 du SSG – Indemnités pour frais
divers**

Auteur : Comité des finances au Conseil national - 20-21 avril 2021

Le Comité des finances recommande les modifications suivantes à la Règle 4.9 du SSG - Dépenses des membres exerçant des activités au service du SSG - Indemnité pour frais divers.

Règle 4 sur les dépenses des membres exerçant des activités au service du SSG

9. Indemnité pour frais divers

Pour compenser le paiement d'autres frais divers (frais d'accueil raisonnables, par exemple), tous (toutes) les dirigeant(e)s nationaux(ales) du SSG reçoivent une indemnité mensuelle de 100 \$. Cette indemnité est versée tous les trois mois sur réception d'une demande de remboursement dûment remplie.

Les directives suivantes sont élaborées pour clarifier la Règle 4 du SSG en ce qui concerne les frais divers.

9 Frais divers

9.1 Frais divers sur les demandes de remboursement des membres :

- Tous les frais divers, à l'exception des pourboires, doivent être inscrits sur la demande de remboursement dans la section intitulée 'Autres', et un reçu doit être joint ;

- Pourboires : Un montant raisonnable sera remboursé au titre des pourboires versés, par exemple, aux chasseurs (dans les hôtels) et au personnel d'entretien (également dans les hôtels), mais pas les pourboires dans les restaurants. Les pourboires peuvent être inscrits dans la section 'Autres' de la demande de remboursement et ne nécessitent pas de reçu.

9.2 Frais divers des membres du Conseil national :

1. Les dirigeant(e)s du Conseil national reçoivent une allocation pour frais divers de 200 \$ par mois, payable trimestriellement à la fin des mois de mars, juin, septembre et décembre de chaque année (2 400 \$ par an).

Cette allocation pour frais divers concerne des articles tels que les ordinateurs portables, le matériel informatique, les fournitures de bureau, le papier, etc. Une note de frais doit être remplie avec les reçus, une fois par an ou tous les trimestres, à mesure que les dépenses sont engagées.

2. Les dirigeant(e)s du Conseil national reçoivent une indemnité de 200 \$ par mois pour un téléphone cellulaire et les frais d'Internet, payable trimestriellement à la fin de mars, juin, septembre et décembre de chaque année (2 400 \$ par an). Une demande de remboursement de frais doit être remplie et accompagnée d'un reçu mensuel du fournisseur de téléphonie cellulaire/Internet, une fois par an.

3. Les dirigeant(e)s du Conseil national reçoivent une allocation de 200 \$ par mois, payable deux fois par an, à la fin des mois de juin et de décembre de chaque année (2 400 \$ par an). L'allocation est considérée comme un supplément de revenu imposable par l'ARC et est assujettie à l'impôt, mais sans déduction au titre du RPC ou de l'AE.

Justification : La description de l'indemnité pour frais divers a besoin d'être clarifiée et mise à jour pour refléter les frais divers encourus par les membres du SSG en déplacement, et la façon de déclarer ces frais sur la demande de remboursement de frais des membres.

Les frais divers pour les membres du Conseil national ont également besoin d'être clarifiés et mis à jour, et doivent être augmentés au titre d'une aide financière permettant l'achat d'équipement et de fournitures nécessaires pour être un(e) VPR/VPN dans cet environnement technologique en évolution constante, et également pour fournir plus efficacement aux membres de l'Exécutif le soutien financier nécessaire pour

acquérir les outils requis pour appuyer leurs sections locales et les membres. La même chose s'applique à l'allocation pour le téléphone cellulaire et l'Internet ; toutefois, cette allocation est encore plus importante car elle vise à fournir le soutien nécessaire et à reconnaître/apprécier le temps qu'un(e) VPN/VPR du Conseil national consacre au service des membres.

a/a Mélanie Hamel / Bruce Roy

Que la motion soit divisée comme suit : Diviser 9.1 et 9.2

Vote consigné no 24. Motion rejetée sur l'amendement

Vote consigné no 25. Motion adoptée.

Enregistrés contre : Consoeurs Moss, Parent, Hamel, Bush, Doucet et confrère Roy.

La consoeur Bush souhaite que le procès-verbal reflète qu'elle a parlé contre cette motion sans consulter les membres et qu'on a omis de faire valoir la responsabilisation dans la motion et elle suggère en outre qu'il serait préférable que les fonds soient attribués à la formation et profiteraient aux membres au lieu du Conseil national.

p/a Martine Babcook / Linda Harding

Numéro : 5

Motion : F-05-21

Objet : Motion - Règle 4.9 du SSG – Indemnité pour frais divers (IFD)

Auteur : Comité des finances au Conseil national – 20-21 avril 2021

Attendu que si le Conseil national adopte la motion F-04-21 visant à modifier la Règle 4.9 du SSG – Indemnité pour frais divers, elle entrera en vigueur immédiatement, et

Attendu que le budget pour l'année 2021 a été approuvé par le Conseil national en septembre 2020 en raison de la pandémie, et que les coûts des postes budgétaires 3.C - VPN – Indemnité pour frais divers, Règ 4.9 ; 3.D-PN/VPN - Téléphones cellulaires ; 3.E - VPN – Allocation ; 4.C - VPR – Indemnité pour frais divers, Règ 4.9 ; 4.D - RVP - Téléphones cellulaires, et 4.E - VPR – Allocation, sont calculés en conséquence ; par conséquent,

Il est décidé qu'en raison de la modification de la Règle 4.9, le SSG encourra des dépenses supplémentaires en 2021 pour les postes énumérés ci-dessus, et

Il est également décidé que le dépassement des dépenses pour ces postes budgétaires indiqués ci-dessous soit prélevé sur les 'Fonds non réservés' figurant dans l'énoncé de la situation financière du SSG au 31 décembre 2020, du fait que ledit dépassement n'est pas inclus dans le budget de 2021.

Dépassement des dépenses du Budget de 2021 :

2021	2022-2023

Dépassement dépenses

3.C VPN - IFD Règle 4.9.1	3 600 \$	7 200 \$	3 600 \$
3.D PN/VPN – Tél. cell./Internet Règle 4.9.2	3 600 \$	9,600 \$	6 000 \$
3.E VPN – Allocation Règle 4.9.3 0	7 200 \$	7 200 \$	
4.C VPR – IFD Règle 4.9.	19 200 \$	38 400 \$	19 200 \$
4.D VPR – Tél. cell./Internet Règle 4.9.	24 400 \$	38 400 \$	24 000 \$
3.E VPR – Allocation Règle 4.9.3	38 400 \$	38 400 \$	
Total	40 800 \$	139 200 \$	98 400 \$

Vote consigné no 26. Motion adoptée.

Enregistrés contre : Consoeurs Hamel, Parent, Bush et Doucet.

p/a Martine Babcook / Nicole Rousseau

Numéro : 6

Motion : F-06-21

Objet : Motion visant à modifier la Politique 15 du SSG – Subvention aux sections locales pour l’assemblée générale annuelle

Auteur : Comité des finances au Conseil national – 20-21 avril 2021

Le Comité des finances recommande les modifications suivantes à la Politique 15 - Subvention aux sections locales pour l’assemblée générale annuelle.

Politique 15 – Subvention aux sections locales pour l’assemblée générale annuelle

1. Une subvention de **100 \$ 500 \$** par année est accordée aux sections locales du SSG comptant moins de 100 membres pour les aider à absorber le coût de l’assemblée générale annuelle des membres.

2. L'indemnité de 500 \$ sera versée aux sections locales du SSG comptant moins de 100 membres au mois de juillet suivant leur AGA, ce qui donnera suffisamment de temps au bureau national pour confirmer la réception du procès-verbal de l'AGA et des états financiers, conformément à l'article 11 du Règlement 10 - Sections locales.

Justification : Au 31 décembre 2020, le SSG compte 9 sections locales recensant moins de 100 membres. Les cotisations de remboursement sont très basses, et la subvention n'a pas été augmentée depuis très longtemps. Cette augmentation sera très appréciée par ces petites sections locales et leur fournira plus de ressources pour leurs AGA.

Vote consigné no 27. Motion adoptée.

p/a Martine Babcook / Nicole Rousseau

Numéro : 7

Motion : F-07-21

**Objet : Poste budgétaire #8 – Conférences des président(e)s
des sections locales – Année budgétaire 2022**

Auteur : Comité des finances au Conseil national – 20-21 avril 2021

Attendu qu'un fonds différé pour les observateurs/observatrices des sections locales a été créé dans la situation financière du SSG au 31 décembre 2020, d'un montant de 30 223 \$, et

Attendu que le SSG financera entièrement l'envoi d'un(e) (1) observateur/observatrice de chaque section locale du SSG pour assister à la Conférence des président(e)s des sections locales du SSG en 2022, l'observateur/observatrice de la section locale entièrement financé(e) devant être un membre actif et en règle de l'Exécutif de sa section locale ; par conséquent,

Il est décidé qu'un montant supplémentaire de 55 000 \$ soit ajouté au poste budgétaire # 8 - Conférence des président(e)s des sections locales, en 2022, pour inclure les dépenses nettes d'un observateur ou d'une observatrice entièrement financé(e) par section locale du SSG, selon l'évaluation ci-dessous :

Calcul des coûts :

Transport aérien : (28) X 750.00 \$ 21 000 \$

Transport au sol : (28) X 150.00 \$ 4 200 \$

Salaire : (28) X 275.00 \$/par jour/4 jours 30 800 \$

Per Diem : (28) X 100.00 \$/par jour/4 jours 11 200 \$

Hôtel : (28) X \$214.56/par nuitée/3 nuitées 18 023 \$

Estimation du total des coûts : 85 223 \$

Moins : Fonds différé pour les observateurs/observatrices
de sections locales (30 223 \$)

Estimation des coûts nets : 55 000 \$

Justification : *En raison de la pandémie, le budget triennal pour 2021, 2022 et 2023 ne prévoit qu'une (1) seule conférence des président(e)s des sections locales, plutôt que les deux (2) conférences habituelles comme le prévoit le Règlement 12 du SSG. Par conséquent, le Comité d'examen des finances a conclu que le financement d'un (1) observateur ou d'une observatrice de chaque section locale profitera aux sections locales du SSG et aux membres de façon très positive. Il s'agit d'une bonne utilisation des fonds budgétaires du SSG pour 2022 en ces temps très difficiles.*

a/a Shanny Doucet / Sue Boone

Que cette résolution soit renvoyée au Comité des finances du SSG avec les instructions suivantes. Que le montant approprié soit reflété et d'en faire rapport au Conseil national.

Vote consigné no 28. Motion adoptée.

p/a **Martine Babcook / Linda Harding**

Numéro : 8

Motion : F-08-21

Objet : Motion visant à modifier la Règle 4.12 - Événements de l'AFPC

Auteur : Comité des finances au Conseil national – 20-21 avril 2021

Le Comité des finances recommande les modifications suivantes à la Règle 4.12 – Événements de l'AFPC.

Règle 4 – Dépenses des membres exerçant des activités au service du SSG

12. Événements de l'AFPC 1. Congrès nationaux et régionaux triennaux de l'AFPC

Lorsqu'un membre du SSG assiste à un événement de l'AFPC, par exemple une conférence ou un congrès **national ou** régional, en tant que délégué du SSG, ledit membre est considéré comme étant en service commandé pour le SSG. Ainsi, le SSG lui rembourse les dépenses qui ne sont pas prises en charge par l'AFPC, conformément aux dispositions de la Règle 4.

2. Autres conférences de l'AFPC

Lorsqu'un membre du SSG assiste à une conférence de l'AFPC **approuvée par le/la président(e) national(e)**, ledit membre est considéré comme étant en service commandé pour le SSG. Ainsi, le SSG lui rembourse les dépenses qui ne sont pas prises en charge par l'AFPC, conformément aux dispositions de la Règle 4.

3. La demande de remboursement d'un membre du SSG doit être accompagnée d'une copie de la demande de remboursement de l'AFPC traitée et payée ; le remboursement des dépenses non couvertes par l'AFPC sera effectué en conséquence et conformément aux dispositions de la Règle 4.

***Justification :** La nouvelle Règle 4.12 approuvée à la réunion du Conseil national de novembre 2020 exigeait plus de clarté pour les événements de l'AFPC en ce qui concerne les postes budgétaires, et des paramètres plus précis pour la soumission et le traitement des demandes.*

Vote consigné no 29. Motion adoptée à l'unanimité.

Observations

Puisque le Comité des finances du SSG n'a pas été en mesure de présenter le budget jusqu'à ce que la résolution F-7 n'ait été résolue, le confrère Howard informe les membres du Conseil national que nous allons continuer à traiter la question 7.a) Comité des règlements du SSG. Une fois que les amendements auront été faits à la résolution F-7, nous aborderons de nouveau la question 7.b) Comité des finances du SSG.

Rapport du Comité des règlements du SSG (Suite – Question # 7a)

Le confrère Howard demande aux Co-présidentes du Comité des règlements, la consoeur Reni Stein, de poursuivre avec les résolutions liées aux règlements.

p/a Reni Stein / Sue Boone

Numéro : 13

Sujet : Enquête sur les activités d'une section locale

Auteur : Conseil national

ATTENDU QUE le dépôt d'une demande d'enquête sur les activités d'une section locale constitue une démarche sérieuse ; et

ATTENDU QUE les conclusions d'une telle enquête pourraient déboucher sur la mise en fiducie de la section locale concernée par le Conseil national ; et

ATTENDU QU'il n'y existe aucune disposition demandant au/à la président(e) national(e) de remettre un rapport écrit sur ses conclusions.

IL EST RÉSOLU QUE le/la président(e) national(e) remette un rapport écrit au Conseil national et à la/aux personne(s) ayant demandé la tenue de l'enquête ; et

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE les nouveaux alinéas b) et c) soient ajoutés au Règlement 10, Article 14 comme suit :

Règlement 10 – Sections locales

Article 14

b) Lorsque la Section locale a un Exécutif en place, ledit Exécutif doit être informé par le/la président(e) national(e) de la demande d'une enquête.

c) Un rapport d'enquête doit être remis à la/aux personne(s) ayant demandé la tenue de l'enquête ainsi qu'au Conseil national.

***Justification de la proposition :** Ces dispositions permettront de s'assurer qu'un dossier documentant la situation existe lorsque le/la président(e) national(e) reçoit une demande d'enquête, et aussi que dans l'éventualité où le Conseil national sera amené à voter sur la mise en fiducie d'une section locale, ses membres soient pleinement au courant de la situation.*

Vote consigné no 30. Motion adoptée.

p/a Reni Stein / Sue Boone

Numéro : 14

Sujet : Conseil des président(e)s des sections locales

Auteur : Conseil national

ATTENDU QUE le Congrès de 2017 a voté en faveur de la tenue de deux (2) réunions du Conseil des président(e)s des sections locales au cours de chaque cycle ; et

ATTENDU QUE le format de la réunion ressemble davantage à celui d'une conférence offrant des possibilités de formation et divers ateliers ; et

ATTENDU QUE dans les documents officiels du SSG, l'expression « Conférence des président(e)s des sections locales' » est utilisée pour désigner cette réunion ; et

ATTENDU QUE les président(e)s des sections locales ne se réunissent pas en Conseil pour faire des recommandations au Conseil national.

IL EST RÉSOLU QUE le Règlement 11 soit modifié comme suit :

Règlement 11 – Conseil Conférence des président(e)s des sections locales

~~Au cours de l'année~~ Dans les deux années précédant le Congrès national triennal du SSG, le (la) président(e) national(e) **organise convoque une réunion du Conseil une conférence** des président(e)s des sections locales, ~~qui fera des recommandations à l'intention du Conseil national.~~ La réunion du Conseil national, **cette ces deux années**-là, aura lieu immédiatement après la ~~réunion du Conseil Conférence~~ des président(e)s des sections locales.

Justification de la proposition : Cette modification tient davantage compte de la façon dont le SSG gère ses affaires.

Vote consigné no 31. Motion adoptée.

Communiqués

- Le confrère Howard informe les membres du Conseil national que la consoeur Desrosiers amendera la résolution F-7 et le budget et que la consoeur Desrosiers enverra une version mise à jour par courriel au Conseil national avant la réunion de demain. (21 avril 2021)
- La consoeur Doucet informe les membres du Conseil national que la semaine prochaine aura lieu la Semaine nationale de l'action bénévole et remercie les membres du Conseil national pour le travail qu'ils font sur une base quotidienne pour les membres.
- Le confrère Howard remercie le personnel, les interprètes et les techniciens pour un travail bien fait et le Conseil national pour leur soutien continu.

Levée de la séance

p/a Kelly Bush / Sue Boone

La réunion se termine à 16 h 57 et reprendra le 21 avril 2021, à 12 h 30.

Le mercredi 21 avril 2021

1. Appel nominal

La séance de la conférence téléphonique virtuelle par Zoom du Conseil national du SSG est déclarée ouverte à 12 h 30 (heure de l'Est), le mercredi 21 avril 2021. Le confrère Randy Howard occupe le fauteuil présidentiel et les mêmes participantes et participants lors des réunions du 8, 14 et 20 avril sont présents tel qu'indiqué à la page 1.

Communiqués

- Le confrère Howard souhaite la bienvenue à tous et à toutes. Le confrère Howard rappelle aux membres du Conseil national que la traduction simultanée est fournie dans le cadre de cette réunion et rappelle aux membres du Conseil national d'utiliser les écouteurs et de mettre en sourdine leur téléphone lorsqu'ils ne s'adressent pas au Conseil national.
- Le confrère Howard informe les membres du Conseil national que nous aborderions la question 7.b) Comité des finances et des règlements.

2. Adoption de l'ordre du jour

Adopté le 8 avril 2021. (Suite)

3. Horaire de la séance

Adopté le 8 avril 2021.

Que soit adopté l'horaire de la séance tel que proposé par la présidence :

Le mercredi 21 avril 2021	12 h 30 – 17 h
Pause-repas	13 h 30 – 14 h
Pause	15 h 30 – 20 minutes

Motion adoptée.

Rapport du Comité des finances du SSG (Suite)

7.b) Comité des finances

Les membres du Comité des finances se sont réunis et présentent l'amendement suivant à la motion F-07-21.

p/a Martine Babcook / Nicole Rousseau

Motion : F-07-21 Amendée

Objet : Poste budgétaire #8 – Conférences des président(e)s des sections locales – Année budgétaire 2022

Auteur : Comité des finances au Conseil national – 20-21 avril 2021

Attendu qu'un fonds différé pour les observateurs/observatrices des sections locales a été créé dans la situation financière du SSG au 31 décembre 2020, d'un montant de 30 223 \$, et

Attendu que le SSG financera entièrement l'envoi d'un(e) (1) observateur/observatrice de chaque section locale du SSG pour assister à la Conférence des président(e)s des sections locales du SSG en 2022, l'observateur/observatrice de la section locale entièrement financé(e) devant être un membre actif et en règle de l'Exécutif de sa section locale ; par conséquent,

Il est décidé qu'un montant supplémentaire de 55 000 \$ soit ajouté au poste budgétaire # 8 - Conférence des président(e)s des sections locales, en 2022, pour inclure les dépenses nettes d'un observateur ou d'une observatrice entièrement financé(e) par section locale du SSG, selon l'évaluation ci-dessous :

Calcul des coûts :

Transport aérien : (27) X 750.00 \$ 20 250 \$

Transport au sol : (27) X 150.00 \$ 4 050 \$

Salaire : (27) X 275.00 \$/par jour/4 jours 29 700 \$

Per Diem : (27) X 100.00 \$/par jour/4 jours 10 800 \$

Hôtel : (27) X \$252 14/par nuitée/3 nuitées 20 423 \$

Estimation du total des coûts : 85 223 \$

Moins : Fonds différé pour les observateurs/observatrices de sections locales (30 223 \$)

Estimation des coûts nets : 55 000 \$

***Justification :** En raison de la pandémie, le budget triennal pour 2021, 2022 et 2023 ne prévoit qu'une (1) seule conférence des président(e)s des sections locales, plutôt que les deux (2) conférences habituelles comme le prévoit le Règlement 12 du SSG. Par conséquent, le Comité d'examen des finances a conclu que le financement d'un (1) observateur ou d'une observatrice de chaque section locale profitera aux sections locales du SSG et aux membres de façon très positive. Il s'agit d'une bonne utilisation des fonds budgétaires du SSG pour 2022 en ces temps très difficiles.*

Vote consigné no 32. Motion adoptée à l'unanimité.

p/a Martine Babcook / Linda Harding

Motion : F-09-21

Objet : Approbation du Budget triennal du SSG pour l'année 2022-2023

Auteur : Comité des finances au Conseil national – 20-21 avril 2021

Le Comité des finances recommande que **le budget triennal du SSG ci-joint pour l'année 2022-2023** soit transmis au Congrès national triennal du SSG, tel que présenté, avec une diminution des cotisations mensuelles en 2022 et 2023, comme en 2021, de 0,626 % à 0,615 %, en raison d'un élément unique du cycle budgétaire ajouté au pourcentage des cotisations pour 2018-2019-2020, comme indiqué ci-dessous.

1. Budget triennal du SSG 2022-2023 - **Appendice C.2**
2. Notes explicatives au Budget triennal du SSG – **Appendice C.3**

Justification :

2018-2019-2020 Budget et résolutions
approuvés au Congrès : **Budget**
G-07-17
B-05-17

0,615 %

*0,39 Augmentation moyenne par
membre/par mois (Identique à la
détermination des coûts)*

*0,13 Augmentation moyenne par
membre/par mois (Identique à la
détermination des coûts)*

Montant final des cotisations en % 0,626 %

a/a Kelly Bush / Sue Boone

Que le Conseil national augmente le poste budgétaire de l'éducation de 15 000 \$ à 30 000 \$ pour l'année 2022 et 2023.

Le confrère Howard demande une courte pause pour permettre aux membres du Comité des finances de discuter l'amendement à la résolution. (13 h 36 à 14 h 09 Réunion du Comité des finances).

À la suite de discussions avec les membres du Comité des finances, le confrère Howard déclare la résolution irrecevable. Le confrère Howard informe les membres du Conseil national qu'une résolution appropriée aurait dû être soumise par le Comité d'éducation.

Certains membres du Conseil national exprime des préoccupations concernant certains postes budgétaires.

p/a Shanny Doucet / Sue Boone

La consoeur Doucet demande une séance à huis clos. (14 h 24 à 15 h 05).

Motion adoptée.

Observations

- Il a été indiqué qu'une erreur a été faite concernant le salaire du Président national. À la suite de discussions, il est décidé que la consoeur Desrosiers vérifierait et ferait les amendements appropriés au salaire du Président national. Il est noté que la divergence portait sur la prime au bilinguisme.
- Le confrère Howard remercie les membres du Comité des finance et la consoeur Desrosiers pour leur excellent travail de même que le Conseil national pour un bon débat.
- La consoeur Babcook et le confrère Hanson remercient les membres du Comité des finance et la consoeur Desrosiers pour leurs efforts soutenus sur le budget.

Vote consigné no 33. Motion adoptée.

p/a Kelly Bush / Azra Jusuf

La déclaration « Que le Conseil national reçoive les rapports financiers et le budget quatorze (14) jours avant une réunion annuelle prévue du Conseil national » et soit ajoutée au mandat.

Vote consigné no 34. Motion adoptée.

p/a **Martine Babcook / Nicole Rousseau**

Que soit adopté le rapport du Comité des finances tel que modifié.

Vote consigné no 35. Motion adoptée à l'unanimité. (Appendice « H »)

Note : Les appendices ne sont pas joints à ce procès-verbal. Une copie a été acheminée au Conseil national par la poste.

Rapports des comités du SSG (Suite)

7a) Comité des règlements

p/a **Reni Stein / Sue Boone**

Numéro : 15

Sujet : Congrès nationaux triennaux

Auteur : Conseil national

ATTENDU QUE les sections locales sont tenues de faire rapport sur leurs activités au Syndicat ; et

ATTENDU QUE les sections locales qui ne respectent pas lesdites obligations sont considérées comme n'étant pas en règle et voient leurs cotisations retenues ; et

ATTENDU QUE les sections locales qui ne sont pas en règle sont néanmoins en mesure d'envoyer des délégué(e)s au Congrès triennal du SSG.

IL EST RÉSOLU QUE les sections locales qui ne sont pas en règle ne soient pas autorisées à envoyer des délégué(e)s au Congrès triennal du SSG ; et

IL EST DE PLUS RÉSOLU QU'un alinéa b) soit ajouté au Règlement 12, Article 7 comme suit :

Règlement 12 – Congrès nationaux triennaux

Article 7

b) Les sections locales qui ne respectent pas leurs obligations ainsi définies au Règlement 10, Article 11 d), ne seront pas autorisées à envoyer des délégué(e)s aux congrès triennaux du SSG.

Justification de la proposition : Il est important que les sections locales respectent leurs obligations et soient tenues de rendre des comptes sur leurs activités. Cette disposition donne aux sections locales un stimulant additionnel pour faire face à leurs obligations.

Vote consigné no 36. Motion rejetée.

p/a Reni Stein / Sue Boone

Numéro : 16

Sujet : Congrès nationaux triennaux– Délégué(e)s fraternel(le)s

Auteur : Conseil national

ATTENDU QUE l'envoi de délégué(e)s fraternel(le)s n'est plus d'actualité ; et

ATTENDU QU'en avril 2017 le Conseil national a recommandé de supprimer l'Article 16 du Règlement 12 mais n'a pas présenté de résolution à cet effet au Congrès de 2017.

IL EST RÉSOLU QUE l'Article 16 du Règlement 12 soit supprimé du Règlement 12.

Justification de la proposition : L'envoi de délégué(e)s fraternel(le)s n'est plus d'actualité, et par ailleurs une modification au Règlement pertinent doit être adoptée par la majorité des 2/3 au Congrès.

Vote consigné no 37. Motion adoptée.

Le confrère Howard informe les membres du Conseil national qu'en raison du manque de temps, une autre réunion du Conseil national aura lieu quelque temps en mai pour aborder les affaires en suspens. La consœur Thomas enverra un courriel pour confirmer la date.

Levée de la séance

p/a Linda Harding / Sheldon Jacobs

La réunion se termine à 17 h 01 et reprendra en mai 2021.

Note: La date reste à être déterminée et la consœur Thomas fera un suivi par courriel.

Le lundi 31 mai 2021

1. Appel nominal

La séance de la conférence téléphonique virtuelle par Zoom du Conseil national du SSG est déclarée ouverte à 12 h 31 (heure de l'Est), le lundi 31 mai 2021. Le confrère Randy Howard occupe le fauteuil présidentiel et les mêmes participantes et participants lors des réunions du 8, 14 et 20 avril et le 31 mai sont présents tel qu'indiqué à la page 1. La consœur Babcook s'est jointe plus tard à la réunion le 31 mai 2021. (16 h 38)

Communiqués

- Le confrère Howard indique que nous sommes rassemblés sur le territoire traditionnel du peuple Algonquin Anishnabewaki et nous en sommes reconnaissants.
- Le confrère Howard aborde la question de la découverte des restes de 215 enfants sur le site de l'ancien pensionnat de Kamloops, sur le territoire des premières nations à Tk'emlúps te Secwépemc, en Colombie-Britannique. On observe un moment de silence.
- Il remercie le personnel pour l'organisation de la réunion.

2. Adoption de l'ordre du jour

Adopté le 8 avril 2021. (Suite)

3. Horaire de la séance

Adopté le 8 avril 2021.

Le lundi 1 ^{er} mai 2021	12 h 30 – 17 h
Pause-repas	13 h 30 – 14 h
Pause	15 h 30 – 20 minutes

Motion adoptée.

Rapports des comités du SSG (Suite)

7a) Comité des règlements

Les membres du Comité des règlements du SSG se sont réunis puisque la résolution 7 avait été renvoyée au comité comme la version anglaise était différente de la version française.

p/a Reni Stein / Sue Boone

Numéro: 7
Sujet : Élections des dirigeant(e)s nationaux(ales)
Auteur : Conseil national

ATTENDU QUE le poste de vice-président(e) national(e) revêt une grande importance ;
et

ATTENDU QU'actuellement il n'y a pas de vice-président(e) national(e) suppléant(e) en cas de vacance dudit poste ; et

ATTENDU QUE les dispositions actuelles énoncées au Règlement 9, Article 2 sont inefficaces.

IL EST RÉSOLU QUE trois (3) vice-président(e)s nationaux/nationales suppléant(e)s soient élu(e)s parmi les vice-président(e)s des régions au cours de la réunion du Conseil national qui suit le Congrès triennal ; et

IL EST DE PLUS RÉSOLU QU'un nouvel alinéa c) soit ajouté au Règlement 8, Article 1 comme suit, et que les alinéas suivants soient modifiés en conséquence :

Règlement 8 – Élections des dirigeant(e)s nationaux(ales)

Article 1

c) trois (3) vice-président(e)s nationaux/nationales suppléant(e)s, dont un(e) chargé(e) du portefeuille de l'équité, sont élu(e)s parmi les vice-président(e)s régionaux(ales) au cours de la réunion du Conseil national qui suit chaque Congrès national triennal régulier. Le (la) vice-président(e) national(e) suppléant(e) – Équité devant être membre d'un groupe d'équité.

IL EST DE PLUS RÉSOLU QU'un alinéa c) soit ajouté au Règlement 8, Article 4 comme suit:

Règlement 8 – Élections des dirigeant(e)s nationaux(ales)

Article 4

c) L'élection des vice-président(e)s nationaux/nationales suppléant(e)s se fait parmi les membres du Conseil national. La personne mise en candidature au poste de vice-président(e) national(e) suppléant(e) – Équité, qui reçoit le plus grand nombre de voix est déclarée élue. Les deux (2) personnes mises en candidature aux postes de vice-président(e)s nationaux/nationales suppléant(e)s qui reçoivent le plus grand nombre de voix sont déclarées élues et classées en ordre décroissant en fonction du nombre de voix ainsi reçues.

Vote consigné no 38. Motion rejetée.

p/a Reni Stein / Sue Boone

Numéro : 9

Sujet : Postes vacants de dirigeant(e)s nationaux(ales)

Auteur : Conseil national

IL EST RÉSOLU QUE le Règlement 9, Article 2 soit modifié comme suit :

Règlement 9 – Postes vacants de dirigeant(e)s nationaux(ales)

Article 2

~~Dans l'éventualité où le poste de vice-président(e) national(e) est vacant, les membres du Conseil national doivent élire un(e) des vice-président(e)s régionaux(ales) pour combler ledit poste.~~

- c) Si un poste de vice-président(e) national(e) devient vacant, ledit poste sera occupé par le/la vice-président(e) national(e) suppléant(e).
- d) Si un poste de vice-président(e) national(e) devient vacant six (6) mois ou plus avant la tenue du Congrès national triennal, et s'il n'y a pas de vice-président(e) national(e) suppléant(e) de disponible, le Conseil national devra élire un des vice-président(e)s régionaux(ales) audit poste dans un délai de soixante (60) jours civils suivant la date à laquelle le poste vacant a été signalé.

Justification de la proposition : Le Règlement 9, Article 2 doit être modifié conformément au nouveau rôle de vice-président(e) national(e) suppléant(e).

NOTE : Puisque la résolution 7 a été rejetée, cette motion n'est pas pertinente. (Irrecevable)

p/a Reni Stein / Sue Boone

Numéro : 10

Sujet : Postes vacants de dirigeant(e)s nationaux(ales)

Auteur : Conseil national

IL EST RÉSOLU QUE le présent Article 3 du Règlement 9 soit supprimé.

Justification de la proposition : L'article ne sera plus pertinent si la résolution modifiant l'Article 2 du Règlement 9 est approuvée.

NOTE : Puisque la résolution 7 a été rejetée, cette motion n'est pas pertinente. (Irrecevable)

Note : Il est convenu par le Conseil national de remettre cette résolution à la prochaine réunion du Conseil national. (le 31 mai 2021)

p/a Reni Stein / Sue Boone

Numéro : 11

Sujet : Postes vacants de dirigeant(e)s nationaux(ales)

Auteur : Conseil national

IL EST RÉSOLU QUE qu'une nouvel Article 3 soit ajouté au Règlement 9 comme suit :

Règlement 9 – Postes vacants de dirigeant(e)s nationaux(ales)

Article 3

En cas d'absence d'un(e) dirigeant(e) national(e) pour une période de deux (2) semaines ou plus, ledit/ladite dirigeant(e) national(e) doit en aviser la/la président(e) national(e).

Justification de la proposition : Elle garantit que le/la président(e) national(e) est informé(e) de l'absence d'un/e membre du Conseil national en congé prolongé, et dispose d'un(e) VPN suppléant(e) ou d'un(e) VPR pour le/la remplacer.

Vote consigné no 39. Motion adoptée à l'unanimité.

p/a Reni Stein / Sue Boone

Numéro: 17
Sujet: Majorité claire
Auteur: Conseil national

ATTENDU QUE les Règlements, Règles et Politiques du SSG doivent se conformer aux Statuts et Règlements de l'Alliance de la Fonction publique du Canada (AFPC) ; et

ATTENDU QUE dans l'Article 23, paragraphe (8) des Statuts de l'AFPC, le terme *majorité claire* est employée pour définir le processus électoral ; et

ATTENDU QUE dans les Règles de procédure de l'AFPC emploie également le terme *majorité claire* lorsqu'il est question d'élections.

IL EST RÉSOLU QUE les Règlements, Règles et Politiques du SSG utilisent le terme majorité claire plutôt que majorité simple ; et

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE les Règlements, Règles et Politiques suivant soient modifiés conséquemment :

Règlement 6, Article 12
Règlement 8, Article 3
Règlement 12, Article 17
Règlement 18, Article 1
Règle 2, Règlement 9, Article 1 c)
Règle 10, Article 1 g) i.
Règle 11, Article 2

Justification de la proposition : Utiliser le terme *majorité claire* plutôt que *majorité simple* assure que le SSG est conforme avec les dispositions des Statuts et Règlements de l'AFPC et évite ainsi toute confusion dans l'interprétation.

Vote consigné no 40. Motion adoptée à l'unanimité.

p/a Reni Stein / Sue Boone

Numéro : 18
Sujet : Définitions
Auteur : Conseil national

IL EST RÉSOLU QUE les définitions suivantes soient ajoutées au Règlement 19 :

Dirigeant(e) national(e) : Fait référence aux membres du Conseil national, au/à la président(e) national(e), aux vice-président(e)s nationaux(ales) et aux vice-président(e)s régionaux(ales).

Règlement : Les Règlements établissent les règles générales d'une organisation et ne peuvent être modifiées que si elles sont adoptées par un vote à la majorité des 2/3 lors d'un Congrès triennal du SSG ou par une majorité lors d'un vote référendaire des membres (Règlement 17, a.1 et 2).

Règle : Les Règles découlent généralement d'un Règlement afin d'apporter des précisions quant à la gestion des problèmes. Par exemple, le Règlement 15 traite de la discipline alors que la Règle 10 décrit les procédures à suivre en cas de discipline. Les Règles peuvent être adoptées ou modifiées par un vote à majorité simple du Conseil national entre les Congrès, mais doivent être ratifiées lors du prochain Congrès du SSG.

Politique : Les Politiques visent à donner une orientation générale au SSG sur des questions qui ne relèvent pas des Règlements et Règles. Des Politiques peuvent être adoptées ou modifiées par un vote à majorité simple du Conseil national entre les Congrès, mais doivent être ratifiées lors du prochain Congrès du SSG.

Majorité claire : Type de vote qui exige recevoir la moitié + 1 des suffrages exprimés. Par exemple, si 15 voix sont exprimées, une majorité claire exigerait au moins 8 voix pour qu'une motion soit adoptée. **NOTE : Seulement si le numéro 17 est approuvé**

Majorité des deux-tiers : Type de vote qui exige de recevoir au moins les deux-tiers des suffrages exprimés. Par exemple, si 15 voix sont exprimées, une majorité des deux-tiers exigerait au moins 10 voix pour qu'une motion soit adoptée.

a/a Azra Jusuf / Leanne Moss

Sous les définitions (Règles et Politiques), ajouter à toutes les politiques : sans aucune répercussion financière.

Vote consigné no 41. Motion rejetée sur l'amendement.

Note : Changement de pure forme – changer sous Politique pour remplacer la majorité simple par majorité claire afin d'être cohérent.

Vote consigné no 42. Motion adoptée. (Définitions)

p/a Reni Stein / Sue Boone

Numéro : 19
Sujet : Définitions
Auteur : Conseil national

ATTENDU QUE les définitions visent à clarifier un texte ; et

ATTENDU QUE présentement les définitions se trouvent à la fin de la section des Règlements ; et

ATTENDU QUE le Conseil national devrait pouvoir ajouter des définitions sans devoir attendre au prochain Congrès pour le faire.

IL EST RÉSOLU QUE le Règlement 19 soit retiré de la section des Règlements et déplacé tout juste après la Table des matières, en tant que section autonome et que les Règlements suivants soient modifiés en conséquence.

***Justification de la proposition :** Faire en sorte que les définitions soient à part, dans une section autonome, au début du document permettrait de s'assurer que 1) le Conseil national peut ajouter des définitions lorsque nécessaire, et 2) tout le monde a une compréhension commune des concepts importants avant de lire les Règlements.*

Vote consigné no 43. Motion adoptée.

p/a Reni Stein / Sue Boone

Numéro : 1
Objet : Clarification des références aux nominations aux Exécutifs des sections locales
Source : Conseil national

ATTENDU QUE le Syndicat des services gouvernementaux a un modèle de Règlements pour ses sections locales qui se trouve à la Règle 2 des Règlements et Règles du SSG, et

ATTENDU QUE dans lesdits Règlements il y a référence à la possibilité donnée aux sections locales de nommer un membre à leur Exécutif pour une période intérimaire, et

ATTENDU QUE le président de l'AFPC a récemment fait savoir au SSG que ladite possibilité de nommer des membres à un Exécutif pur une période intérimaire pourrait mener à des abus, tels que la nomination à un Exécutif de membres qui ne sont pas en règle ; par conséquent,

IL EST RÉSOLU QUE l'article 4 du Règlement 6, Règle 2 du SSG soit modifié de façon à préciser qui peut être nommé pour une période intérimaire, et quand ces postes feront l'objet d'une élection, et

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE les sections locales du SSG soient averties dudit changement et priées d'apporter des modifications à leurs Règlements de sorte qu'ils tiennent compte de la décision rendue par le président de l'AFPC ; et

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE Règle 2, Règlement 6, Article 4 soit modifié comme suit :

Règle 2, Règlement 6, Article 4 du SSG

Si pour une raison quelconque, le poste de président(e) de la section locale devient vacant, il est occupé par le (la) vice-président(e), conformément à l'article 2 a) du Règlement ~~8~~ 7, de la section locale. Si pour une raison quelconque, un poste de dirigeant(e) élu(e) autre que celui de la présidence de la section locale devient vacant, le Comité exécutif **de la section locale peut nommer un(e) remplaçant(e) pour une période intérimaire** [les mots suivants ont été omis dans la version française] **parmi les membres en règle de ladite section locale**. Lors de la prochaine assemblée générale des membres, le Comité exécutif doit procéder à une élection en suivant la procédure décrite dans les Règles de procédure de l'AFPC, ~~soit doter le poste vacant pour combler tout poste vacant ou tout poste occupé pour une période intérimaire~~ pour le reste du mandat initial.

Vote consigné no 44. Motion adoptée.

p/a **Reni Stein / Sue Boone**

Numéro : 2

Objet : Remplacement d'une Dirigeante nationale ou Dirigeant national, autre que la Présidente nationale ou Président national

Source : Conseil national

ATTENDU QUE le règlement 9 contient des dispositions concernant les postes vacants de dirigeantes nationales ou dirigeants nationaux, y compris les Vice-présidentes nationales ou Vice-présidents nationaux et les Vice-présidentes régionales ou Vice-présidents régionaux;

ATTENDU QUE la règle 11 fournit les explications liées à la procédure lorsque la Présidente nationale ou le Président national ne peut effectuer les fonctions de son poste;

ATTENDU QU'il n'existe pas de règles semblables pour les Vice-présidentes nationales et les Vice-présidents nationaux et les Vice-présidentes régionales ou les Vice-présidents régionaux;

IL EST RÉSOLU QU'une nouvelle règle 12 soit ajoutée et que les règles suivantes soient renumérotées en conséquence, comme suit :

Règle 12 – Remplacement d'une Dirigeante nationale ou d'un Dirigeant national, autre que la Présidente nationale ou le Président national

Général

Cette règle porte le nom de Règle régissant le remplacement d'une Dirigeante nationale ou d'un Dirigeant national, autre que la Présidente nationale ou le Président national et publiée conformément aux articles 2 et 4 du Règlement 9 du SSG. Cette règle fournit les procédures à suivre lorsqu'une Dirigeante nationale ou un Dirigeant national du SSG, autre que la Présidente nationale ou le Président national ne peut effectuer les fonctions de son poste en raison d'une absence ou d'une incapacité.

1. Vacance en raison d'une absence

Les membres du Conseil national seront informés, dès que possible, et conformément au Règlement 9, de l'absence d'une Dirigeante nationale ou d'un Dirigeant national. Conformément au Règlement 9, chaque dirigeante ou dirigeant suppléant(e) élu est délégué pour remplacer leur dirigeante nationale ou dirigeant national en cas d'une vacance en raison d'une absence.

Notes :

- Une Dirigeante nationale ou d'un Dirigeant national, autre que la présidente nationale ou le président national est considéré « absente ou absent » lorsque qu'elle ou il n'est pas en mesure d'effectuer les fonctions du poste pour des raisons personnelles telles que les congés annuels ou la maladie, lors d'une affectation, ou un détachement ou toute autre forme d'emploi au sein d'un autre ministère ou lors d'une affectation temporaire de façon intérimaire dans un poste exclus ou d'un autre agent négociateur, et lorsqu'un retour au travail est prévu ou proche.
- Le remplacement temporaire créée par la dirigeante ou le dirigeant suppléant qui remplace par intérim une dirigeante nationale ou un dirigeant national autre que la présidente nationale ou le président national ne sera pas comblée.

2. Vacance en raison d'une incapacité

Les membres du Conseil national seront informés, dès que possible, et conformément au Règlement 9, de l'incapacité de la dirigeante nationale ou du dirigeant national. Conformément au règlement 9, chaque dirigeante ou dirigeant suppléant élu est délégué pour remplacer leur dirigeante nationale ou dirigeant national lors d'une vacance en raison d'une incapacité.

Notes :

- Par incapacité on entend le décès, une maladie à long terme ou une invalidité, lorsque le retour au travail n'est pas prévu.

- La vacance créée par la dirigeante ou le dirigeant suppléant par intérim pour une dirigeante nationale ou un dirigeant national autre que la présidente nationale ou le président national ne sera pas comblée.
- Les dirigeantes ou dirigeants suppléants nommés aux fins de cette règle occuperont le poste pour le reste du mandat régulier.

Vote consigné no 45. Motion rejetée.

p/a Reni Stein / Sue Boone

Résolution : 3

Objet : Renumerotation des politiques du SSG

Source : Conseil national

ATTENDU QU'aucune résolution n'a été adoptée pour renuméroter les politiques à la suite de la suppression de la politique 18.

IL EST RÉSOLU QUE les politiques du SSG soient renumérotées à partir de la politique 18.

Vote consigné no 46. Motion adoptée.

Observations:

Le confrère Howard remercie les membres du Comité des règlements du SSG et le Conseil national pour leur travail acharné.

Le rapport du Comité des règlements.

(Appendice « I »)

7.d) Rapport du Comité d'éducation du SSG

Le confrère Bruce Roy, Vice-président national, dépose un rapport au nom du comité.

p/a Bruce Roy / Jeanette Fillion

Que soit adopté le rapport du Comité d'éducation du SSG tel que présenté.

Vote consigné no 47. Motion adoptée.

(Appendice « J »)

e) Rapport du Comité des communications du SSG

Le confrère Kevin Hanson, Vice-président régional dépose un rapport au nom du comité.

p/a Kevin Hanson / Jeanette Fillion

Que soit adopté le rapport du Comité des communications du SSG tel que présenté.

Vote consigné no 48. Motion adoptée.

(Appendice « K »)

f) Rapport du Comité de la négociation collective du SSG

La consoeur Kelly Bush, Vice-présidente nationale, Équité et Présidente du Comité de la négociation collective dépose un rapport au nom du comité. Elle informe le Conseil national que le SSG a reçu 182 revendications contractuelles par les membres et que

172 revendications ont été soumises à l'AFPC. La consœur Bush informe également les membres du Conseil national que le confrère Troy MacDonnell, Président de la section locale 60011, a été élu à titre de membre de l'équipe de négociation pour représenter les membres du groupe PA, et que la consœur Leanne Moss, Vice-présidente régionale de la région de l'Atlantique, a été élue pour représenter les membres du groupe TC.

Le confrère Drozdowski remercie la consœur Bush et le comité pour un travail bien fait. Le confrère Howard et la consœur Moss font écho aux commentaires du confrère Drozdowski. Le confrère Howard indique qu'il y a environ 15 ans, le SSG avait deux (2) représentants à l'équipe de négociation. Un travail bien fait!

p/a Kelly Bush / Sue Boone

Que soit adopté le rapport du Comité de la négociation collective du SSG tel que présenté.

Vote consigné no 49. Motion adoptée. (Appendice « L »)

g) Rapport du Comité de l'équité du SSG

La consœur Kelly Bush, Vice-présidente nationale, Équité, dépose un rapport au nom du comité.

p/a Kelly Bush / Sue Boone

Que soit adopté le rapport du Comité de l'équité du SSG tel que présenté.

Vote consigné no 50. Motion adoptée (Appendice « M »)

La consœur Bush présente la motion suivante aux membres du Conseil national en fournissant la justification suivante :

**Construire l'équité au sein du Syndicat
Résolution générale
Le mentorat
Présentée par le Comité de l'équité du SSG**

Le problème/la question

Selon le Rapport du Groupe de travail sur l'équité entre les sexes, les femmes manquent de soutien lorsqu'elles entrent dans le monde syndical. Le Comité de l'équité du SSG a estimé que ce rapport pourrait représenter n'importe quel groupe d'équité, et précise que les soutiens aux membres des groupes d'équité font défaut au SSG. Les priorités qui ont été arrêtées au début du mandat portent sur l'éducation et l'expansion du réseau. Des efforts particuliers doivent être déployés, l'élimination des conflits de compétences constituant un moyen à cette fin.

Mesure demandée

Créer un comité de mentorat en matière d'équité du SSG.

Ajouter aux tâches des VPR *un nouvel alinéa f)* pour contacter le Comité de l'équité du SSG lorsqu'un nouveau membre de l'un des cinq groupes d'équité se joint au Syndicat, avec une renumérotation au besoin. Le fait de communiquer avec le Comité de l'équité

ne signifie pas que les VPR sont pour autant personnellement responsables du mentorat de chaque membre des groupes d'équité qui se joint au Syndicat. Cependant, ils/elles peuvent faciliter les présentations et vérifier de temps en temps le travail du mentor et de son/sa mentoré(e), et également établir un calendrier de vérification pour voir comment ils/elles se portent et ce qu'il leur faudrait pour rester impliqué(e)s. De plus, la / le VPN de l'équité devrait assister au plus grand nombre possible d'AGA pour appuyer le recrutement de nouveaux membres d'équité 30 jours avant la date de l'AGA, y compris la veille.

p/a Kelly Bush / Sue Boone

Numéro : 1

Thème : **Créer un comité du mentorat en matière d'équité au SSG**

Initiateur : **Comité de l'équité du SSG**

Attendu qu'il est important que tous les membres aient accès aux ressources et au soutien du Syndicat, et

Attendu que les vice-président(e)s régionaux(ales) sont normalement responsables du mentorat, et

Attendu que les nouveaux membres des groupes d'équité peuvent se sentir plus à l'aise lorsque d'autres membres expérimentés des groupes d'équité leur donnent des conseils et des directives sur des questions liées au Syndicat, et

Attendu que la priorité du Comité de l'équité du SSG est d'accroître l'équité au sein du Syndicat ; par conséquent,

Il est résolu que soit ajouté un nouvel alinéa f) à l'article 3 du Règlement 7 et que la numérotation soit modifiée en conséquence : '*sont responsables de communiquer avec le Comité de l'équité du SSG lorsqu'il y a une prochaine AGA où des élections ont lieu*', et

Il est en outre résolu que le(la) président(e) national(e) appuie la présence d'un membre du Comité de l'équité du SSG à l'AGA, ainsi que 30 jours avant la date de l'AGA, y compris la veille.

Vote consigné no 51. Motion adoptée.

h) Rapport du Comité de mise en valeur des sections locales du SSG

La consœur Janette Fillion, Vice-présidente régionale, dépose un rapport au nom du comité.

p/a Jeanette Fillion / Sue Boone

Que soit adopté le rapport du Comité de mise en valeur des sections locales du SSG tel que présenté.

Vote consigné no 52. Motion adoptée.

(Appendice « N »)

i) Comité des jeunes travailleurs

Aucun rapport n'a été soumis.

j) Comité permanent chargé des enquêtes disciplinaires

Aucun rapport n'a été soumis.

8. Affaires nouvelles

a) Mise à jour sur le Congrès 2021

Le confrère Howard fait la mise à jour suivante et répond aux questions liées au Congrès :

- Les réunions des Comités du Congrès du SSG auront lieu de façon virtuelle comme suit :
 - Règlements, les 7-8 juillet 2021
 - Finances, les 14-15 juillet 2021
 - Général, les 19-20 juillet 2021
 - 9^e Congrès national triennal du SSG, les 26 au 28 septembre 2023
- Date limite pour soumettre les lettres de créance et les résolutions au Bureau national est en date d'aujourd'hui. (Le 31 mai 2021).
- Les comités du Congrès du SSG seront mis sur pied et le Conseil national et les déléguées et les délégués en seront informés sous peu.
- Le SSG couvrira la perte de salaire, les dépenses liées à la garde d'enfants et une indemnité journalière de 50 \$.
- Aucun besoin d'ajouter une journée supplémentaire, nous devrions avoir suffisamment de temps pour mener les affaires à bien.
- L'horaire de la séance aura lieu de 11 h 30 à 16 h 30.
- La formation sera fournie aux co-présidentes et aux co-présidents des comités, aux déléguées et délégués et aux observatrices et observateurs.
- La consœur Rousseau souhaite savoir si les régions pourraient réserver une salle de conférence. Le confrère Howard indique qu'il suivra les lignes directrices de la santé publique, et que cela pourrait s'avérer possible.
- Le confrère Drozdowski demande que toute l'information ayant au Congrès soit affichée sur le site web du SSG. Le confrère Howard indique qu'une fois l'information aura été mise au point, celle-ci sera affichée sur le site web du SSG.

Observations

- Le confrère Howard informe les membres du Conseil national des dates d'audience du grief de principe code 699, à savoir du 30 août au 3 septembre 2021 devant la Commission des relations de travail et de l'emploi dans le secteur public fédéral. Ce grief de principe ne s'applique pas à la Monnaie royale canadienne (MRC). La consœur Fillion informe les membres du Conseil national que la MRC a déposé son propre grief.

9. Affaires découlant de procès-verbaux précédents

Mesures à prendre :

a) Ventilation des griefs

Le confrère Howard présente et souhaite la bienvenue au confrère David Girard, Représentant syndical principal.

Le confrère Girard informe les membres du Conseil national qu'en date du 24 mars 2021, la Section de la représentation a un inventaire de 171 griefs au dernier palier et qu'il reste du travail à faire dans la base de données en vue de fournir des

résultats exacts. La consœur Rousseau exprime ses préoccupations étant donné que le Conseil national a demandé cette information à maintes reprises. Le confrère Girard rassure les membres du Conseil national qu'ils travaillent à résoudre le problème. Il rappelle également au Conseil national qu'il existe un processus et qu'une note de rappel a été envoyée. La consœur Rousseau demande que cette question devrait être une question permanente et de recevoir un rapport à jour lors de chaque réunion du Conseil national et que les sections locales reçoivent une mise à jour individuelle. La consœur Bush fait écho aux commentaires de la consœur Rousseau et lorsqu'elle demande de l'information du Bureau national, elle reçoit une rétroaction négative. La réception de cette information serait utile aux membres du Conseil national. La consœur Bush indique que plus nous améliorons la représentation de nos membres au palier inférieur de la procédure, moins de cas seront transmis au Bureau national du SSG.

Les membres du Conseil national souhaitent savoir combien de temps il faut pour traiter un grief. Le confrère Girard indique qu'il est difficile de fournir un délai spécifique; toutefois, environ un (1) an. Lorsque les griefs sont reçus au Bureau national du SSG, les priorités sont comme suit : 1. Licenciement, 2. Mesures d'adaptation non résolues, 3. Congé sans solde. Toutefois, les priorités peuvent changer au fur et à mesure de la réception des griefs. Le confrère Girard cherche à identifier les tendances avec l'Employeur et les membres. L'équipe de la Représentation travaille également à la rédaction d'un PON, à la révision de la feuille de route des déléguées syndicales et délégués syndicaux et sur la façon que Bureau national du SSG reçoit un dossier.

b) Cartes d'adhésion électroniques

Le confrère Howard informe les membres du Conseil national que l'AFPC accepte les cartes d'adhésion électroniques. À l'heure actuelle, aucun changement.

c) Formation ayant trait au budget

Le confrère Howard a eu une conversation avec la consœur Desrosiers. Malheureusement, la formation ne sera pas dispensée cette année. Cette question sera abordée lors de la prochaine retraite du Conseil national en 2022.

d) Formation sur la santé mentale

Le confrère Howard indique que la formation sur la santé mentale est très importante, et que c'est une question hautement prioritaire. La consœur Rousseau indique qu'il s'agit d'une question à part et d'une priorité absolue pour le SSG. Elle déclare que des outils appropriés devraient être fournis aux dirigeantes et dirigeants élus à savoir la façon de prendre soin de soi et des militantes et militants. Le confrère Hanson fait écho aux commentaires de la consœur Rousseau.

e) Création d'une section locale pour SPC

Le confrère Howard informe les membres du Conseil national que l'AFPC n'approuvera pas la création d'une section locale pour SPC. Encore beaucoup de travail reste à faire pour réaliser cette tâche. La consœur Rousseau demande que cette question soit

inscrite à l'ordre du jour de la prochaine réunion du Conseil national et les membres du Conseil national sont d'accord.

10. Table Ronde / Levée de la séance

La réunion se termine par une discussion en table ronde.

Le confrère Drozdowski : Il souhaite savoir à quel moment les membres du Conseil national recevraient l'indemnité journalière de 50 \$. La consœur Desrosiers informe les membres du Conseil national que cette tâche serait achevée d'ici vendredi le 4 juin 2021.

La consœur Harding : Elle remercie les membres du Conseil national pour la carte de sympathies et le don à la mémoire de sa mère qui est décédée.

La consœur Boone : Elle assistera au Congrès régional de l'Ontario de l'AFPC de 2021 et elle présentera de nouveau sa candidature au poste du Conseil de l'Ontario pour les Membres ayant un handicap. Elle aime travailler avec le Conseil national et elle souhaite à tous et à toutes bonne chance à quiconque se présente à une poste régional élu.

Le confrère Howard : Il informe les membres du Conseil national qu'il assistera au Congrès de l'Atlantique de l'AFPC de 2021 et qu'il est délégué à ce Congrès. La consœur Doucet se présente également au poste de VPER suppléante et la consœur Moss au poste de Directrice des jeunes travailleurs. Le confrère Howard indique qu'il se représente au poste de Président national du SSG pour compléter son mandat. Il remercie les membres du Conseil national et il aime travailler avec chacune et chacun. Il remercie le personnel, les interprètes et les techniciens pour un travail bien fait. Excellent travail fait par tout le monde!

p/a Linda Harding / Sue Boone

La réunion se termine à 17 h 01.

Mesures à prendre lors de la prochaine réunion du Conseil national
<ul style="list-style-type: none"> • La consoeur Desrosiers doit envoyer les formulaires de réclamation de dépenses – indemnité journalière de 50 \$ pour chaque réunion.
<ul style="list-style-type: none"> • La consoeur Thomas doit envoyer à la consoeur Parent les procès-verbaux du CNA.
<ul style="list-style-type: none"> • Le confrère Manchester doit faire un suivi ayant trait à la formation de l'AFPC pour les membres.
<ul style="list-style-type: none"> • Le confrère Howard doit communiquer avec les trois (3) Employeurs: SPAC, SPC et la MRC pour demander qu'ils affichent les bourses du SSG sur leur site web.
<ul style="list-style-type: none"> • La consoeur Thomas doit communiquer avec le CRS lors de leur prochaine réunion pour afficher la convocation de demandes plus tôt que le mois d'avril.
<ul style="list-style-type: none"> • Affichage du Mandat amendé pour le Comité d'examen des finances sur le site web.
<ul style="list-style-type: none"> • Fournir un rapport sur les griefs lors de chaque réunion du CN et aux PDSL de façon distincte.
<ul style="list-style-type: none"> • Formation sur la santé mentale – Réunions du CN (toutes les réunions).
<ul style="list-style-type: none"> • Création d'une section locale pour SPC – Question à l'ordre du jour lors de la prochaine réunion du CN.
<ul style="list-style-type: none"> • Affichage de l'information ayant trait au Congrès du SSG sur le site web : Comités du Congrès, etc.

Votes consignés

Legend / Légende: 1. Yes / Pour 2. No / Contre 3 Abstain / Abstention 4. Absent / Absent-e	Conf. téléph. des 22-23 sept. 2020	Conf. téléph. du 24 nov. 2020	Conf. téléph. du 11 fév. 2021	Rapport PN– R. Howard	Rapport VPN – M. Babcock	Rapport VPN – B. Roy	Rapport VPN, Équité – K. Bush	CRS #1 – Demandes pour B. Haywood	CRS #2 – Amendement pour 2021 – 1 000 \$	CRS #3 – Augmentation bourse à 2 000 \$ en 2022 et 2023	Rapport du CRS	Rapports des VPR	Règlements Motion 1	Règlements Motion 2	Règlements Motion 3 – Question préalable	Règlements Motion 3
Vote Number / Numéro de vote	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16
Babcock, Martine VPN	1	1	1	1	1	1	1	1	2	1	1	1	2	1	1	2
Bush, Kelly VPN, Équité	1	3	3	1	1	1	1	1	1	1	1	1	2	2	1	1
Roy, Bruce, VPN	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Boone, Sue	1	1	3	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Colterman, Steve	3	3	3	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Doucet, Shanny	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	2	1	1	1
Drozdowski, Anthony	1	1	3	1	1	1	1	1	1	1	1	1	2	1	1	1
Fillion, Jeanette	1	3	1	1	1	1	1	1	2	1	1	1	2	1	1	2
Hamel, Mélanie	1	1	1	3	1	1	1	4	1	1	1	4	1	1	1	1
Hanson, Kevin	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Harding, Linda	1	1	1	1	1	1	1	1	2	1	1	1	1	1	1	1
Jacobs, Sheldon	3	3	1	1	1	1	1	1	2	1	1	1	1	1	1	1
Jusuf, Azra	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	2	3	1	1
Moss, Leanne	3	1	3	1	1	1	1	1	1	1	1	1	2	2	1	2
Paquette, Paul	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Parent, Michèle	1	1	1	1	4	1	1	1	1	1	1	1	2	3	1	1
Rawlins, Heather	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Rousseau, Nicole	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Stein, Reni	1	1	1	1	1	1	1	1	2	1	1	1	1	1	1	1
Howard, Randy	1	1	1	1	1	1	1	1	2	1	1	1	1	1	1	2

Votes consignés

Legend / Légende: 1. Yes / Pour 2. No / Contre 3. Abstain / Abstention 4. Absent / Absent-e	Règlements Motion 5	Règlements Motion 6	Règlements Motion 8	Règlements Motion 12	F 01-21	F 02-21	F 03-21	F pour diviser M 04-21	F 04-21	F 05-21	F 06-21	F 07-21 Renvoi au comité	F 08-21	Règlements Motion 13	Règlements Motion 14	F 07-21- Amendement
Vote Number / Numéro de vote	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	32
Babcook, Martine VPN	2	1	1	1	1	1	1	2	1	1	1	2	1	2	1	1
Bush, Kelly VPN, Équité	1	1	1	1	1	2	1	1	2	2	1	1	1	1	1	1
Roy, Bruce VPN	1	1	1	1	1	1	1	1	2	4	1	1	1	1	1	1
Boone, Sue	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Colterman, Steve	1	1	1	1	4	1	1	2	1	1	1	2	1	1	1	1
Doucet, Shanny	1	1	1	1	1	2	1	1	2	2	1	1	1	1	1	1
Drozdowski, Anthony	2	1	1	4	1	1	1	1	1	1	1	2	1	1	1	1
Fillion, Jeanette	2	1	1	1	1	1	1	2	1	1	1	1	1	2	1	1
Hamel, Mélanie	1	1	1	1	1	1	1	1	2	2	1	1	1	4	4	1
Hanson, Kevin	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	2	1	1	1	1
Harding, Linda	1	1	1	1	1	1	1	2	1	1	1	1	1	1	1	1
Jacobs, Sheldon	1	1	1	1	4	1	1	2	1	1	1	1	1	2	1	1
Jusuf, Azra	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Moss, Leanne	2	2	1	1	1	2	1	1	2	2	1	1	1	1	1	1
Paquette, Paul	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Parent, Michèle	1	1	1	1	1	2	1	1	2	2	1	1	1	1	1	1
Rawlins, Heather	1	1	1	1	1	1	1	2	1	1	1	1	1	1	1	1
Rousseau, Nicole	1	1	1	1	1	1	1	2	1	1	1	2	1	1	1	1
Stein, Reni	1	1	1	1	1	1	1	2	1	1	1	1	1	1	1	1
Howard, Randy	2	1	1	1	1	1	1	2	1	1	1	1	1	1	1	1

Votes consignés

Legend / Légende: 1. Yes / Pour 2. No / Contre 3 Abstain / Abstention 4. Absent / Absent-e	F 09-21	Finances – doit être soumis en avance	Budget	Règlements Motion 15	Règlements Motion 16	Règlements Motion 7	Règlements Motion 11	Règlements Motion 17	Règlements Amendement Motion 18	Règlements Motion 18 Définitions	Règlements Motion 19	Règle 1	Règle 2	Règle 3	Rapport du Comité d'éducation	Rapport du Comité des communications
Vote Number / Numéro de vote	33	34	35	36	37	38	39	40	41	42	43	44	45	46	47	48
Babcook, Martine VPN	1	2	1	2	1	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4
Bush, Kelly VPN, Équité	2	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	2	1	1	1
Roy, Bruce, VPN	1	1	1	2	1	2	1	1	1	1	1	1	2	1	1	1
Boone, Sue	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Colterman, Steve	1	2	1	2	1	2	1	1	2	2	3	1	2	1	1	1
Doucet, Shanny	1	1	1	1	1	2	1	1	1	3	1	1	4	4	4	4
Drozdowski, Anthony	1	1	1	2	1	3	1	1	2	1	1	1	2	1	1	1
Fillion, Jeanette	1	2	1	2	1	2	1	1	2	1	1	1	2	1	1	1
Hamel, Mélanie	3	1	1	1	1	1	1	1	2	1	1	1	1	1	1	1
Hanson, Kevin	1	1	1	2	1	2	1	1	2	1	1	1	2	1	1	1
Harding, Linda	2	2	1	2	1	1	1	1	2	1	1	1	2	1	1	1
Jacobs, Sheldon	1	2	1	2	1	1	1	1	1	1	1	1	2	1	1	1
Jusuf, Azra	1	1	1	2	1	2	1	1	1	1	1	1	2	1	1	1
Moss, Leanne	2	1	1	2	1	3	1	1	1	1	1	1	3	1	1	1
Paquette, Paul	1	1	1	2	1	2	1	1	2	1	1	1	2	1	1	1
Parent, Michèle	1	1	1	2	1	2	1	1	1	1	1	1	2	1	1	1
Rawlins, Heather	1	1	1	2	1	4	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Rousseau, Nicole	1	4	1	2	1	2	1	1	2	1	1	1	2	1	1	1
Stein, Reni	1	1	1	1	1	1	1	1	2	1	1	1	1	1	1	1
Howard, Randy	1	2	1	2	1	2	1	1	2	1	1	1	2	1	1	1

Votes consignés

Legend / Légende: 1. Yes / Pour 2. No / Contre 3 Abstain / Abstention 4. Absent / Absent-e	Rapport du Comité des négociations collectives	Rapport du Comité d -équité	Résolution -équité	Rapport de mise en valeur des sections locales													
Vote Number / Numéro de vote	49	50	51	52													
Babcook, Martine VPN	4	4	4	4													
Bush, Kelly, VPN, Équité	1	1	1	1													
Roy, Bruce NVP	1	1	1	1													
Boone, Sue	1	4	1	1													
Colterman, Steve	1	1	1	1													
Doucet, Shanny	4	1	1	1													
Drozdowski, Anthony	1	1	1	1													
Fillion, Jeanette	1	1	1	1													
Hamel, Mélanie	4	4	3	3													
Hanson, Kevin	1	1	1	1													
Harding, Linda	1	2	1	1													
Jacobs, Sheldon	1	1	1	1													
Jusuf, Azra	1	1	1	1													
Moss, Leanne	1	1	3	3													
Paquette, Paul	1	1	1	1													
Parent, Michèle	1	1	4	3													
Rawlins, Heather	1	1	1	1													
Rousseau, Nicole	1	3	1	3													
Stein, Reni	1	1	1	1													
Howard, Randy	1	1	1	1													

Appendice « A » – Ordre du jour

Réunion du Conseil national du SSG

Les 8, 14, 20 et 21 avril 2021 – Réunion virtuelle (Zoom)

Ordre du jour

12 h 30 à 17 h (1/2 journée)

Le jeudi 8 avril 2021

1. Ouverture de la séance et annonces
 - Serment d'office (Steve Colterman)
 2. Adoption de l'ordre du jour
 3. Horaire de la séance
 4. **Adoption de procès-verbaux précédents**
 - a) Procès-verbal de la conférence téléphonique des 22 et 23 septembre 2020
 - b) Procès-verbal de la conférence téléphonique du 24 novembre 2020
 - c) Procès-verbal de la conférence téléphonique du 11 février 2021
 5. **Rapports des dirigeantes et des dirigeants**
 - a) Rapport du Président national
 - b) Rapports des Vice-présidentes nationales et des Vice-présidents nationaux et de la Vice-présidente nationale, Équité
 - c) Rapport des Vice-présidentes régionales et des Vice-présidents régionaux
 6. **Présentation portant sur l'équité (14 h)**
 - **Oratrice invitée** : Erica Ifill

Note: Si le temps le permet, nous aborderons la prochaine question figurant à l'ordre du jour.
-

Le mercredi 14 avril 2021

7. Rapports des comités du SSG
 - a) Comité des règlements
 - Autres résolutions du Conseil national au Congrès 2021

Le mercredi 20 avril 2021

- b) Comité d'examen des finances
-

Le jeudi 21 avril 2021

- c) Comité des reconnaissances syndicales (Ce point sera abordé avant la question 5.c)
- d) Comité d'éducation
- e) Comité des communications
- f) Comité de la négociation collective
- g) Comité de l'équité
- h) Comité de mise en valeur des sections locales
- i) Comité des jeunes travailleurs (aucun rapport)
- j) Comité permanent chargé des enquêtes disciplinaires (aucun rapport)

8. Affaires nouvelles

- a) Mise à jour – Congrès 2021

9. Affaires découlant de procès-verbaux précédents

Mesures à prendre :

- a) Ventilation des griefs, quelles régions, griefs en attente – le nombre
- b) Cartes d'adhésion électroniques
- c) Formation liée au budget
- d) Formation liée à la santé mentale
- e) Création d'une section locale pour SPC

10. Table ronde / Levée de la séance

Conseil national

Appendice « B » – Rapport du Président national, Randy Howard

La pandémie s'est aggravée dans la plupart des régions du pays depuis la réunion du Conseil national de septembre 2020. Dans de nombreux endroits, des mesures de restrictions des activités ont été réimposées, et ont même dû être renforcées. Les taux d'infection ont grimpé en flèche et de nombreux lieux de travail ont été désignés comme des services cruciaux. Au moment de la rédaction du présent rapport, quelque 950 000 personnes au Canada avaient été infectées par le virus depuis le premier cas signalé, et 22 780 ont perdu la vie. Le SSG est fortement touché par tous ces deuils, et se dit solidaire avec toutes celles qui ont souffert. Nous honorons et remercions tous ceux et toutes celles qui travaillent sans relâche pour permettre à notre pays de traverser cette période dévastatrice.

Les membres du SSG, en collaboration avec nos employeurs, continuent de travailler au service des citoyens et citoyennes du Canada. Nos membres tentent de trouver le juste équilibre entre leurs responsabilités professionnelles et familiales alors que la pandémie se poursuit. Les écoles et les garderies ouvrent et ferment à tour de rôle, ce qui entraîne des difficultés incommensurables pour gérer le travail et la vie de famille. L'impact de la pandémie sur la santé mentale et le bien-être de chacun ne peut être sous-estimé - et cela inclut les répercussions sur la santé mentale des employé(e)s, des militant(e)s et des dirigeant(e)s du SSG qui doivent travailler très fort dans des circonstances extrêmement difficiles pour répondre à tous les défis que les membres du SSG doivent relever.

Ce que nous réserve l'avenir...

Avec le déploiement des vaccins, le lieu de travail que nous avons connu hier ne sera plus celui de demain. De nombreux membres pourraient ne jamais retourner au bureau s'ils choisissent de travailler à domicile ou à distance. D'autres pourraient quant à eux décider de travailler chez eux et de revenir au bureau un ou deux jours par semaine, par mois ou par an. Quel que soit leur choix, le lieu de travail sera très différent.

On ne peut nier les ravages causés par la pandémie, mais elle a aussi créé des opportunités. Par le passé, nous avons plaidé en faveur du télétravail et nous nous sommes heurtés à un refus. Aujourd'hui, la plupart de nos membres travaillent à domicile ou à distance. Nous avons également plaidé pour la sécurité des membres pendant les mois d'hiver, et maintenant les membres n'ont plus besoin de se rendre sur leur lieu de travail.

En tant que syndicat, nous devons trouver des moyens de rencontrer et de faire participer les membres du SSG. Nous devons faire preuve d'innovation pour engager nos membres lorsqu'ils travaillent à distance.

Les conférences et les congrès auxquels nous aurions assisté en personne, en temps normal, le seront désormais virtuellement. Ainsi, notre 8e Congrès triennal et les congrès régionaux de l'AFPC se tiendront tous virtuellement. Le travail se poursuit pour s'assurer que nous aurons un congrès couronné de succès, et nous surveillerons les congrès régionaux de l'AFPC afin d'obtenir les meilleures pratiques pour des rassemblements sécuritaires et sains.

Le SSG a apporté avec succès du soutien et de la formation à treize sections locales afin de faciliter leurs AGA ou leurs assemblées générales virtuelles. Dans chaque cas, les réunions virtuelles sont devenues de plus en plus efficaces et productives. Nous avons été en mesure de tenir des élections pour les postes de dirigeant(e)s, et les sections locales sont en mesure de mener leurs affaires comme il se doit.

Services publics et Approvisionnement Canada

Le travail que nous menons avec nos employeurs se poursuit normalement. Services publics et Approvisionnement Canada continue de servir les Canadiens et Canadiennes. Nos membres ont rempli sans interruption leurs fonctions et ce, depuis le début de la pandémie en mars 2020. Les postes de certains membres ayant été jugés critiques ils ont dû se rendre sur les lieux de travail comme ils avaient l'habitude de le faire. Nous nous sommes assurés que les protocoles de santé publique étaient bien en place pour que nos membres soient en sécurité sur leur lieu de travail.

Nous continuons à tenir des réunions de consultation avec de nombreuses directions au sein de SPAC, comme les Biens immobiliers, les Services ministériels, les Ressources humaines et la Paye, pour n'en nommer que quelques-unes. Le SSG travaille avec l'employeur sur plusieurs fronts. Nous devons nous assurer que les lieux de travail respectent scrupuleusement les protocoles sur la santé et la sécurité de nos membres. Le SSG veut également que nos membres peuvent continuer à travailler à domicile ou à distance jusqu'à ce que la pandémie soit terminée.

Conformément à la politique du gouvernement du Canada sur la diversité et l'inclusion, nous menons des discussions sur l'initiative d'embauche de SPAC en mettant notamment l'accent sur les membres des groupes d'équité. Nous soutenons l'embauche continue de membres autochtones, issus de communautés racialisées, de LGBTQ, de femmes ou de personnes handicapées. Cela est nécessaire non seulement au sein de SPAC, mais aussi dans l'ensemble de la fonction publique.

Les membres du SSG qui travaillent pour la Direction de la rémunération et de l'administration, la Direction des RH à la paye et la Direction des solutions de la paye continuent de payer les fonctionnaires même si le système de rémunération ne fonctionne toujours pas correctement. En consultation avec les trois directions, ils continuent de rechercher, de circonscrire et de corriger les problèmes au sein des RH à la paye. Nous espérons que l'employeur sera en mesure d'établir un système plus fiable et de commencer à payer les fonctionnaires correctement et à temps.

Services partagés Canada

À l'instar de SPAC, Services partagés Canada se concentre sur le lieu de travail de l'avenir ; les membres du SSG y sont au service des clients depuis mars 2020. Nous avons assisté à une certaine réorganisation au sein de SPC, les secteurs d'activité étant ainsi convergents. Aucun poste n'a été perdu lors de cette restructuration. Le SSG a été en consultation au nom de nos membres des centres d'impression en vrac à Montréal et à Belleville. Cette activité est transférée à SPAC, et nous nous assurons que nos membres reçoivent le soutien et la formation nécessaires pour obtenir d'autres postes au sein de SPC ou d'autres ministères. À la date de la rédaction du présent rapport, je peux affirmer que les membres reçoivent le soutien et la formation dont ils

ont besoin, et se sont vus ou se verront offrir des postes dans leur même lieu de travail au sein de SPC.

Des mesures de santé et de sécurité sont en place lorsque les membres sont sur le lieu de travail et, encore une fois, comme pour SPAC, SPC n'a pas l'intention de faire revenir les membres au bureau tant que la pandémie n'aura pas disparu. Les membres de SPC ont également indiqué qu'ils aimeraient travailler à la maison, tout au moins partiellement, avec un retour au bureau un ou deux jours par semaine.

Monnaie royale Canadienne

Nos membres de la Monnaie royale canadienne (MRC) ont également travaillé sans relâche depuis mars 2020. Nos sections locales d'Ottawa et de Winnipeg ont été en étroite collaboration avec l'employeur pour s'assurer que la santé et la sécurité de nos membres passent avant l'objectif de l'employeur qui est de réaliser des profits. Nous avons été informés que l'Employeur voulait modifier les heures de travail en dehors de la convention collective des membres. En consultation avec les sections locales, nous avons réussi à établir un horaire acceptable pour empêcher l'employeur de sous-traiter le travail.

Finances

Sous la direction et la surveillance constantes de la consœur Monique Desrosiers, notre agente des finances et de l'administration, les finances du SSG font l'objet d'un contrôle quotidien, et il en est de même des systèmes administratifs et internes indispensables pour assurer l'exactitude des rapports et une imputabilité à toute épreuve. Les comptes créditeurs, les remises de cotisations, la paie, les divers rapprochements, les investissements et les états financiers constituent une grande partie des activités et des responsabilités de l'équipe des finances du SSG.

Le Comité des finances du SSG examine les transactions et les rapports financiers, y compris le budget triennal, à la fin de chaque année, avant de faire rapport à la Conférence des président(e)s des sections locales et au Conseil national. Ce comité est présidé par la consœur Martine Babcook - VPN, et composé des consœurs Linda Harding - VPR, et Nicole Rousseau - VPR, des confrères Steve Colterman - VPR, et Russell Carter, président d'une section locale, et de la conseillère technique du personnel, Monique Desrosiers, agente des finances.

L'exercice financier en date du 31 décembre 2020 a été très différent, comme vous pourrez le constater lorsque le Comité des finances du SSG présentera son rapport au Conseil national le 20 avril 2021.

Essentiellement, nos remises de cotisations aux membres n'ont pas été touchées par la pandémie et sont demeurées constantes puisque nos membres ont continué à travailler et à recevoir leur salaire ; toutefois, certaines dépenses variables liées à la représentation et aux réunions et/ou conférences ont été presque inexistantes en raison des restrictions imposées aux déplacements et aux séjours à l'hôtel. Comme vous le savez, les réunions se tiennent virtuellement depuis mars 2020. Les coûts opérationnels et les coûts fixes de l'Élément sont restés les mêmes que prévus, bien que nous ayons bénéficié de certains allègements de la part de PSAC Holdings avec une 'politique de loyer gratuit' d'avril à octobre 2020, soit une économie de plus de 65 000 \$, et un allègement du régime de soins de santé de Coughlin pour les mois de

novembre et décembre 2020, une autre économie de plus de 25 000 \$, en raison de la réduction des réclamations d'assurance au cours de cette année très difficile.

En raison de la baisse monumentale des dépenses, l'excédent de 2020 est beaucoup plus élevé que ce qui était prévu au budget, mais nous avons aussi connu une augmentation du nombre de membres cette année, comme en 2018 et 2019. L'histoire reste la même que l'année dernière, l'excédent de 2020 est plus élevé que celui indiqué dans le budget en raison d'une augmentation de nos effectifs entraînant, par conséquent, une hausse des cotisations. Nous expliquons cette augmentation constante du nombre de membres principalement par la débâcle de Phénix, qui continue d'être résolue grâce au travail acharné et à la diligence de l'équipe des membres de l'AFPC et des membres nouvellement embauchés. Par exemple, le nombre moyen de membres payant des cotisations en **2017** était de **7 530**, en **2018** il était de **8 107**, en **2019**, de **8 966**, et en **2020**, de **10 050**, soit une augmentation de 2 520 membres au cours du cycle budgétaire de trois ans, c'est-à-dire 2018, 2019 et 2020. Il s'agit d'une augmentation de 2 520 membres sur le cycle budgétaire de trois ans (2018, 2019 et 2020), qui n'aurait pas pu être prévue dans notre budget, car nous ne pouvions pas anticiper les chiffres ni le temps que prendrait cette entreprise permanente.

En 2020-21, les opérations et les défis de l'équipe des Finances n'ont cessé de changer radicalement en raison de la pandémie de la Covid-19. Alors que la consœur Monique et le confrère Logan travaillent toujours depuis leur domicile, de nombreuses étapes n'en sont pas moins franchies et ils sont tous deux très fiers que leurs opérations aient pivoté vers un système de classement électronique des finances à '90 %' et un système bancaire électronique à '99 %'. Ils s'efforcent constamment de fournir aux membres des rapports et des paiements en temps opportun. Le système de classement électronique des sections locales est presque terminé et devrait être à jour et inclure les informations actuelles sur les AGA 2021 d'ici cet été.

Le Comité des finances du SSG présentera au Conseil national les états financiers non vérifiés au 31 décembre 2020. Toutefois, la vérification externe 'virtuelle', qui est effectuée par une société de vérification professionnelle indépendante, Andrews & Co. (pour s'assurer que nos rapports financiers sont exacts, transparents et conformes aux principes comptables généralement reconnus), aura lieu en mai 2021. Comme je l'ai indiqué dans mon dernier rapport de septembre 2020, les états financiers vérifiés au 31 décembre 2019 seront présentés au Conseil national le 20 avril lors de ses réunions.

Le Comité national d'examen des finances du SSG présentera également au Conseil national les budgets de 2022-2023 pour cette période triennale ; comme vous vous en souvenez, le **budget de 2021**, pour une année seulement, a été présenté au Conseil national en septembre 2020, en raison de la pandémie de la Covid-19.

Représentation

Comme je l'ai mentionné dans mon dernier rapport, il ne fait aucun doute que 2020 et 2021 s'annoncent comme des années difficiles. La COVID 19 nous a globalement mis dans une situation sans précédent et dans des circonstances très difficiles. Le départ de Wael Afifi en janvier et l'intégration de son remplaçant, le confrère David Girard, sont venus s'ajouter à nos défis. Cependant, l'équipe de représentation s'est très bien adaptée et a pu continuer à représenter nos membres.

Depuis que le confrère Girard s'est joint au SSG le 11 janvier 2021, notre équipe a rencontré nos trois employeurs pour 'faire connaissance' et discuter des défis que posent les griefs au dernier palier. Le roulement du personnel du côté de l'employeur est important, aussi ces rencontres nous ont permis d'établir un premier contact et de faciliter les communications futures.

En date du 24 mars 2021, notre inventaire actuel au niveau final faisait apparaître 171 griefs, portant principalement sur Phénix (20), l'obligation d'adaptation (18) et la description des fonctions (13). Nous avons reçu 62 griefs avant le 31 décembre 2018, lesquels seront traités en priorité ; nous espérons pouvoir réduire considérablement le nombre d'anciens griefs dans notre inventaire en 2021.

Nous avons 57 griefs pour la Monnaie, 90 pour Services publics et Approvisionnement Canada, et 23 pour Services partagés Canada.

Selon Unionware (UW), durant la période du 1er septembre 2020 au 28 février 2021, le bureau du SSG a reçu 61 nouveaux griefs. Au cours de cette même période, UW a révélé que 20 dossiers avaient été transmis à la Section de la représentation de l'AFPC pour demander une évaluation en vue d'un renvoi à l'arbitrage (Unités du CT) ou à des arbitrages (MRC).

Au cours de la même période, l'équipe de représentation a réussi à conclure 17 dossiers. Un dossier est fermé lorsque nous gagnons le grief au dernier palier ou que nous parvenons à un règlement ou, dans de rares cas, lorsque le membre n'est plus intéressé à poursuivre le grief ou si le dossier n'est pas fondé.

Nous avons continué à travailler sur l'exactitude de nos données, et nous améliorons notre capacité à rendre compte des tendances et à les traiter en temps utile.

En plus d'aider à répondre aux demandes quotidiennes, l'équipe de représentation s'occupe également de la gestion des dossiers d'invalidité (GDI) et de Phénix. Notre équipe a travaillé sur de nombreuses questions relatives à la GDI et à Phénix pour lesquelles nous avons fourni une assistance ou un service accéléré, mais à propos desquelles le membre n'a pas déposé de grief.

Conclusion

En guise de conclusion, j'aimerais remercier les membres élus du Conseil national, les vice-président(e)s des régions et les vice-président(e)s nationaux/nationales, qui consacrent leur temps à chercher à améliorer les conditions de travail et la vie de nos collègues. J'aimerais aussi remercier chaque président(e) et vice-président(e) de section locale, secrétaire et trésorier/trésorière, sans oublier les délégués syndicaux/déléguées syndicales qui travaillent d'arrache-pied, ainsi que l'ensemble des militant(e)s au niveau local qui assurent la survie de ce syndicat grâce à leur travail... auquel on ne pense pas souvent. J'aimerais inclure aussi le personnel du SSG pour son dévouement et sa diligence. Enfin, j'aimerais adresser mes remerciements aux membres qui se sont regroupés pour former ce syndicat. Nous travaillons tous ensemble pour traverser cette pandémie, et nous faisons tous et toutes notre part. Je suis heureux que vous fassiez partie de l'équipe du SSG.

Appendice « C » – Rapport de la Vice-présidente nationale Martine Babcook

Comme je commence à rédiger mon rapport le 1^{er} mars 2021, juste quelques jours avant l'anniversaire du Système de paie Phénix, je dois dire que je ne suis pas surprise que nous sommes toujours dans la position de ne pas avoir en place un nouveau système de paie et le Conseil du Trésor continue de causer préjudice à nos membres qui nuisent à leurs intérêts. Mon dernier voyage en personne était exactement il y a un an cette semaine lorsque le Comité des finances s'est réuni pour préparer les états financiers et le budget du Congrès du SSG en 2020. Bien que notre congrès ait été remis, nous étions prêts à soumettre le budget de première année pour 2021 tel que prévu. Le 13 mars 2020 a été la dernière journée que les employées et employés se trouvaient dans un lieu de travail physique, la maison est devenue leur nouvel espace de travail pour une durée inconnue mais comme moi, je ne pensais pas qu'une année plus tard, nous serions dans la même situation. Nous avons commencé avec des questions de VPN comme vous pouvez l'imaginer, le SPAC n'était pas prêt à ce que tout le monde travaille de la maison. En revanche, l'argument qu'aucune personne ne peut faire du télétravail n'est tout simplement plus vrai pour la majorité d'entre nous. La nouvelle façon de travailler était un défi pour la plupart d'entre nous, travailler de la maison avec des enfants, l'enseignement à domicile, le soin des aînés ou travailler de la maison alors que le domicile n'était pas un endroit sûr. J'ai remarqué moi-même une augmentation des questions liées à la santé mentale de nos membres et avec raison; par conséquent, nous vivons dans l'inconnu depuis une année avec aucune lumière au bout du tunnel et aucune normalité comme nous l'avons déjà connu. Tout a changé, la façon que nous travaillons maintenant et les réunions sont tenues au moyen de Zoom, MS Teams, pour n'en nommer que quelques-uns. Les AGA sont tenues en ligne et je dois dire que les quelques-unes auxquelles j'ai assisté se sont très bien déroulées. J'ai bien hâte de participer aux Congrès régionaux de l'AFPC, à la Conférence de la négociation collective et au CTC. Le SSG a poursuivi avec la consultation patronale-syndicale à tous les paliers, et les VPN tiennent régulièrement des appels concernant des mises à jour et des préoccupations. Nous continuons de faire le travail pour les membres, non pas en personne comme nous étions habitués de le faire, et beaucoup trop de réunions ont été convoquées. En 2020, j'ai perdu un être cher, à savoir de ne pas assister aux funérailles d'une personne, sachant qu'un parent ne pouvait pas quitter le pays pour revenir à la maison, les inquiétudes des parents âgés se trouvant dans une autre province, ne sachant pas si mon époux perdrait son emploi et de nombreuses situations de stress. Mon rapport est tellement différent des précédents, mais nous traversons une période d'incertitude et nous vivons dans de nouvelles réalités. Je souhaite vous remercier tous et toutes de votre travail continu pour les membres et n'oubliez pas de prendre soin de vous et soyez prudents et prudentes.

En toute solidarité,

Martine

Appendice « D » – Rapport du Vice-président national, Bruce Roy

Ami(e)s, consoeurs et confrères,

J'ai le plaisir de présenter ce rapport, en tant que vice-président national (VPN), au Conseil national (CN) du Syndicat des services gouvernementaux (SSG).

Vous avez pu lire dans mes rapports des années 2019 et 2020, que l'un de mes principaux objectifs était, et est d'ailleurs toujours, d'appuyer nos consoeurs, confrères et ami(e)s des centrales de chauffage de la région de la capitale nationale (RCN) qui ont été jugés excédentaires par Services publics et des Approvisionnement Canada (SPAC) et ce, depuis le 6 janvier 2021.

Au SSG, nous avons travaillé sans relâche pour garantir le respect des droits de nos membres. Je co-préside le Comité du réaménagement des effectifs (CRE) au nom du SSG qui y est fort bien représenté, notamment par les vice-présidents régionaux Kevin Hanson et Paul Paquette, et le président de la Section locale Joey Palomaki, lesquels, avec le soutien de la consoeur Stephanie Ehler, ont fait des progrès pour s'assurer que l'employeur respecte les droits de nos membres en cette période extrêmement difficile.

Dans le même ordre d'idées, j'ai soutenu nos ami(e)s de la Direction de l'imagerie et opérations du receveur général à Matane, qui ont connu un sort similaire. Cependant, l'employeur, en collaboration avec la Section locale 10060, et avec l'appui de la consoeur sœur Mélanie Hamel, VPR Québec Est, a réussi à réaffecter nos membres, assurant ainsi un minimum d'interruption du service pour les employé(e)s. Un bien bel exemple de collaboration entre tous les niveaux du SSG qui souligne encore plus l'importance de la solidarité en tant qu'organisation. Je tire mon chapeau à la consoeur Hamel et aux membres de l'Exécutif de la Section locale 10060. À la date à laquelle je rédige le présent rapport, nous sommes convaincus qu'aucun membre ne sera officiellement désigné comme étant touché par l'annexe de la convention collective (CC) relative au réaménagement des effectifs (RE).

Consultations

Si je me base sur l'expérience que j'ai vécue aux consultations nationales, je peux déclarer que nous avons fait preuve de grand sérieux mais aussi de respect. Une telle façon d'agir ne peut que nous faire gagner du terrain au nom des membres de ce grand Syndicat qui est le nôtre. Nous devons rester forts et unis. Nous devons nous affirmer et continuer à influencer les décideurs de nos différents employeurs. Lorsqu'un(e) dirigeant(e) du SSG se trouve à une table de consultations, il ou elle est tout simplement la voix des membres.

On m'a confié le portefeuille de Services partagés Canada (SPC) qui a entraîné beaucoup de travail pour rétablir le rôle du SSG à la table des consultations. Avec le soutien de la consoeur Michèle Parent, VPR Québec-Ouest, et du confrère Kevin Hanson, nous traversons une période marquée par une transformation de la qualité de ces consultations. J'espère faire des progrès

importants, en unifiant notre approche à ces consultations extrêmement précieuses. L'un des faits saillants de nos efforts est la création récente du Comité de consultations syndicales-patronales de la Direction générale (CCSPDG) à SPC.

Nos membres m'ont élu pour que je les représente, aussi j'ai bien l'intention de respecter ce mandat qu'ils m'ont confié. Il va falloir compter sur la force du SSG à SPC !

Liste des divers comités auxquels je siège :

Services partagés Canada (SPC)

- Comité national de consultations syndicales-patronales (CNCSP)
- Comité national de la politique en santé et sécurité au travail (CNPSST)
- Comité national de consultations sur les ressources humaines (CNCRH)
- Comité de consultations syndicales-patronales de la Direction générale (CCSPDG)

Services publics et Approvisionnement Canada (SPAC)

- CNCSP
- CNPSST
- Bureau du Programme RH à paye (BPRHP)
- Direction générale du Receveur général et des pensions (DGRGP)
- Consultations sur l'Initiative de renouvellement du milieu de travail (IRMT)

Mentorat

L'encadrement et le tutorat des dirigeant(e)s aux niveaux local et régional constituent la partie la plus importante de nos tâches. Pour maintenir un niveau élevé de représentation de nos membres, nous devons nous assurer sans cesse que nos dirigeant(e)s au niveau local sont proprement encadré(e)s, ce qui inclut la gestion des affaires de leur section locale, la participation à des cours de formation adéquats donnés par l'AFPC, la présidence dans les règles établies d'une assemblée générale annuelle, la convocation régulière d'une réunion de leur Exécutif, et la mise en application des conventions collectives. En outre, il leur faut bien comprendre leur rôle :

- au sein de l'AFPC,
- dans leur région de l'AFPC, et
- au sein des Éléments.

Il est extrêmement important de susciter régulièrement l'engagement de nos dirigeant(e)s locaux/locales. Les sept régions et les quinze Éléments de l'AFPC tiendront leur congrès triennal en 2021. Le SSG doit y avoir une voix forte et savoir se faire entendre. Avec un bon encadrement, nous pouvons garder parmi nous nos talentueux/talentueuses dirigeant(e)s. Le travail d'équipe et le mentorat sont la clé de la force et de la réussite des sections locales. Je suis extrêmement

chanceux d'avoir l'occasion de travailler aux côtés d'aussi grand(e)s dirigeant(e)s de sections locales du SSG, d'un bout du pays à l'autre.

De plus, comme la Section locale 70017 de la RCN manquait de membres au sein de son Exécutif, ainsi que de délégué(e)s syndicaux/syndicales, le confrère Hanson et moi-même avons été le point de contact des employé(e)s de SPC dans la RCN. Nous avons aidé et soutenu plus de 1500 membres de cette section locale lors de réunions portant sur des mesures disciplinaires, le retour au travail, l'obligation d'adaptation, etc.

Je suis heureux d'annoncer qu'en date du 23 février 2021, nous avons tenu une assemblée générale annuelle (AGA) très réussie pour la Section locale 70017, et élu une équipe de dirigeant(e)s au complet, sous la présidence du confrère François Zarraga qui apporte avec lui une riche expérience syndicale pour le plus grand bienfait de cette section locale.

Autres activités

Terminées

- 5 novembre 2020
 - AGA Section locale 10161 Montréal
- 28 janvier 2021
 - Réunion générale Section locale 70013
- 17 février 2021
 - AGA Section locale 10011 Québec
- 23 février 2021
 - AGA Section locale 70017 RCN

À venir

- 9 mars 2021
 - AGA Section locale 10060 Matane
- 14 mai 2021
 - Délégué au Congrès de la RCN de l'AFPC
- 4 juin 2021
 - Observateur au Congrès de la région de l'Atlantique de l'AFPC
- 17 juin 2021
 - Observateur au Congrès de la région du Québec de l'AFPC
- 25 juin 2021
 - Observateur au Congrès de la région des Prairies de l'AFPC

Conclusion

Tous les membres du Conseil national savent à quel point les sections locales sont effectivement l'élément vital de notre Syndicat, mais je tiens à mettre en exergue le groupe de bénévoles qui composent le Conseil national du SSG. Nos vice-président(e)s des régions abandonnent bien plus qu'ils ne recevront jamais dans l'exercice de leurs fonctions. Tout en conservant votre emploi rémunéré à temps plein et en essayant de gérer toutes les attentes que vous avez et ce, à tous les niveaux du SSG, vous continuez à représenter le SSG et nos membres

d'une manière incroyable. Nous avons de la chance de vous avoir. C'est votre leadership qui m'inspire à continuer à travailler dur pour que nos employeurs respectent nos droits.

Je ne peux pas en dire assez sur mes collègues VPN. Les conseillers Babcock et Bush me soutiennent et m'apportent énormément de connaissances qui m'aident à faire face à notre rôle de représentant(e)s de nos membres sur la scène nationale. Que puis-je dire sur le fabuleux personnel du SSG ? C'est de loin l'équipe la plus professionnelle et la plus compétente que l'on puisse réunir. Enfin, j'apprécie le soutien du confrère Howard. La solide équipe du SSG est sans égale ! Sachez que nous continuerons à travailler ensemble au sein du meilleur Élément de l'AFPC.

Présenté respectueusement,

Bruce Roy
Vice-président national

Appendice « E » – Rapport de la vice-présidente nationale, Équité Kelly Bush

Sur la période du 1^{er} mars 2020 au 31 mars 2021

Dans tous mes rapports, je mentionne que cette année a été très différente des précédentes, ce qui est particulièrement pertinent pour le présent rapport. Il semble bien que la propagation de la pandémie n'ait cessé d'amplifier les inégalités dans le monde. Ainsi, l'année qui s'est écoulée a été exceptionnellement chargée pour la VPN-Équité. J'ai siégé aux comités suivants et ai pris part à leurs travaux :

- **Groupe de travail sur le Projet de loi C64**
 - Tous les réseaux sont représentés à ce sous-groupe du Comité national d'orientation en matière de santé et de sécurité, dont je suis la coprésidente. Nous y examinons les informations fournies par le Centre d'expertise et les représentant(e)s de la DSST.

- **Équipe de rédaction de la politique – Projet de loi C-65**
 - Il s'agit d'un travail intensif qui a débuté en septembre et au cours duquel les EM ont travaillé sur la politique intérimaire afin d'assurer la conformité aux nouveaux changements législatifs de la partie II du CCT. Il convient de citer surtout que les enquêtes sont menées dans une perspective de prévention et que si les membres déposent une plainte, ils devraient faire un grief et le mettre en suspens en attendant le résultat du processus ministériel. Le grief autorise deux mandats pour l'enquête, ce qui permet d'utiliser le rapport en dehors du processus du CCT.

- **Comité mixte sur l'équité en matière d'emploi et la diversité (CMEMED)**
 - L'ESE est presque terminée, et nous devrions en recevoir une ébauche. Ce rapport viendra s'ajouter au Plan d'action sur la diversité (plan d'ÉE). Les réseaux de diversité sont en train d'être dotés en personnel, car les recommandations du SSG aux engagements du SM de SPAC étaient de doter les postes, d'ajouter du travail au processus concernant l'entente de gestion du rendement de l'employé(e) (EGRE), de créer un réseau de mentorat ou de travailler au sein des réseaux existants, et de développer un cheminement pour les divers(es) employé(e)s du réseau afin de s'assurer qu'ils/elles ne sont pas bloqué(e)s à un poste de premier échelon et qu'il y a un cheminement de carrière pour quiconque le veut, peu importe la couleur de la peau, la race, la religion, etc.

- **Comité AFPC-national (représentant(e)s des Éléments) et Comité des droits de la personne de la région Atlantique**
 - Le comité régional se réunit périodiquement. Nous venons de terminer notre exercice de planification budgétaire et avons planifié nos activités pour l'année.
 - La réunion du CNRH a eu lieu en janvier 2021, et je soumettrai en annexe mon rapport au président national sur les activités de cette réunion.

- **Réunions du Conseil régional des femmes-AFPC**
 - Ces réunions ont connu une pause à cause de la COVID, mais elles reprennent. Le Conseil régional a tenu quelques réunions, mais le nouveau personnel a vu de nouvelles listes de distribution sur lesquelles je ne figurais pas ; toutefois, cela a été rectifié. La situation est semblable pour le Comité des femmes. J'ai participé à un événement international pour la JIF 2021, mais il y a eu beaucoup de problèmes techniques avec cet appel. Il y a beaucoup de travail très intéressant dans le monde pour faire avancer les droits des femmes et des filles.

- **Comités national et régional de la santé mentale**
 - J'ai participé davantage aux travaux du Comité national, du fait que les tâches relatives au Projet de loi C-65 ont pris le dessus à l'automne 2020. J'ai essayé de faire en sorte que ce comité coordonne les événements, car il est maintenant possible de créer des thèmes d'événements à travers le pays et de s'associer à d'autres comités et événements organisés. Je suis heureuse d'annoncer que le Ministère est en train de donner suite à cette demande. Il y aura des partenariats avec le Bureau de l'ombudsman, les réseaux de diversité et le CDEME pour planifier les événements afin de maximiser la participation et de minimiser les impacts sur les employé(e)s qui souhaitent participer et qui ont des engagements professionnels.

- **Comité directeur national sur la santé mentale**
 - Il s'agit d'un nouveau rôle ; ce comité détermine l'orientation des groupes de travail sur la santé mentale. Nous travaillons sur un plan de 3 ans pour la direction que nous souhaitons prendre au Ministère pour les réseaux de santé mentale.

- **Réseau de la diversité de l'Atlantique**
 - Ce groupe et d'autres dans les régions deviendront partenaires des réseaux de la diversité à travers le pays afin de soutenir les régions sans dense population. Les président(e)s des réseaux de la diversité et des employé(e)s travailleront ensemble pour créer la famille.

- **Cercle des autochtones de SPAC pour le Réseau des employé(e)s**
 - Il s'agit d'un réseau nouvellement formé à propos duquel j'ai participé à l'élaboration du mandat du Comité et de l'ECM pour le poste. Il est essentiel que la VPN-Équité maintienne une relation avec tous/toutes les président(e)s de réseaux pour le bénéfice des membres des groupes d'équité du SSG.

- **Comité des négociations collectives du SSG - présidente**
 - À la suite de notre réunion, nous avons produit un rapport qui est inclus dans la liste de mes activités. Nous avons examiné de nombreuses revendications, et celles qui n'ont pas été retenues ont été renvoyées aux VPR afin de créer des occasions d'engagement avec leurs membres (sections locales et membres individuels).

- **Comité de l'équité du SSG – présidente**
 - Nous avons eu des réunions virtuelles et quelques clavardages et discussions à titre individuel. J'ai soumis un rapport sur les activités du Comité, et nous avons quelques recommandations à présenter à l'examen du Conseil national.

- **Comités nationaux de consultations syndicales-patronales**
 - Nous avons soulevé les problèmes des membres à cette table, et apprenons que de nouveaux éléments sont présentés. Par exemple, nous avons reçu des mises à jour sur la prochaine génération de systèmes de rémunération et de voyage. Nous y avons mentionné les problèmes liés au processus d'EGRE, avant la publication du rapport du médiateur sur la transformation de l'EPMA, et la politique en la matière a été modifiée. Nous avons également soulevé la nécessité de rendre la formation linguistique accessible à tous, et il existe à ce sujet la possibilité de la donner à contrat, à l'instar de ce qui a été fait au Centre des pensions dans le passé.

- **Comité national en matière de santé et de sécurité au travail**
 - Ce comité effectue un travail très important qui touche tout le monde. La santé et la sécurité sont la responsabilité de tous, et ce comité est le seul du Ministère qui est régi par la loi. Nous voyons des informations sur le retour au travail et les masques, l'évolution et l'avenir du travail.
 - La liste des enquêteurs pour le Projet de loi C-65 sera approuvée à cette table, et nous suivrons le nombre de cas déposés au Centre de harcèlement et de violence au travail.
 - Plusieurs politiques seront changées ou modifiées à l'avenir, et je me suis portée volontaire pour être la représentante syndicale au sein de ces équipes.

Un certain nombre de réunions ad hoc ont été convoquées et plusieurs changements ont été apportés à la structure du Ministère et aux politiques. Il reste bien du travail à faire, mais rien n'est plus gratifiant que d'aider nos membres et ami(e)s. Le travail que nous faisons est important, alors si vous rencontrez des difficultés dans votre rôle au sein du Ministère n'hésitez pas à nous contacter car nous pouvons bien souvent vous aider. Nous ne pourrions pas vous venir en aide si nous ne connaissons pas vos problèmes. Comme la plupart le savent, le pays a été divisé. J'ai les régions de l'Atlantique et de l'Ontario, mais cela ne nous empêche pas de nous entraider.

Je voudrais prendre un moment pour remercier Dominique, Jason, Maria, Stephanie, Wael et David pour toute l'aide qu'ils et elles nous apportent dans les rôles que nous assumons. Nous disposons de nombreuses ressources à tous les niveaux pour nous aider dans notre travail, la plus importante étant celle de nos sections locales. Nous devrions concentrer le prochain mandat sur le développement de nos sections locales, de manière à améliorer la carrière des membres actifs.

Merci pour votre temps, et si vous avez des questions, n'hésitez pas à nous contacter ou à les poser lors de la réunion.

Présenté respectueusement,

Kelly Bush

Vice-présidente - Équité



Circulaire

Destinataires : Colleen Coffey

Randy Howard

De : Kelly Bush

C.c. : Veuillez cliquer ici pour entrer le nom de la personne désignée

Date : le 16 février 2021

Objet : Réunions du Comité national des droits de la personne en 2020-2021

1. Date de la réunion : 13/1/2021

2. Autochtones Accès Fierté

VR Femmes Élément

3. Court résumé de la réunion

Jour 1 : La réunion était différente par rapport aux années précédentes, aucune suggestion n'étant demandée aux membres pour des points à inscrire à l'ordre du jour. J'ai par ailleurs rencontré un grand nombre de difficultés techniques. Les discussions ont porté sur plusieurs semaines, la première séance d'ouverture ayant lieu le 13 janvier, la réunion de l'Élément le 14 janvier, et la séance de clôture le 28 janvier.

Cérémonies d'ouverture : Nous avons entendu un discours de Sharon, qui a tout d'abord abordé le cas George Floyd, puis le racisme anti-Noirs et anti-asiatiques. Elle a ensuite mentionné les communautés autochtones et Joyce Echaquan. Les groupes militant pour la suprématie blanche de la Nouvelle-Écosse nuisent aux pêcheurs autochtones. Elle a aussi signalé les attaques contre la capitale américaine, la popularité croissante des médias sociaux pendant l'isolement et les défis créés par la pandémie, de même que les 'Proud Boys' ainsi que le Projet de loi C-65, l'équité salariale et l'accès au congé 699. Toutes ces informations ont permis de cibler notre travail sur l'éradication du racisme et de souligner l'importance de ce que nous entreprenons.



Meera Chander nous a fait une présentation sur le Groupe de travail sur l'équité entre les sexes, y soulignant le besoin de changement à tous les niveaux du Syndicat, mais surtout au niveau local. Une formation sera donnée sur les LGBTQ+ par Danielle. Le plan de mise en œuvre est en cours d'élaboration, malgré la publication du rapport depuis près d'un an à la date de la présentation.

Un panel d'intervenants a répondu aux questions sur le racisme anti-Noirs/Autochtones. Les Autochtones ont du mal à attirer et à maintenir l'attention sur ces questions. Le récit de Joyce n'a été médiatisé que grâce à Facebook. Le racisme et la discrimination sont présents et pris en compte au Canada. Il y a des problèmes concernant le programme de vaccination au pays, les citoyen(ne)s laissant savoir que les communautés autochtones ne devraient pas être les premières à recevoir le vaccin, ne voulant pas être des cobayes.

La diversité n'est pas exempte de... diversité ! La question de l'internement de 1942 a été soulevée, période durant laquelle les familles ont été déchirées, les répercussions étant durables. Il est important de savoir qui raconte l'histoire, car il s'agit de son point de vue et peut-être pas de la vérité.

Les points communs sont que nous sommes, toutes et tous, pleins et pleines d'amour pour autrui, et que sommes tous et toutes aimé(e)s, que nous avons des familles et voulons un monde meilleur pour nos enfants. Certaines personnes souhaitent créer une concurrence entre les groupes d'équité, mais nous ne pouvons pas laisser cela se produire. Partagez l'information -- il est si important de transmettre les connaissances. Faites le travail du Syndicat, ne soyez pas un simple spectateur ou une simple spectatrice, et occupez un poste, appropriiez-le-vous, ou faites de la place pour ceux/celles qui travailleront. Nous avons beaucoup de travail à faire dans la société, le Syndicat et les lieux de travail.

Jour 2 : Nous avons eu droit à une présentation d'Andrea Peart sur le Projet de loi C-65, qui n'est pas parfait ; voir les présentations (les mêmes que celles reçues précédemment). Le CCHST est un filet de sécurité, approuvez les enquêteurs avec prudence. Déposez des griefs afin d'assurer un recours à nos membres.

Une formation sur le racisme anti-Noirs a été offerte par le CNA, du coup certains Éléments envisagent de la donner à leurs conseils nationaux.

Brenda Shellington a fait une présentation sur la négociation collective, mais je n'ai pas pu entendre grand-chose en raison de difficultés techniques.

Jour 3 : Clôture et comptes-rendus :

Minorités visibles : racisme anti-Noirs, colonisation, Projet de loi C-65, *Loi sur l'équité en matière d'emploi*. La discussion a porté sur la lutte contre le racisme dans la



communauté, le Syndicat et les lieux de travail, ainsi que dans la société dans son ensemble. L'éducation a été présentée comme un moyen de combattre l'ignorance.

Autochtones : La conversation a porté sur la Covid et le retour au travail, la justice pour Joyce et les FFADA, ainsi que sur les plans de lutte contre le racisme. Il a été mentionné que l'éducation est là-aussi un recours indispensable. Il a été question d'étendre le réseau par le biais des centres d'amitié.

Élément : Voir le Jour 2.

LGBTQ2+ : Des présentations ont été faites sur les résolutions qui seront soumises au Congrès, et Mason Barkley a parlé du fait d'être un jeune noir et homosexuel. Il a abordé la question de la résilience des queers et discuté de l'épée à double tranchant que sont les médias sociaux. Il est important de se déconnecter de temps en temps pour sa propre santé mentale. Gail Lem a quant à lui parlé de leurs attentes pour l'avenir, de leur désir de relancer les ateliers d'alliés des réunions d'équité précédentes. Ils souhaitent que les dirigeant(e)s syndicaux/syndicales soient mieux formé(e)s. Il a été question de la création d'un glossaire des termes non binaires ainsi que des dons de sang et d'organes.

Handicap : La Covid a fait des ravages dans le Nord où on y recense un grand nombre de tentatives de suicide. Le télétravail est certes une bonne chose mais les gestionnaires devraient mieux connaître l'obligation de prendre des mesures d'adaptation. Les problèmes de santé mentale ne se comptent plus. Maureen Hamm et Bonnie Burington sont venues parler de la poursuite de leur travail. La CC doit être plus explicite sur les mesures d'adaptation.

Les femmes : Il a été question de la garde d'enfants avec une présentation de Morna Ballantyne. La pandémie a soulevé de nombreux problèmes systémiques dans les soins aux enfants et aux personnes âgées. Elles ont discuté du rapport du Groupe de travail sur l'équité entre les sexes, de la prochaine Conférence des femmes et de ce que signifie une réunion virtuelle, de même que de la violence conjugale et de la Covid... de ce que pouvons-nous faire, par exemple des signaux de la main pour faire savoir aux personnes qui participent à la vidéo ce qu'il se passe.

Seema a parlé de l'exercice de dotation en personnel, précisant avoir reçu beaucoup de commentaires. La dotation en personnel est l'une des questions les plus importantes. Chris et Seema ont fait une présentation au BDPRH et à la CFP, laissant entendre que c'était le début d'une conversation plus longue et plus exhaustive. Un résumé des questions soulevées a été donné, soit sur l'abus de pouvoir, les délégations permettant au meilleur ami de s'adapter, la Covid a été un prétexte pour augmenter les nominations non annoncées de 40 à 60%. La direction



fait appel à des personnes extérieures, et le processus de plainte ne fonctionne pas. En outre, les discussions informelles sont inefficaces en raison du pouvoir discrétionnaire. Ils ne veulent pas de diversité de pensées, de regards ou d'opinions. Les PGRE sont utilisés pour les processus de dotation en personnel, tant pour l'avancement que pour la discipline. Les exigences en matière d'éducation sont adaptées en fonction de ce qui correspond au mieux.

Loi canadienne sur l'accessibilité -Luna : La définition a été élargie mais l'objectif principal est de créer un Canada exempt d'obstacles. Il faut incorporer l'accessibilité dans notre façon de voir et d'agir.

Les ministères doivent montrer les progrès accomplis et mettre en place des réseaux, et les représentant(e)s syndicaux/syndicales doivent encourager tout le monde à y contribuer. Il ne faut pas y penser après coup, mais poser les questions avant de passer à l'action. Le Fonds centralisé pour un milieu de travail habilitant est de 10 millions de dollars, à investir dans des projets d'accessibilité. Le Programme de passeport, qui est celui de Luna, a été lancé. Un projet a été entrepris par SPC, à savoir une bibliothèque de prêt d'équipement adapté pour les employé(e)s de durée déterminée afin d'aider à fournir les outils nécessaires. Il y a un pôle d'accessibilité sur GCpédia, et le Bureau de l'accessibilité Canada a un rapport d'étape.

4. Mises à jour sur les campagnes et les enjeux :

Grief de principe sur le code 699 : Yafa Jarrar, nouvelle agente des griefs et de l'arbitrage à l'AFPC, travaille sur les deux griefs de principe concernant le code 699. L'employeur a eu de la difficulté à comprendre ses propres politiques, ce qui a laissé nos membres frustrés par des messages contradictoires et des directives imprécises. D'autres BA vont devoir attendre le résultat de nos griefs de principe. En vertu de l'article 53.01 de la CC des PA, le fait de retenir ce congé constitue une violation directe de la CC.

En outre, demander aux membres d'utiliser d'abord leurs autres congés fait l'objet du deuxième grief de principe, et par ailleurs demander aux membres d'utiliser des congés annuels en cas de maladie est aussi une violation de la CC. Les membres n'ont droit au congé 699 que s'ils attendent les résultats d'un test, ce qui peut prendre de deux heures à deux jours.

Le premier grief de principe a été renvoyé à la Commission. Une conférence préparatoire à l'audience a eu lieu au cours de laquelle il a été demandé à la Commission de combiner ces deux griefs. Ce dossier devrait être traité en quelques semaines et ne pas prendre plusieurs mois.

L'AFPC s'est associée au CEFN pour une formation sur le racisme anti-Noirs.



La formation sur les LGBA+ sera mise en œuvre.

- Lien vers les priorités des régions ou des Éléments

Formation sur le racisme anti-Noirs et les LIGBA+.

5. **Actions suggérées dans la région ou l'Élément**

Demander une formation sur le racisme anti-Noirs/Autochtones pour notre Conseil national.

6. **Suivi et délais requis**

Aucun n'a été noté, car il y a eu très peu d'interaction en raison de difficultés techniques. Il est suggéré que les membres actuels définissent les priorités du prochain mandat afin de guider les futurs membres et d'assurer la continuité.

8. **Prochaine réunion (si la date est connue) : Date pas encore arrêtée**

Appendice « F » – Rapport du Comité des reconnaissances syndicales du SSG

Le Comité des reconnaissances syndicales (CRS) est composé de moi à titre de Président, Heather Rawlins, Vice-présidente régionale par intérim, Monica Mercier, Présidente de la section locale 70019, et Maria Thomas et Diane Rancourt, à titre de personnes-ressources du SSG. Le comité a tenu deux conférences téléphoniques. Une conférence téléphonique a eu lieu le 3 février 2021 pour discuter du rapport du CRS, de deux motions qui seront présentées au Conseil national, et des cadeaux pour le Congrès 2021, et une conférence téléphonique a eu lieu le 8 octobre pour choisir les récipiendaires des bourses d'études du SSG. Les gagnantes et gagnants sont les suivants :

La **Bourse d'études Bonnie Robichaud** (1 000 \$) pour l'année 2020 a été attribuée à **Dawson Woodworth**, fils de William Woodworth, de la section locale 20001, région du Pacifique.

La **Bourse d'études commémorative Jim Williams** (1 000 \$) pour l'année 2020, a été attribuée à **Caroline Demers**, fille de Robert Demers, de la section locale 10011, région du Québec.

La **Bourse d'études commémorative A.F. Wood** (1 000 \$) pour l'année 2020, a été attribuée à **Gabriel Demers**, fils de Robert Demers, de la section locale 10011, région du Québec.

Malheureusement, aucune demande n'a été reçue pour la **Bourse d'études commémorative Bob Haywood** (1 000 \$); par conséquent, les membres du Comité des reconnaissances syndicales ont décidé que deux bourses seront attribuées en 2021.

Les renseignements portant sur les bourses du SSG de 2021 seront affichés sur le site Web sous peu. Veuillez encourager vos membres à présenter une demande. Le comité se réunira au cours de l'automne en vue de choisir les gagnantes et gagnants.

J'aimerais rappeler aux membres du Conseil national que le SSG offre les honneurs suivants : le titre de Membre à vie du SSG, le titre de membre honoraire du SSG et des Prix d'excellence du SSG, et vous trouverez les renseignements sur le site Web du SSG.

L'AFPC offre également des bourses d'études, des récompenses et des prix d'excellence, et vous trouverez les renseignements sur le site Web de l'AFPC.

J'encourage les membres du Conseil national à communiquer avec leurs Présidentes et Présidents de section locale en vue de faire la promotion des bourses du SSG et de l'AFPC et des différents prix.

Au nom des membres du Comité des reconnaissances syndicales, je soumetts deux (2) motions au Conseil national et j'espère pouvoir compter sur votre appui.

Soumis respectueusement au nom du Comité,

Anthony Drozdowski
Président, Comité des reconnaissances syndicales,
Vice-président régional pour les régions de l'Atlantique

Appendice « G » – Rapport de la Vice-présidente régionale Sue Soubra Boone, Région de l'Ontario

Salutations à tous mes collègues syndiqués : confrères et consoeurs du SSG,

Il me fait plaisir de soumettre mon rapport à titre de VPR pour la région de l'Ontario.

La rédaction de ces rapports me donne l'occasion de réfléchir aux activités ayant pris cours durant l'année qui vient de s'écouler. Comme d'habitude, l'année a été occupée et remplie de défis et la prochaine année semble qu'elle le sera davantage. Plusieurs raisons existent pour que la charge de travail soit aussi élevée, mais à la fin, nos membres ont simplement besoin de nos services plus que jamais sur des sujets fort variés. Les problèmes les plus courants sont des préoccupations ayant trait à des descriptions de poste incomplètes et/ou erronées, du harcèlement, congé 699, discipline et des mesures d'adaptation. Dernièrement, les préoccupations les plus importantes sont liées à la COVID-19 et le retour sécuritaire dans nos milieux de travail.

La section locale 00027 a tenu virtuellement son AGA le 2 décembre 2020, et lors de laquelle, on a élu de nouvelles représentantes et de nouveaux représentants à l'exécutif de la section locale. Les membres de l'exécutif de la section locale 00031 de London demeurent les mêmes. Je suis en contact avec la Présidente de la section locale afin de m'assurer que le tout fonctionne bien au sein de cette section locale vu que la date de leur AGA virtuelle n'a pas encore été fixée.

J'assume toujours mon rôle de Co-présidente du Comité régional de santé et de sécurité au travail et du Comité de consultation patronale-syndicale à Toronto. J'agis également à titre de conseillère au Groupe consultatif régional sur l'accessibilité, et je suis membre du Comité de santé et de sécurité psychologique de la région de l'Ontario. De plus, je suis membre du Comité d'équité, et du Comité des règlements au sein du Conseil national du SSG.

J'assiste aux réunions du Conseil régional de l'AFPC et aux réunions du Comité des droits de la personne lorsque c'est possible. J'assiste aux réunions du Conseil régional de l'Ontario de l'AFPC, à titre de membre, avec les représentantes et représentants des personnes ayant un handicap. De même, je siège au Groupe de travail national sur les droits de la personne pour les membres ayant un handicap. Je continue d'assister à la formation virtuelle dispensée par l'AFPC lorsque disponible et je profite des modules de formation en ligne de l'AFPC en vue de poursuivre ma propre formation syndicale.

Enfin, je souhaite remercier la consoeur Azra Jusuf de son rôle à titre de VPR pour la région de l'Ontario. Elle continue de m'offrir du soutien en ce qui a trait aux griefs dont nous nous occupons, et je la remercie d'avoir soumis ma candidature à titre de « **Militante locale de l'année** ». Enfin, et surtout, je

souhaite remercier tous les membres des exécutifs de sections locales au sein de la région de l'Ontario, le Conseil national du SSG et le personnel du SSG de leur soutien continu.

À titre de VPR, j'ai assisté à la formation et comités suivants :

- Co-présidente, Comité régional de santé et de sécurité
- Réunions du Comité régional patronal-syndical
- Réunions du Conseil régional local
- Réunions du Conseil national / Conférences téléphoniques
- Réunion du Conseil de l'Ontario de l'AFPC
- Réunion régionale de santé et de sécurité
- Comité des droits de la personne et Comité régional d'équité
- Participation au Comité régional des finances du Congrès de l'AFPC

Merci,

En toute solidarité,

Sue Soubra Boone

**Appendice « G » – Rapport de la Vice-présidente régionale
Shanny Doucet
Nouveau-Brunswick et Île-du-Prince-Édouard**

Rapport portant sur la période d'avril 2020 à mars 2021

Je représente les membres de quatre sections locales au Nouveau-Brunswick et à l'Île-du-Prince-Édouard, qui sont situées à Moncton, Shediac, Miramichi et Charlottetown, et dont les membres sont répartis à différents endroits dans ces quatre villes.

En raison de la pandémie, la plupart de nos membres travaillent désormais à partir de leur domicile, un petit pourcentage d'entre eux se rendant toujours à leurs bureaux du fait que leurs tâches ne peuvent être effectuées à distance. Toutes les activités syndicales ont été menées sur des plateformes sociales, sauf indication contraire dans mon rapport.

Section locale 60009 Moncton (Direction générale des biens immobiliers, Services partagés Canada et Bureau de paye)

La partie qui concerne le Centre des services de paye de cette section locale ne cesse de croître. Il semble en effet qu'un nouveau groupe voie le jour tous les deux mois. Du fait de la pandémie, tous les personnels du Centre des services de paye travaillent à domicile, les bâtiments étant temporairement fermés jusqu'à nouvel ordre. Un plan de retour au travail a été élaboré et sera mis en œuvre dès que les édifices rouvriront leurs portes.

Cette Section locale comptait 76 membres en septembre 2017, lorsque j'ai commencé comme VPR. Elle a, depuis, pris une certaine ampleur, recensant plus de 350 membres au Bureau de paye satellite situé dans le bâtiment de la Cour du patrimoine et au 50 rue King à Moncton. Malheureusement, même si les membres ont signé des cartes à 4 et 5 reprises, ils n'apparaissent toujours pas comme membres, ce qui signifie que la Section locale ne reçoit aucune cotisation. En mars 2020, la liste indiquait 79 membres et 24 cotisant(e)s Rand, pour un total de 103, alors qu'en novembre 2020, elle comptait 185 membres et 60 cotisant(e)s Rand, pour un total de 245. Les délégué(e)s syndicaux/syndicales et le bureau régional de l'AFPC ont fait de l'excellent travail pour saisir toutes les données dans le logiciel Unionware. Nous avons encore un certain nombre de membres qui apparaissent un peu partout, et qui n'ont donc pas pu être saisis dans Unionware. Les informations ont été envoyées au bureau national de l'AFPC pour qu'il prenne des mesures supplémentaires.

Section locale 90031 Charlottetown (Direction générale des biens immobiliers, Services partagés Canada et Bureau de paye)

Aucun changement majeur n'est à signaler concernant cette section locale. Lorsque j'ai commencé comme VPR en septembre 2017, elle comptait 36 membres. Avec l'ajout du Centre des services de paye satellite de Charlottetown (Stratford) et ses quelque 100 membres, la Section locale ne compte toujours que 49 membres plus 7 cotisant(e)s Rands, pour un total de 56 en mars 2020. Depuis lors, un processus de sélection a eu lieu et de nouveaux membres auraient dû être ajoutés. En novembre 2020, la Section locale comptait 62 membres plus 2 cotisant(e)s Rands, pour un total de 64. Là encore, ce chiffre est bien inférieur à ce qu'il devrait être, et la Section locale a besoin que les cotisations lui parviennent pour continuer à apporter son aide aux membres.

Section locale 60018 Shediac (Centre des pensions, Bureau de paye)

Cette section locale compte plus de 900 membres travaillant dans 4 bâtiments différents à Shediac (N-B.), notamment pour le Centre des pensions et le Bureau satellite de la paye du Gouvernement du Canada. Encore une fois, lorsque j'ai commencé comme VPR en septembre 2017, la liste des membres faisait apparaître 709 membres, et plus de 2 ans plus tard, elle en comptait moins qu'en 2017, soit 666 membres plus 84 Cotisant(e)s Rand, pour un total de 749. En novembre 2020, elle recensait 737 membres plus 105 cotisant(e)s Rand, soit un total de 842.

Section locale 60011 Miramichi (Centre des services de paye)

Cette section locale comptait 605 membres en septembre 2017, et en mars 2020, elle en avait 671 plus 86 cotisant(e)s Rand, soit un total de 757 membres. En date du mois de novembre 2020, la section locale recensait 755 membres plus 78 cotisant des Rand pour un total de 833. En réalité, elle devrait avoir plus de 900 membres répartis dans trois bâtiments différents à Miramichi, au Nouveau-Brunswick. Cette section locale continue à se développer, et peut s'appuyer sur un bon Exécutif et des délégué(e)s syndicaux/syndicales qui ne veulent rien d'autre qu'aider leurs membres.

Depuis mon dernier rapport, j'ai démissionné de la présidence du Comité de la mise en valeur des sections locales, mais suis toujours membre du Comité d'équité du SSG et du Comité de discipline interne.

En outre, je siège au Comité régional de la SST et au Comité régional des CSP, qui se réunissent tous les trimestres.

Des consultations avec l'employeur au niveau national ont eu lieu pour les RH à la paye, en octobre et décembre. D'autres sont à signaler avec l'employeur, toujours au niveau national, pour la DGRGP, en décembre. En ce qui concerne la DGAP, étant donné qu'elle compte trois sous-directions (Centre des services de paye, Solutions de rémunération, et RH à la paye), il a été difficile de déterminer qui devait s'asseoir à quelle table. La dernière réunion nationale pour l'ensemble de la DGAP a eu lieu en février 2019.

Je suis très engagée dans les travaux de l'AFPC au niveau régional. En effet, je suis la directrice des membres francophones du Conseil de l'Atlantique de l'AFPC, au sein duquel je suis membre du Comité des femmes et également la coprésidente du Comité de l'éducation. Je participe aux travaux de la Fédération du travail du Nouveau-Brunswick (FTNB), suis la représentante de l'AFPC au Conseil exécutif de la FTNB, fais partie du Groupe de travail des syndicats des services publics avec la FTNB, où nous travaillons avec différents affiliés pour faire pression sur le gouvernement afin de modifier divers textes de loi portant notamment sur les négociations collectives, la loi anti-briseurs de grève, etc. Je suis l'une des deux coordinatrices responsables et participe également en tant qu'animatrice et chaperonne au camp d'été des jeunes Blair Doucet de la FTNB. Ce camp s'adresse aux jeunes de la 9e à la 12e année, dont au moins un des parents travaille dans un milieu syndiqué affilié à la FTNB. Nous leur offrons différents ateliers sur le travail, le syndicalisme et la SST. Après avoir obtenu leur diplôme, les jeunes recevront une bourse de 250 \$ pour chaque année de participation au camp. Il n'y a pas eu de camp de jeunes pendant l'été 2020 en raison de la pandémie.

Je suis très fière et honorée d'avoir été sélectionnée par l'AFPC pour participer à la cinquième cohorte du Collège du travail du CTC. À ce jour, j'ai suivi les cours suivants : Fondements de l'économie politique, Théorie et pratique des syndicats, Pensée stratégique et vision de projet, Vérité et réconciliation - Mesures. Les cours suivants en ligne devaient commencer en mai pour se terminer en classe la semaine du 12 au 17 juillet, à Cornwall (ON), mais ont dû être suspendus en raison de la pandémie. La prochaine session n'est pas encore planifiée mais il semble qu'elle sera entièrement réalisée virtuellement à partir de l'été 2021.

Les conventions collectives ayant été ratifiées pour les groupes PA, TC, EV et EB, on a fait appel à mon aide pour donner les séances d'information de l'AFPC en français aux membres de l'Atlantique. J'ai ainsi dirigé 7 de ces séances.

Je tiens à remercier les dirigeant(e)s des sections locales pour leur soutien continu aux membres, sans oublier les membres du Conseil national pour leur support.

Soumis respectueusement,

Shanny Doucet,

VPR-N-B, & Î-P-É.

Avril 2020

- 1 Conférence téléphonique du Conseil national du SSG
- 2 Mise à jour régionale de la Direction générale des biens immobiliers
- 7 Conférence téléphonique du Comité des statuts de la région de l'Atlantique-AFPC
- 8 Conférence téléphonique du Conseil national du SSG
- 15 Conférence téléphonique du Conseil national du SSG

- 16-17 Réunion du Comité des statuts de la région de l'Atlantique-AFPC
- 23 Mise à jour régionale de la Direction générale des biens immobiliers
- 23 Conférence téléphonique du Conseil national du SSG
- 24 Conférence téléphonique du Conseil national du SSG
- 27 Conférence téléphonique du Conseil de l'Atlantique de l'AFPC
- 27 Conférence téléphonique de la FTNB
- 29 Conférence téléphonique du Conseil national du SSG
- 30 Mise à jour régionale de la Direction générale des biens immobiliers

Mai 2020

- 6 Conférence téléphonique du Conseil national du SSG
- 11 Conférence téléphonique du Conseil exécutif de la FTNB
- 12 Webinaire : Maintenir la santé mentale en période de pandémie
- 13 Réunion publique de l'AFPC (anglais)
- 14 Séance d'information de l'AFPC (français)
- 14 Mise à jour régionale de la Direction générale des biens immobiliers
- 19 Réunion du Comité de l'équité du SSG
- 20 Conférence téléphonique du Conseil national du SSG
- 21 Mise à jour régionale de la Direction générale des biens immobiliers

Juin 2020

- 3 Conférence téléphonique du Conseil national du SSG
- 15 au 10 juillet Congé de maladie

Juillet 2020

- 15 Réunion du Conseil régional de l'AFPC du Grand Moncton
- 16 Mise à jour régionale de la Direction générale des biens immobiliers
- 16 CCSP Section locale 60011, Miramichi (N-B.)
- 20 Webinaire sur la lutte contre le racisme (anglais)
- 21 Webinaire sur la lutte contre le racisme (français)
- 22 Comité des jeunes travailleurs de l'AFPC, présentation sur l'aide aux projets communautaires
- 23 Conférence téléphonique du Conseil national du SSG
- 23 Webinaire sur le racisme anti-noir

- 30 Mise à jour régionale de la Direction générale des biens immobiliers

Août 2020

- 13 Mise à jour régionale de la Direction générale des biens immobiliers
- 18 Retour au Groupe de travail 'Retour sur le lieu de travail'
- 18 Groupe de travail de l'AFPC N-B sur les élections provinciales
- 19 CCSP Section locale 60018, Shediac (N-B.)
- 20 Conférence téléphonique du Conseil national du SSG
- 24 Groupe de travail de l'AFPC N-B sur les élections provinciales
- 27 Mise à jour régionale de la Direction générale des biens immobiliers
- 31 Groupe de travail de l'AFPC N-B sur les élections provinciales
- 31 Webinaires PA de l'AFPC (12h et 18h30)

Septembre 2020

- 1 Webinaire CT de l'AFPC (18h30)
- 2 Webinaire EB de l'AFPC (16h30)
- 2 Webinaire SV de l'AFPC (18h30)
- 3 Groupe de travail 'Retour sur le lieu de travail'
- 3 Mise à jour régionale de la Direction générale des biens immobiliers
- 9 CRSST
- 14 Jour des élections provinciales au Nouveau-Brunswick
- 15 Appel du Comité de l'équité du SSG
- 16 Webinaire PA de l'AFPC (16h30)
- 17 CCSP Section locale 60011, Miramichi (N-B.)
- 22 Conférence téléphonique du Conseil national du SSG
- 23 Conférence téléphonique du Conseil exécutif de la FTNB
- 24 Appel du Collège du travail du CTC
- 24 Mise à jour régionale de la Direction générale des biens immobiliers
- 28 Webinaire SV de l'AFPC (19h)
- 29 CCSP Section locale 60018, Shediac (N-B.)
- 30 Séance d'info préalable au CSP national RH à paye

Octobre 2020

- 1 CCSP national RH à paye
- 1 Comité des femmes du Conseil de l'Atlantique de l'AFPC
- 4 Événements du Comité régional des femmes de l'Î.-P.-É., Charlottetown (Î.-P.-É) (en personne)
- 6 Groupe de travail 'Retour sur le lieu de travail'
- 7 Comité de l'éducation de l'Atlantique de l'AFPC
- 8 Mise à jour régionale de la Direction générale des biens immobiliers
- 15-16 Conseil de l'Atlantique de l'AFPC
- 15 Réunion du Comité des droits de la personne du Grand Moncton de l'AFPC
- 19 CCSP Section locale 60011, Miramichi (N-B.)
- 20 Réunion du Conseil de la région du Grand Moncton de l'AFPC
- 22 Mise à jour régionale de la Direction générale des biens immobiliers
- 27 Groupe de travail 'Retour sur le lieu de travail'
- 27 Comité régional des femmes du Grand Moncton de l'AFPC
- 28 Conférence téléphonique du Conseil national du SSG

Novembre 2020

- 4 AFPC AGA SLC 60550, UNB Fredericton (N-B.), gestion des élections des membres de l'Exécutif
- 5 CRSST
- 17 CCSP Section locale 60018, Shediac (N-B.)
- 18 AGA du Comité régional des femmes du Grand Moncton (en personne)
- 19 Mise à jour régionale de la Direction générale des biens immobiliers
- 23 CRSST
- 24 Conférence téléphonique du Conseil national du SSG
- 26 CCSP Section locale 60011, Miramichi (N-B.)

Décembre 2020

- 2 AGA du Comité des droits de la personne du Grand Moncton de l'AFPC
- 3 Séance d'information préalable à RH à paye
- 3 Mise à jour régionale de la Direction générale des biens immobiliers
- 8 CSP national RH à paye

- 15 Séance d'info après la réunion RH à paye
- 16 Séance d'info préalable DGRGP
- 17 Consultation DGRGP/SSG
- 17 Mise à jour régionale de la Direction générale des biens immobiliers
- 17 CCSP Section locale 60011, Miramichi (N-B.)

Janvier 2021

- 12 CCSP Section locale 60018, Shediac (N-B.)
- 14 Mise à jour régionale de la Direction générale des biens immobiliers
- 21 CCSP Section locale 60011, Miramichi (N-B.)
- 21 Conseil national du SSG (démo du Congrès avec Encore Canada)
- 21 Réunion de l'AFPC sur les droits de la personne dans le Grand Moncton
- 25 Webinaire sur le Projet de loi C-65
- 25 CCSP Section locale 60009/60018, bureaux du Centre des services de paye de Shediac/Moncton
- 26 Réunion du Conseil de la région du Grand Moncton
- 27 Réunion du Comité régional des femmes du Grand Moncton
- 27 Webinaire - Retour sur le lieu de travail
- 28 Mise à jour régionale de la Direction générale des biens immobiliers
- 29 Conseil de l'Atlantique de l'AFPC

Février 2021

- 11 Conférence téléphonique du Conseil national du SSG
- 11 Webinaire - Histoire des Noirs
- 15 Webinaire - Paroles d'aînés : Les Métis du Canada
- 18 Mise à jour régionale de la Direction générale des biens immobiliers
- 19 Réunion des syndicats du secteur public de la FTNB
- 22 Webinaire sur l'histoire des Noirs
- 23 Webinaire sur l'histoire des Noirs
- 24 CCSP Section locale 60018, Shediac (N-B.)
- 25 Conseil exécutif de la FTNB
- 25 CCSP Section locale 60011, Miramichi (N-B.)

Postes occupés :

- VPR NB&ÎPE-SSG
- Membre du Comité d'équité du SSG
- Membre du Comité des mesures disciplinaires du SSG
- Représentante de l'AFPC à la FTNB et coordinatrice du camp de jeunes Blair Doucet
- Conseil de l'Atlantique de l'AFPC, directrice des membres francophones
- Conseil de l'Atlantique de l'AFPC, coprésidente du Comité de l'éducation
- Conseil de l'Atlantique de l'AFPC, membre du Comité des femmes
- Conseil régional de l'AFPC du Grand Moncton, membre
- Comité des femmes de l'AFPC du Grand Moncton, membre
- AFPC - Droits de la personne Grand Moncton, membre

Appendice « G » – Rapport du Vice-président régional Anthony Drozdowski, Nouvelle-Écosse

Consoeurs et confrères,

Dans mes précédents rapports, j'ai fait état de l'achat de DEA négocié avec succès pour la région de l'Atlantique. Je suis heureux d'annoncer que les défibrillateurs ont été reçus puis distribués aux édifices régionaux, mais que leur installation a toutefois été interrompue en raison des fermetures des édifices à cause de la pandémie. Cependant, depuis janvier 2021, j'ai commencé à recevoir les premiers rapports sur les installations qui ont pu être complétées à certains endroits. D'autres devraient suivre. Je suis également heureux d'annoncer que tous les problèmes liés à la sécurité sur les lieux de travail portés à notre attention, ont été résolus avec succès et que le nombre de secouristes certifiés est en augmentation constante. Le dernier groupe en date a été formé dans le cadre de la restriction pandémique, et a reçu des conseils sur la manière de dispenser les premiers secours en toute sécurité en cas de risque de COVID. Les trousseaux de premiers secours contiennent dorénavant tout l'équipement de sécurité nécessaire.

J'assiste aux réunions syndicales-patronales et aussi à celles sur la santé et la sécurité au niveau régional. J'ai réussi à établir une nouvelle relation en vue de consultations productives avec un DR des RH dans l'Atlantique, récemment nommé, et aussi avec la nouvelle équipe des Relations de travail. Depuis la réouverture des bureaux, nous avons négocié avec succès une approche axée sur le volontariat pour le retour sur les lieux de travail. Aucun membre ne sera obligé de travailler dans les bureaux ou d'assainir/nettoyer les postes de travail utilisés pendant les quarts de travail.

Depuis mon dernier rapport, j'ai observé une diminution du nombre de cas de harcèlement et ai activement donné des conseils et participé à la résolution de dossiers. Toutefois, si le passé est garant de l'avenir, cette tendance optimiste pourrait rapidement s'inverser lors de la gestion des performances de fin d'année. Historiquement, le cas le plus fréquent de harcèlement se produit lorsque les superviseurs dissimulent leur conduite malveillante aux 'entretiens individuels d'évaluation du rendement'. Comme nous le savons bien, le Projet de loi C-65 : *'Prévention du harcèlement et de la violence dans le lieu de travail'* est maintenant en vigueur. L'AFPC offre une excellente formation sur les changements et les nouvelles procédures, que j'ai eu le privilège de suivre, et que je recommande à tous.

L'utilisation abusive des 'évaluations d'aptitude au travail' et les intentions malveillantes de superviseurs semblent diminuées en Nouvelle-Écosse. J'attribue cela aux décrets des autorités sanitaires en vigueur dans la province, qui éliminent (ou du moins réduisent) l'obligation faite aux employé(e)s de présenter des certificats médicaux, et qui rendent difficile la réalisation des évaluations. Nous continuerons à surveiller cette tendance et à en rendre compte. Malheureusement, les abus dans les processus de dotation en personnel continuent d'être un phénomène quotidien dans la région de l'Atlantique.

Les membres de la Nouvelle-Écosse ont participé activement, avec le bureau régional de l'AFPC, au processus de la nouvelle ronde de négociations. Nous continuons à travailler en étroite collaboration avec l'AFPC de l'Atlantique pour mettre à jour nos listes de membres et trouver des solutions aux défis anticipés du piquetage virtuel.

Ma section locale attend avec impatience la première assemblée générale annuelle en ligne. Je tiens à remercier Jason pour son soutien dans l'organisation de celle-ci. Depuis le dernier rapport, Gary a pris sa retraite de son poste de VPR pour Terre-Neuve-Labrador (T-N-L). Au nom de tous nos membres en Nouvelle-Écosse, j'aimerais le remercier pour ses services, son dévouement et son soutien. Par la même occasion, je tiens à adresser mes remerciements à mes homologues régionales Leanne Moss (VPR en fonction à Terre-Neuve) et Shanny Doucet (VPR au Nouveau-Brunswick) pour leur soutien, leur collaboration dévouée et leur solidarité. Enfin et surtout, je voudrais remercier Randy Howard pour son aide et ses conseils constants.

Présenté respectueusement,

Anthony Drozdowski
VPR, Nouvelle-Écosse

**Appendice « G » – Rapport de la Vice-présidente régionale
Jeanette Fillion, Monnaie royale canadienne**

La dernière année a été difficile sur plusieurs fronts. De la COVID-19 au confinement et aux protocoles liés à la pandémie, alors que nous n'avions jamais eu recours à ces protocoles dans le passé, cela s'est avéré un défi de taille et a pris par surprise cette organisation. Il était très évident dès le départ que la direction de la Monnaie royale canadienne n'était vraiment pas prête à faire face à cette pandémie et qu'elle a dû improviser en la matière. C'est un défi permanent. Ce que je retiens par-dessus tout, bien que nous sommes tous et toutes des fonctionnaires fédéraux, nous ne sommes pas tous logés à la même enseigne et par conséquent; cela nous a ouvert les yeux sur les possibilités d'avoir un milieu de travail plus sain et plus respectueux pour tous et toutes. Nous avons beaucoup de travail à accomplir. En espérant qu'en mai 2021, nous verrons des changements positifs, à savoir la fin de la pandémie.

Jeanette Fillion
Vice-présidente régionale des sections locales
de la Monnaie royale canadienne

Alliance de la Fonction publique du Canada (AFPC)

Syndicat des services gouvernementaux (SSG)

Appendice « G » – Rapport du Vice-président régional (VPR)

Kevin Hanson

de la région de la Capitale nationale (RCN)

À titre de Vice-président régional (VPR) de la région de la Capitale nationale (RCN), je continue de travailler fort en agissant comme mentor auprès des membres nouvellement élus de l'exécutif de la section locale 70017. La section locale n'avait pas d'exécutif en place depuis quelques années. La section locale a finalement des membres qui ont pris en main la section locale et ceux-ci sont prêts à assumer le rôle de leadership au sein de la section locale. Une AGA officielle a eu lieu en février, lors de laquelle François Zarraga a été élu Président de la section locale, ainsi que le reste de l'exécutif : Suzi Sirois (Vice-présidente de la section locale), Julie-Ann Busby (Trésorière) et Veronique Artelle (Secrétaire). Toutes mes félicitations vont aux membres de l'exécutif de la section locale 70017.

Je vais continuer à travailler avec l'exécutif de la section locale 70055, et fournir du soutien au Président intérimaire de la section locale, Vladimic Radovic. La section locale tiendra son AGA à un moment donné dans un avenir rapproché, lors de laquelle ils espèrent voir une mobilisation de l'effectif pour attirer davantage de déléguées et délégués syndicaux et de bénévoles. La section locale a fait un excellent travail sous le leadership de Vladimic, et je suis fier des réalisations de tous les membres de l'exécutif de la section locale. Continuez votre bon travail.

Je poursuis mes efforts dans le cadre de la représentation des membres au premier et deuxième palier de la procédure de grief. Il s'agit d'une tâche qui comporte des échéanciers; par conséquent, ce n'est pas toujours facile de s'occuper de la gestion des demandes dans la RCN en raison de la densité démographique des membres au sein de la RCN. Néanmoins, je continuerai de soutenir les sections locales qui me sont affectées lorsqu'elles ont besoin d'aide en matière de représentation et je poursuivrai mon apprentissage avec l'aide des conseils reçus de l'équipe de représentation du SSG et des dirigeantes et dirigeants officiels du syndicat. Je remercie Randy Howard de son soutien, et ma sincère gratitude va à Bruce Roy pour tout son aide et soutien fournis jusqu'à ce jour.

J'ai pu également travailler avec le Comité des communications du SSG, avec Martine Babcook (VPN) qui préside le comité dans la bonne direction. Nous venons juste de lancer une enquête qui a été envoyée aux membres du Conseil national en vue d'obtenir leur rétroaction et leurs commentaires ayant trait au site Web du SSG, de même que leur point de vue sur la présence dans les médias

sociaux du SSG. Je suis impatient de réviser les résultats avec Martine et Azra Jusuf en vue d'élaborer une stratégie de communication pour aller de l'avant.

J'ai eu le privilège de faire partie du Comité de la négociation collective du SSG sous l'égide de Kelly Bush (VPN). Ce fut un plaisir d'être dirigé par Kelly, et les efforts déployés par le comité pour faire le triage de toutes les revendications contractuelles dans le cadre d'une rencontre virtuelle. Je souhaite également remercier Jason Manchester de tout son travail ardu à savoir coordonner tous les documents et animer les réunions. Une mention honorable va à Troy MacDonnell pour ses compétences exceptionnelles en matière de recherche et de son travail ardu à titre de collègue du comité. Beau travail Kelly, Jason et Troy.

Aux membres du Conseil national du SSG et au personnel du SSG, je vous remercie d'être ce que vous êtes, et je m'estime chanceux d'être entouré par de grands leaders comme vous. Continuez d'inspirer parce que le monde a besoin de votre lumière.

Sincèrement,

Kevin Hanson

Vice-président régional (VPR) de la région de la Capitale nationale (RCN)

**Appendice « G » – Rapport de la Vice-présidente régionale
Linda Harding
Vancouver et les basses-terres
Réunion du Conseil national, avril 2021**

Que de rebondissements pour tout le monde au cours des derniers quinze (15) mois. Nous avons commencé l'année 2020 en travaillant au bureau, déplacement pour des réunions, tout en entendant parler de ce coronavirus. Ce n'est qu'en mars que l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et autres ont commencé à y faire référence comme une pandémie. Je suis certaine que les autres étaient du même avis que moi, à savoir que je n'arrêtais pas d'y penser et pourquoi ne pas nous dire qu'il s'agissait d'une pandémie, peut-être alors les gens auraient pris la chose plus au sérieux. Nous avons dû nous adapter, très rapidement dans certains cas, à utiliser la technologie que nous utilisions pour la première fois ou même entendu parler. Soudainement, nous devons nous confiner et ne sortir que pour acheter les articles essentiels. J'étais chanceuse d'avoir un partenaire que je pouvais envoyer faire mon épicerie et autres. Avoir une condition immunodéficiente, je ne voulais pas interagir avec trop de personnes à moins que cela soit absolument nécessaire. Toutefois, un café-restaurant local est demeuré ouvert pour le personnel souhaitant travailler. Je dois dire que lorsque j'étais seule, il s'agissait de mon unique contact avec le monde extérieur. Ils m'ont aidée à rester saine d'esprit. Je crois que cette pandémie nous a permis d'évaluer nos vies et comprendre plus clairement ce qui est important à nos yeux.

Depuis janvier 2020, j'ai assisté à plus de cent-quarante (140) réunions avec le ministère, le SSG, l'AFPC et Centraide. Dire que cela a été un défi et épuisant serait un euphémisme. Vous trouverez ci-dessous une liste des réunions auxquelles j'ai assisté mais je suis certaine d'en avoir oublié quelques-unes.

Comme nous avons passé à un monde virtuel de réunion (Zoom et MS Teams), j'ai continué de co-présider les réunions du Comité régional de santé et de sécurité de même qu'assister aux réunions du Comité régional de consultation patronale-syndicale. En raison de la pandémie, des réunions hebdomadaires, puis ensuite bihebdomadaires avec les partenaires de relations de travail et le Directeur général régional (DGR) de même que des réunions spéciales ont eu lieu au début puisque tout allait si vite!

Au cours de la dernière année, un roulement a eu lieu au sein des DGR. Ravinder Rakhra a été nommée à ce poste au cours de l'été. Elle a apporté une bouffée d'air frais. Nous avons maintenant un meilleur rapport de collaboration depuis les dix (10) derniers mois. Pour la toute première fois, on a été invités à prendre parole à titre de représentantes et représentants syndicaux lors d'assemblées publiques, et avons participé à des portes ouvertes et fournir des commentaires constructifs portant sur la façon de retourner dans les milieux de travail.

Reni Stein et moi siégeons au Comité permanent de réaménagement du milieu de travail à savoir la façon que les choses se dérouleraient lors du retour dans les milieux de travail. Malheureusement, certaines personnes devaient retourner au travail le 9 novembre mais l'Administratrice de la santé provinciale nous a remis en situation de confinement et nous y sommes de façon indéfinie pour le moment.

J'ai participé à plusieurs Conférences de dirigeantes et dirigeants nationaux; de même qu'à des conférences téléphoniques du Conseil régional de la C.-B. de l'AFPC et aux Conférences téléphoniques du Conseil national. Malheureusement, un nombre d'entre elles ont été tenues de façon trop rapprochée et toute la même information a été transmise. Par conséquent, ce ne sont pas toutes les réunions qui étaient instructives.

J'ai assisté à la réunion du Comité des finances en mars 2020, à Ottawa. Il s'agissait de ma dernière réunion en personne. Nous avons examiné les registres, le budget et tous les préparatifs étaient en place pour notre réunion en personne qui devait avoir lieu en avril, à Victoria, C.-B.

Dans le cadre de mes fonctions pour l'AFPC, j'ai assisté à la réunion mensuelle du Comité permanent de la fédération du travail de la C.-B. Je planifie présentement notre première Conférence virtuelle de santé et de sécurité qui aura lieu en mars. Il s'agit de la deuxième conférence que j'aurai présidé.

Je suis également la représentante de Centraide au Conseil exécutif des basses-terres continentales et au Comité du travail du conseil de campagne qui tient une réunion mensuelle. Étant donné que ce sont maintenant des réunions virtuelles, cela rend la tâche plus facile d'assister à ces réunions qui ont lieu tôt le matin (habituellement 7 h 30).

Notre section locale a connu des bouleversements au cours de la dernière année. La consœur Melissa March est devenue notre Présidente de section locale en février 2020. Elle a pris congé pour poursuivre son rêve d'effectuer du travail social en août. Après Noël, j'ai fait une visite sociale en distanciation avec elle et ses filles et elle m'a informée avoir bien hâte de retourner au ministère à la fin de son contrat. Deux jours plus tard, j'ai appris la nouvelle la plus incroyable et tellement triste de son époux qu'elle est morte dans son sommeil le 30 décembre. Je suis encore sous le choc et elle me manque à tous les jours. Andrea Lima, qui était notre vice-présidente, a accepté d'occuper le poste de présidente de section locale sans aucune hésitation. Elle est jeune et énergique, et je sais que les membres sont entre bonnes mains. Comme avec Melissa, je continue mon rôle de mentor avec Andrea et lui offre des conseils où je peux et l'oriente vers les personnes qui en savent plus que moi.

Une dernière chose, je souhaite dire un gros merci à tous ceux et celles qui ont continué de faire leur travail, qui ont accepté de changer leur horaire de travail au début de la pandémie afin d'avoir un meilleur accès aux systèmes et s'assurer que les factures soient payées et que les projets soient mis en oeuvre. Notre ministère a rapidement distribué des téléphones cellulaires et des ordinateurs portables. Au sein de la région du Pacifique, ce sont principalement les nouvelles

et nouveaux employés que nous devons nous assurer qu'ils reçoivent ces articles pour faire leur travail.

En terminant, je souhaite remercier le personnel du SSG. À la consœur Maria Thomas, je te remercie pour tout ce que tu accomplis à savoir nos réservations en matière de déplacement, la logistique des réunions, etc. Ce n'est pas une mince tâche. À la consœur Andrea Lima, merci pour avoir assumé à pied levé le rôle de présidente. Tu me facilites la tâche. À la consœur Reni Stein, merci pour toujours couvrir mes arrières et me donner les mots que je veux employer.

Soumis respectueusement par,

Linda Harding
VPR, Vancouver et les basses-terres

22 janvier 2020	Réunions des exécutifs des sections locales 20001 & 20008	10 septembre 2020	Appels hebdomadaires des leaders du travail
24 janvier 2020	Rencontre – Relations de travail & du travail	11 septembre 2020	Réunion stratégique de Centraide
30 janvier 2020	Conférence téléphonique des dirigeantes et dirigeants nationaux	16 septembre 2020	Réunion du Conseil Centraide
31 janvier – 1 ^{er} février 2020	Réunion du Conseil régional de la C.-B. de l'AFPC	17 septembre 2020	Réunion du Comité des finances du SSG
5 février 2020	Réunion du Comité permanent de S&S de la fédération de la C.-B.	21 septembre 2020	Discussion CRSSS de la C.-B. – présentation sur la violence familiale
6 février 2020	Conférence téléphonique du Conseil national Réunion régionale de S&S de la C.-B. de l'AFPC (CRSSS) AGA	22-23 septembre 2020	Réunion du Conseil national
26 février 2020	Syndicat – réunion avec l'Ombudsman	22 septembre 2020	Conférence téléphonique du Conseil régional
3-5 mars 2020	Réunion du Comité des finances du SSG – Ottawa	23 septembre 2020	Appel hebdomadaire des Leaders du travail
10 mars 2020	Comité des finances du Congrès de la C.-B. de l'AFPC	6 octobre 2020	Comité régional de S&S du SPAC
17 mars 2020	Début des Mises à jour quotidiennes sur la Covid avec les gestionnaires	7 octobre 2020	Réunion du Comité permanent de S&S de la fédération de la C.-B.

	Contact avec le DGR Comité des finances du Congrès de la C.-B. de l'AFPC		
18 mars 2020	Conférence téléphonique du Conseil régional	13 octobre 2020	Comité d'éducation de la C.-B. de l'AFPC
19 mars 2020	Rapport de la situation	14 octobre 2020	Réunion du Conseil Centraide
23 mars 2020	Comité des finances du Congrès de la C.-B. de l'AFPC	15 octobre 2020	Réunion du Comité international de solidarité de la C.-B. de l'AFPC
24 mars 2020	Conférence téléphonique des dirigeantes & dirigeants nationaux	21 octobre 2020	Réunion du Comité permanent de S&S de la fédération de la C.-B. Conférence téléphonique hebdomadaire des Leaders du travail
25 mars 2020	Conférence téléphonique du Conseil national Conférence téléphonique hebdomadaire des Leaders du travail	27 octobre 2020	Réunion du Comité permanent de S&S de la Fédération de la C.-B.
30 mars 2020	Conférence téléphonique hebdomadaire des Leaders du travail	28-29 octobre 2020	Réunion du Conseil régional
1 ^{er} avril 2020	Conférence téléphonique du Conseil national	4 novembre 2020	Réunion du Comité permanent de S&S de la fédération de la C.-B.
8 avril 2020	Réunion du Comité permanent de S&S de la fédération de la C.-B. Conférence téléphonique du Conseil national Conférence téléphonique des dirigeantes et dirigeants nationaux Conférence téléphonique hebdomadaire des Leaders du travail	5 novembre 2020	Conférence téléphonique hebdomadaire des Leaders du travail

9 avril 2020	Comité du travail du conseil de la campagne	9 novembre 2020	Conférence téléphonique des Comités du Conseil régional
15 avril 2020	Conférence téléphonique du Conseil national Covid-19 – formation en droits de S&S en milieu de travail Conférence téléphonique hebdomadaire des Leaders du travail	12 novembre 2020	Réunion du Conseil Centraide
20 avril 2020	Réunion du Comité national des droits de la personne	16 novembre 2020	Projet de la Loi C65 et ses répercussions sur le harcèlement en milieu de travail, la violence familiale & la sécurité
21 avril 2020	Conférence téléphonique du Conseil régional	19 novembre 2020	Réunion régionale de S&S de la C.-B. de l'AFPC (CRSSS)
22 avril 2020	Conférence téléphonique des dirigeantes et dirigeants nationaux	24 novembre 2020	Conférence téléphonique du Conseil national
23 avril 2020	Conférence téléphonique du Conseil national Conférence téléphonique hebdomadaire des Leaders du travail	25-26 novembre 2020	Congrès de la fédération du travail de la C.-B.
24 avril 2020	Discussion sur motion de l'AFPC	2 décembre 2020	Connections Immeuble : Parlons – Mots de bienvenue de la direction
28 avril 2020	Centraide – réponse à la Covid-19	3 décembre 2020	Comité d'éducation de la C.-B. de l'AFPC Soirée d'appréciation du travail du CTCC
29 avril 2020	Conférence téléphonique du Conseil national	8 décembre 2020	Comité du travail du conseil de campagne (CTCC) Conférence téléphonique du Conseil régional
4 mai 2020	Discussion – Outils aux employés	9 décembre 2020	Réunion du Conseil Centraide

6 mai 2020	Conférence téléphonique du Conseil national Réunion du Comité permanent de S&S de la fédération de la C.-B. Conférence téléphonique hebdomadaire des Leaders du travail	14 décembre 2020	Conférence téléphonique des Leaders du travail
13 mai 2020	Réunion du Conseil Centraide Conférence téléphonique hebdomadaire des Leaders du travail	16 décembre 2020	Projet de la Loi C65
20 mai 2020	Comité régional de S&S du SPAC Conférence téléphonique des dirigeantes et dirigeants nationaux	17 décembre 2020	Célébrations des fêtes du SPAC – poème de la direction
27 mai 2020	Conférence téléphonique du Conseil régional Conférence téléphonique hebdomadaire des Leaders du travail	6 janvier 2021	Réunion du Comité permanent de S&S de la fédération de la C.-B.
2 juin 2020	Conférence téléphonique des dirigeantes et dirigeants nationaux	8 janvier 2021	Comité d'organisation de la conférence régionale de S&S de l'AFPC
3 juin 2020	Conférence téléphonique du Conseil national	18 janvier 2021	Comité d'organisation de la conférence régionale de S&S de l'AFPC
4 juin 2020	Conférence téléphonique hebdomadaire des Leaders du travail	21 janvier 2021	Manifestation du SSG par Chime Comité d'organisation de la conférence régionale de S&S de l'AFPC
10 juin 2020	Réunion du Conseil Centraide Conférence téléphonique hebdomadaire des Leaders du travail	25 janvier 2020	Comité d'éducation de la C.-B. de l'AFPC

17 juin 2020	Comité du travail du conseil de campagne Comité régional de S&S du SPAC	27-28 janvier 2021	Réunion du Conseil régional
18 juin 2020	Comité régional de consultation patronale-syndicale du SPAC	3 février 2021	Réunion du Comité permanent de S&S de la fédération de la C.-B.
23 juin 2020	Conférence téléphonique du Conseil régional	8 février 2021	Conclusion de la campagne Centraide
24 juin 2020	Conférence téléphonique hebdomadaire des Leaders du travail	9 février 2021	Comité d'organisation de la conférence régionale de S&S de l'AFPC
25 juin 2020	Conférence téléphonique du Conseil national Réunion du Conseil Centraide	11 février 2021	Conférence téléphonique du Conseil national Comité des finances du Congrès de la C.-B. de l'AFPC
2 juillet 2020	Conférence téléphonique hebdomadaire des Leaders du travail	16 février 2021	Comité d'organisation de la conférence régionale de S&S de l'AFPC
8 juillet 2020	Réunion du Comité permanent de S&S de la fédération de la C.-B. Conférence téléphonique hebdomadaire des Leaders du travail	22 février 2021	Comité des finances du Congrès de la C.-B. de l'AFPC
15 juillet 2020	Conférence téléphonique hebdomadaire des Leaders du travail	23 février 2021	Comité d'organisation de la conférence régionale de S&S de l'AFPC
16 juillet 2020	Conférence téléphonique du Conseil régional	25 février 2021	Conférence téléphonique des dirigeantes et dirigeants nationaux Réunion régionale de S&S de la C.-B. de l'AFPC (CRSSS) AGA
22 juillet 2020	Conférence téléphonique hebdomadaire des Leaders du travail		
23 juillet 2020	Réunion du Conseil Centraide		

	Assemblée publique du SPAC	
28 juillet 2020	Réunion des dirigeantes et dirigeants nationaux Conférence téléphonique du Conseil régional	
29 juillet 2020	Conférence téléphonique hebdomadaire des Leaders du travail	
25 août 2020	Conférence téléphonique du Comité d'éducation de l'AFPC	
26 août 2020	Vote PA/CT	
27 août 2020	Conférence téléphonique hebdomadaire des Leaders du travail	
1 ^{er} septembre 2020	Conférence téléphonique du Conseil national	
2 septembre 2020	Réunion du Comité permanent de S&S de la fédération de la C.-B.	
9 septembre 2020	Comité du travail du conseil de campagne	

Réunions qui auront lieu dans le cadre de réunions virtuelles :

2 mars 2021	Comité d'organisation de la conférence régionale de S&S de l'AFPC
3 mars 2021	Réunion du Conseil Centraide Réunion du Comité permanent de S&S de la fédération de la C.-B.
4 mars 2021	Réunion du Conseil régional
8 mars 2021	Comité du travail du conseil de campagne
17 mars 2020	Comité régional de consultation patronale-syndicale du SPAC Comité régional de santé et de sécurité du SPAC

**Appendice « G » – Rapport du Vice-président régional
Sheldon Jacobs
Manitoba et Saskatchewan**

Le 7 mars 2021

Objet : Rapport pour la réunion du Conseil national du SSG

Encore une fois, nous avons été témoins de nombreux changements cette année. Le changement le plus évident ayant survécu est que toutes les personnes qui travaillaient au sein d'un milieu de travail font maintenant du télétravail à plein temps.

La section locale 50002 de Winnipeg semble avoir un exécutif solide et celle-ci semble connaître beaucoup de succès grâce au nouvel exécutif de la section locale et avec l'ajout des membres en provenance de la Direction générale de l'administration de la paye (DGAP).

La section locale 40007 de Saskatchewan a maintenu le statu quo en ce qui a trait à la taille de son effectif, avec le départ de certains membres et l'arrivée d'employées et employés nouvellement embauchés.

Il y a encore certains membres qui tentent de résoudre leurs problèmes de longue date liés à Phénix.

J'espère voir davantage de changements positifs à l'avenir, et je continuerai mes efforts pour que cela se concrétise.

Merci.

Sheldon Jacobs
Vice-président régional du Manitoba et de la Saskatchewan du SSG

**Appendice « G » – Rapport de la Vice-présidente régionale
Azra Jusuf
Région de l'Ontario**

Pour une partie de la période depuis mon dernier rapport, j'ai rempli le rôle de notre Présidente de section locale (SSG 00027). Le 1^{er} décembre 2020, de concert avec les autres membres de l'exécutif, j'ai aidé à l'organisation de notre première AGA virtuelle et les élections, et nous avons été en mesure d'élire un nouvel exécutif.

Depuis mai 2020, je suis la représentante du SSG au Comité de reprise des activités régionales de l'Ontario dont le mandat est d'assurer la coordination de toutes les questions liées à la reprise des activités ayant trait à la COVID-19.

Depuis décembre 2020, j'ai aidé la nouvelle Présidente de la section locale 00027 du SSG et la Vice-présidente dans le cadre de leur transition à titre de co-présidentes du CSSTL. De concert avec Sue Soubra Boone, nous avons tenu des réunions régulières avec le nouvel exécutif en vue de leur fournir une orientation et prodiguer des conseils dans le cadre de leurs nouvelles fonctions.

Puisque la plupart des dirigeantes et dirigeants nouvellement élus n'ont aucune expérience pour s'occuper de la représentation des griefs, je suis toujours très impliquée dans le cadre de la représentation au sein de notre région. Je représente les membres au premier palier, et les nouvelles dirigeantes et nouveaux dirigeants élus y assistent en tant qu'observatrices et observateurs, jusqu'à ce qu'ils terminent la formation requise et prennent en charge la représentation au premier et deuxième palier. De plus, j'ai approché les représentantes et représentants de l'employeur au CCPSL et je leur ai demandé s'ils seraient ouverts à ce que l'exécutif au complet soit présent aux réunions du CCPSL, et je suis heureuse de vous informer qu'ils ont accueilli favorablement l'idée.

J'ai aidé les membres dans le cadre de réunions d'information, de mesures d'adaptation, de plans d'action, et j'ai participé à des discussions informelles avec les gestionnaires, et je continue d'offrir du soutien aux membres sur diverses questions.

Je suis membre de nos comités CCPSR et CSSTR à titre de représentante du SSG.

J'ai récemment communiqué avec nos collègues de l'IPFPC et j'ai proposé une collaboration entre nos deux syndicats en raison des chevauchements des enjeux de nos membres, d'autant plus que nous avons des membres qui relèvent des mêmes gestionnaires. Par conséquent, nous aurons des prochaines réunions mensuelles du SSG-IPFPC pour faire front commun en espérant attirer plus d'attention de l'employeur.

Je souhaite exprimer ma gratitude à Kelly Bush, VPN, pour son rôle de mentor au cours de la dernière année et de son soutien continu, de même qu'avoir organisé les réunions de VPR lors desquelles nous discutons des enjeux courants, partageons les connaissances et nouons des contacts. Plus important encore, avoir le sentiment de faire partie de la communauté et réaliser que nous ne sommes pas seuls dans nos actions.

J'ai agi de façon intérimaire pour Kelly en janvier et février 2021 et j'ai assisté aux réunions de VPN à sa place alors qu'elle suivait des cours de français. Je suis à la fois reconnaissante et honorée d'avoir profité de cette occasion.

J'assisterai à la Conférence de la négociation à la fin avril, à titre de déléguée du SSG pour la table PA, et au Congrès régional de l'Ontario, en juin.

Enfin, je veux remercier Sue Soubra Boone de son soutien continu, de même que Jason et le reste du personnel du SSG de leur soutien permanent.

Appendice « G » – Rapport de la Vice-présidente régionale
Leanne Moss
Terre-Neuve et le Labrador

Il me fait plaisir de vous présenter mon premier rapport depuis mon élection à titre de Vice-présidente régionale, Terre-Neuve et le Labrador (VPR-TN&L) pour le Syndicat des services gouvernementaux. J'ai été élue à la fin septembre 2020 après la démission du confrère Byrne. J'aimerais profiter de cette occasion pour le remercier pour son dévouement à l'endroit de nos membres et de m'avoir offert un mentorat permanent pendant de nombreuses années. Je suis honorée de représenter nos membres de Terre-Neuve et du Labrador au Conseil national, bien que je reconnaisse qu'il ne sera pas aisé de les remplacer.

En raison de la pandémie, aucune réunion en personne n'a eu lieu à ce jour et toutes les réunions ont été tenues de façon virtuelle. Depuis mon élection, j'ai assisté à ma première réunion du Conseil national le 24 novembre 2020 et j'ai été assermentée à titre de VPR, T.-N. et le Labrador, lors de mon serment d'office. Depuis mon entrée en poste, j'ai assisté à plusieurs réunions de consultation avec la direction au sein de la région et j'ai assisté aux réunions du CSSR et du CCPSR, à des mises à jour sur le retour au travail et à des réunions de différents comités : les Biens immobiliers de même que d'autres séances de consultation syndicale-patronale. Je m'efforce de maintenir des communications régulières avec le Directeur provincial de Terre-Neuve et le Labrador. Je trouve qu'il règne un solide esprit de collaboration lors de ces réunions entre le syndicat et la direction et offrent l'occasion de fournir des commentaires, et discuter de problèmes et de préoccupations.

La pandémie a posé certains défis pour la section locale 90011. Présentement, l'Assemblée générale annuelle est prévue le 16 mars 2021. Avant mon élection à titre de VPR, nous avons perdu notre secrétaire et trésorière puisqu'elles ont réussi un concours pour un poste à l'extérieur de la section locale. Lors de ma transition de Présidente de la section locale au poste de VPR, ce poste a été assumé de façon intérimaire par le Vice-président, qui a démissionné du poste en janvier 2021 en raison de circonstances personnelles, laissant l'actuel exécutif avec seulement un soldat solitaire en poste, à savoir le délégué syndical en chef. Je m'attends à ce que nous réussissions à trouver d'autres membres pour occuper des postes à l'exécutif à ce stade-ci. Dans le cadre de mon nouveau rôle, je continue de travailler en étroite collaboration avec l'exécutif et j'ai bien hâte de travailler avec les nouveaux membres qui se présenteront au sein de l'exécutif. J'ai hâte de continuer à représenter les membres de notre section locale dans ma capacité de VPR de Terre-Neuve et du Labrador.

Je suis très impliquée au sein de l'AFPC au palier régional. Je suis la Directrice des jeunes travailleuses et travailleurs du Conseil de l'Atlantique de l'AFPC. Au Conseil, je suis membre du Comité d'éducation de même que du Comité d'action politique. Présentement, je suis membre du Comité des résolutions des règlements puisque nous sommes dans les préparatifs du Congrès triennal régional de l'Atlantique qui aura lieu au début juin 2021 puisque celui-ci avait été reporté. Je suis également impliquée au sein de la Fédération du travail de Terre-Neuve et du Labrador. J'ai récemment assumé le rôle de représentante de l'AFPC au Conseil exécutif de la FTTNL et j'ai hâte de représenter l'AFPC dans le cadre de cette capacité. Je co-préside le Comité des jeunes travailleuses et travailleurs de la FTTNL et j'ai participé à plusieurs initiatives avec le comité, y compris l'élaboration et le lancement du programme « Brought to You by Unions », axé sur la sensibilisation des gens aux avantages pour tout le monde, dirigé par le monde ouvrier.

Je souhaite remercier les autres VPR au sein de la région de l'Atlantique, la consoeur Doucet et le confrère Drozdowski, pour la coordination de mon implication dans le cadre des réunions régionales tout au long de la transition vers mon nouveau poste et pour leur soutien permanent et leurs conseils. J'aimerais également remercier le Président national, Randy Howard, les Vice-présidentes nationales et Vice-présidents nationaux, la consoeur Bush et le confrère Roy pour leur leadership et leur mentorat de même que les membres du Conseil national et également le personnel du SSG pour leur accueil chaleureux au Conseil national et de leur soutien permanent.

Soumis respectueusement par,

Leanne Moss
VPR, Terre-Neuve et le Labrador du SSG

**Appendice « G » – Rapport du Vice-président régional
Paul Paquette
Région de la Capitale nationale (RCN)**

Bonjour tout le monde,

J'occupe mon poste de VPR depuis un an maintenant et je peux vraiment dire que ce fut une expérience très enrichissante de voir en temps réel le fonctionnement interne d'un grand syndicat. Pour ma part, nous gérons toujours la question du réaménagement des effectifs des membres de la section locale 70023, y compris moi-même. Depuis le retour au sein de l'immeuble Tupper en septembre 2020, nous avons commencé avec 17 membres à la recherche d'un emploi et je suis en mesure de vous informer qu'il ne reste plus que 9 membres puisque 4 ont choisi l'exonération relative à la pension à compter de janvier 2021. Malheureusement, l'un de nos membres, Mark Morin, est décédé subitement en novembre et trois membres ont trouvé un bon emploi.

Beaucoup de nos membres restants, y compris moi-même, font partie de différents processus et nous attendons les résultats des examens et des entrevues, nous croyons qu'avec le nouvel exercice financier, d'autres nouveaux postes seront affichés au cours des prochains mois. L'un des obstacles les plus importants auquel fait face les membres restants est l'affichage de postes bilingues impératifs créant un problème à notre niveau salarial, que nous tenterons de régler avec la direction lors des prochaines réunions de la DRE, sur les 9 membres restants, je suis la personne bilingue, cela limite vraiment les possibilités pour les membres restants. En ce qui a trait à la section locale 70020, le calme semble régner, et je ne suis pas au courant de questions en suspens. Ils continuent de fonctionner et de s'occuper de l'entretien des nombreux immeubles gouvernementaux au sein de la RCN durant la pandémie en veillant à ce que les biens de la Couronne soient protégés et sûrs.

En toute solidarité,

Paul Paquette
VPR, RCN

**Appendice « G » – Rapport de la Vice-présidente régionale
Michèle Parent
Québec Ouest**

**RAPPORT ANNUEL DU VPR – OUEST DU QUÉBEC – POUR L'EXERCICE DE
L'ANNÉE 2020**

Consœurs, confrères,

Il me fait plaisir de vous présenter mon rapport de VPR – Ouest du Québec pour l'exercice de l'année 2020.

Étant toujours en retour progressif au travail depuis juillet 2019, ce rapport reflète, vous le comprendrez, le travail syndical que j'ai pu effectuer et ce que j'ai pu observer sur le terrain en étant présente au travail à temps partiel et tient compte également des particularités indéniables liées au contexte de pandémie.

En janvier 2020, la situation de la section locale 10161 était on ne peut plus critique avec seulement deux membres impliqués au sein du comité exécutif. Un Vice-président sans expérience et un trésorier. La section locale comportait un total de 4 délégués dont 2 n'ayant jamais été formés. Une seule personne assumait la gestion des dossiers de griefs avant que je ne revienne au travail. Épuisée, surchargée, cette personne a éventuellement abandonné son rôle de chef de grief, se contentant de conserver uniquement la représentation des membres de son secteur. En revenant au travail, je récupérai donc les nouveaux dossiers de griefs, pour m'occuper des premiers et deuxièmes paliers de représentation.

En mars 2020 devait se tenir l'AGA de la section locale 10161. Pandémie oblige, elle a été reportée puis, annulée car il nous a fallu nous rendre à l'évidence que l'AGA ne pourrait se tenir en présentiel.

Nous avons demandé l'aide du SSG, et vers la mi-juillet avons commencé à organiser ce qui allait devenir le premier AGA virtuel.

En novembre 2020 un nouvel exécutif, complet, prenait place. Depuis, l'emphase a principalement été placée sur le *coaching*, le *shadowing* et l'importance de remettre en place une structure de fonctionnement plus opérationnelle. (Reprise des rencontres mensuelles de l'exécutif – ce qui n'avait pas eu lieu depuis plus de deux ans, rédaction de procès-verbaux et mises à jour de rapports budgétaires etc. Il y a encore beaucoup à faire pour remettre la section locale sur les rails mais depuis la dernière AGA, on a en place des gens motivés d'apprendre.

J'encourage par exemple les deux nouveaux vice-présidents à s'impliquer et à et se familiariser avec les principes de consultations patronales syndicales au niveau de certaines tables sectorielles, surtout là où on manque de représentants.

J'avais demandé au SSG de s'occuper de coordonner de la formation de base pour les représentants et nouveaux dirigeants de la section locale, (ABC du Syndicat et cours de grief). Ces efforts ont résulté en un bloc de trois heures – survol sur les griefs – présenté virtuellement aux membres impliqués de la section locale mais, trois heures, c'est très insuffisant et ne peut absolument pas remplacer les formations de bases qui s'échelonnent sur deux jours chacune. On ne peut pas remplacer l'éducation par de courts survol et les équipes syndicales ont absolument besoin d'un minimum de formation pour être efficace et autonome.

J'étais personnellement très déçue de voir que ce que l'on avait pu nous offrir, du côté du SSG et du Bureau régional de l'AFPC-Québec se résumait à un survol de trois heures. Après près de 10 mois de pandémie, comment se fait-il que nos structures syndicales n'aient pas trouvé des moyens palliatifs aux formations en présentiel pour s'assurer que les représentants et nouveaux dirigeants syndicaux obtiennent au minimum une base de formation?

J'ai discuté avec la responsable du volet éducation de l'AFPC-Québec après cette mini formation du 18 janvier dernier pour comprendre ce qui empêchait l'Alliance d'être efficace en matière de formation en temps de pandémie et j'ai appris que le contenu des cours de l'AFPC relevait du national et que les Bureaux régionaux n'en étaient que tributaires. En gros, les bureaux régionaux ont besoin que l'AFPC, au national, prenne le temps d'adapter le contenu de ses formations normalement offertes en présentiel pour pouvoir ensuite être en mesure de les offrir de façon virtuelle dans les régions. Il appert que les calendriers de formations sont « gelés ». Et honnêtement, je ne comprends pas la lenteur de l'adaptation des programmes d'éducatifs de l'AFPC. J'ai demandé comment nous pouvions être un allié des bureaux régionaux pour faire pression pour que l'AFPC adapte ses formations aux modes virtuels et cela doit passer par les présidents des éléments.

J'ai fait monter cette information auprès de notre VPN en charge du comité qui vient en aide aux sections locales en difficulté (ou aux nouvelles) afin qu'elle puisse demander à notre président de relayer cette préoccupation auprès de l'AFPC national. Je n'en ai pas eu de nouvelles mais je crois que remettre le wagon de l'éducation sur ses rails devrait être l'une des priorités.

Bien qu'il y ait un nouvel exécutif en place, comme vous aurez pu le comprendre, un exécutif sans expérience et qui n'a pas reçu ses formations de base n'est pas très autonome. J'ai exprimé l'urgence de la situation à mon élément à plusieurs reprises et de plusieurs façons mais je dois souligner ne pas avoir senti de changements concrets. Toutefois, et je les en remercie, j'ai obtenu de l'écoute, du support et des conseils de la part des confrères et consœurs VPN et VPR auprès de qui je me suis tournée. J'aimerais en profiter pour remercier le confrère VPN Bruce Roy pour son aide directement sur le terrain lorsqu'il a accepté de prendre

certains des griefs de la section locale 10161 sous son aile. Lorsqu'une seule personne ou deux sont habiletés dans une section locale à faire de la représentation, une augmentation des besoins de services peut entraîner un goulot d'étranglement et mener à l'épuisement. J'aimerais beaucoup que notre élément se penche sur un plan d'action pour appuyer concrètement le développement des représentants et dirigeants de section locale et que quand on « lève le flag » on puisse obtenir du support concrètement. Si ça veut dire engager plus de représentants au bureau du SSG, so be it, si ça veut dire négocier des libérations plus substantielles auprès des employeurs pour réduire la pression de quémander du temps pour faire le travail syndical efficacement, so be it! Alors encore une fois, merci confrère Roy pour l'aide qui nous a permis jusqu'ici, à la section locale 10161, ses dirigeants et représentants et moi-même de nous garder la tête en dehors de l'eau.

Sur une note plus positive, la section locale 10161 est une affiliée du Conseil régional du Montréal Métropolitain de la FTQ et, depuis plusieurs années, avait adhéré au Réseaux des délégués sociaux de la FTQ. Avec l'arrivée de la Pandémie et ses impacts sur la santé psychologique de nos membres, avec toute l'adaptation que cela a entraîné, l'anxiété, les changements sur nos façons de travailler, les défis de conciliation travail famille, etc, j'ai discuté avec l'employeur du côté de SPAC et nous avons convenu de mettre en place un projet pilote qui aiderait le réseau des DS de la section locale 10161 à prendre vraiment son essor et se déployer dans le milieu de travail. Le Délégué social est un intervenant de proximité pour nos membres et vient compléter l'offre présentée par le PAE. Le réseau existe depuis plus de 30 ans au Québec et a fait ses preuves. Son référencement est efficace et depuis le début de la pandémie, l'employeur a consenti à lui faire une place. C'est un partenariat intéressant qui s'installe, inspiré par le cadre de fonctionnement développer par le Réseau des DS d'Hydro-Québec que j'ai rencontré car ils ont des employés qui, comme les nôtres, travaillent dans un environnement multi-syndical et ont, comme nous, des employés cols blancs et bleus. Bref, nous nous inspirons de ce qui s'est implanté ailleurs pour en tirer profit pour nos membres. Ce partenariat avec l'employeur nous a permis jusqu'ici d'obtenir des libérations payées pour que les DS puissent suivre la formation en continue tandis que la section locale absorbe les coûts même des dites formations. C'est un win win pour l'ensemble des parties pour l'instant et tranquillement, le nombre de DS formés est en augmentation.

Du côté de SPAC, j'ai des rencontres toutes les deux semaines avec l'autre syndicat et nous travaillons de concert pour présenter nos demandes auprès de l'employeur.

Nous sommes passés par une série d'enquêtes internes et de la CFP ou nous avons dû accompagner nos membres respectifs au travers une processus qui s'est étiré pendant plus de deux ans et demi et qui a laissé des séquelles dans la vie de plusieurs employés touchés. En faisant front commun, nous avons demandé à ce qu'un exercice post mortem soit véritablement fait. J'ai suggéré à la direction générale régionale que nous utilisions le service de gestion informelle des conflits

afin d'avoir avec nous la présence d'un tiers dans le but d'appliquer et de travailler avec les principes de la discussion facilitée. Au début on nous a dit non. Nous avons maintenu notre volonté commune d'utiliser un outil (normalement recommandé par l'employeur pour favoriser le dialogue lors de discussion difficiles) et que l'employeur même refusait et, il a fini par accepter. De cet exercice a résulté un plan d'action en quatre axes pour améliorer les processus internes menant à des enquêtes et pour s'assurer qu'après le dépôt d'allégations contre l'un de nos membres, fondées ou non, ce dernier puisse être dignement accompagné dans le processus. Je considère que cet exercice s'est avéré judicieux et je crois que les résultats s'étendront plus loin qu'une reconnaissance ponctuelle des bons et des moins bons coups. Un plan d'action, c'est toujours plus concret et peut nous faire avancer lorsqu'il est échafaudé par les deux parties.

Du côté de SPC, je suis impliquée au niveau national sur certaines tables de consultations. Il semble que SPC, enfin, soit en train de s'ouvrir un peu plus à revoir les principes de consultations patronale-syndicale mais il y a BEAUCOUP à faire.

J'ai remarqué que lors du changement de leadership au sein de notre élément, le SSG, au lieu de continuer de cogérer les différents comités en alternance avec l'Institut, lui avait laissé toute la place. J'en ai parlé avec notre président, lui demandant de reprendre sa place de co-présidence sur certains comités. Je ne crois pas que laisser le siège, sur toutes les tables de concertation de SPC à l'Institut soit une bonne façon pour notre élément d'amener nos points de l'avant. Même si la majorité des employés syndiqués de Services partagés Canada sont affiliés à l'Institut, nos membres méritent le même type d'investissement de la part de leurs dirigeants nationaux, qu'ils soient de l'un ou de l'autre des syndicats. En laissant notre place, on est moins visible, moins visibles : moins entendus et moins considérés par la partie Employeur. Je crois donc important que le SSG puisse se réaffirmer du côté de SPC. Je pense qu'il faut se rappeler que bien qu'on soit minoritaire chez SPC, l'AFPC est quand même le plus grand syndicat des employés de la fonction publique fédérale et le plus progressiste, on ne peut pas se permettre de reculer. J'en profite donc pour réaffirmer à mon élément la demande que je lui ai faite il y a quelques mois de discuter avec l'autre syndicat de façon à se réapproprier la co-présidence de certaines tables de consultation. J'espère voir des changements en ce sens pour mes membres pendant l'exercice 2021.

Autrement, comme partout ailleurs, la pandémie a beaucoup teinté nos activités et nous avons remarqué un accroissement de la fatigue et de la détresse chez nos membres, mais également du côté de certains gestionnaires.

Ces temps requièrent des actions nouvelles et plus de bienveillance.

Solidairement

Michèle Parent
VPR

**Appendice « G » – Rapport de la Vice-présidente régionale
par intérim, Heather Rawlins
Alberta, Nunavut et les Territoires du Nord-Ouest**

Au cours de la dernière année, les sections locales ont été actives. Les sections locales d'Edmonton et de Calgary ont tenu leurs AGA virtuelles en février lesquelles ont été bien accueillies même si le taux de participation n'a pas été aussi élevé que prévu. Les deux sections locales ont utilisé une partie de l'argent de l'AGA, qui sert habituellement à payer pour le lieu de la rencontre et la nourriture, en vue d'offrir des cartes-cadeaux aux membres. C'était une excellente initiative pour aider tous les membres. À Edmonton, en raison du nombre, on a pu offrir des cartes-cadeaux à tous les membres, peu importe s'ils assistaient à l'AGA, à savoir une carte-cadeau de 30 \$ pour une épicerie ayant une historique syndicale qui a été envoyée par courriel. Puis, des chèques au montant de 100 \$ ont été remis à trois membres présents à l'AGA, choisis au hasard. La section locale de Calgary a également remis des cartes-cadeaux de 50 \$ pour une épicerie ayant une historique syndicale, à cinq membres présents à l'AGA, choisis au hasard. Je pense que cela a remonté énormément le moral des membres.

Au cours de cette année lors de laquelle tout était virtuel, les réunions du CCPSR comprenaient toutes les présidentes et présidents de section locale puisque dans l'intervalle, le CCPSL a été annulé. Il s'agit d'une excellente façon d'obtenir de l'information et de la transmettre directement aux sections locales et aux DR. Nous avons également organisé des réunions avec chaque DR pour discuter de la dotation et nous faisons des progrès dans le cadre de ces réunions auxquelles assistent les DR, les VPR et la Présidentes et Présidents de section locale. Je crois que cela va aider dans le cadre des enjeux liés à la dotation qui sont inscrits au rang des priorités majeures pour nos membres.

Maintenant, nous tenons une réunion mensuelle avec les VPR et les Présidentes et Présidents de section locale pour discuter de questions et renforcer notre solidarité et partager l'information ou des projets intéressants amorcés par chaque section locale.

Il existe des enjeux au sein de notre locale des TNO/NU étant donné que des membres disparaissent et par conséquent, il reste peu de membres au sein de l'exécutif. J'ai assisté à leur dernière AGA en février dernier, les jours précédant la pandémie qui allait toucher le monde entier et j'ai été très impressionnée parce que c'était un groupe formidable et je suis triste qu'ils ne sont plus en mesure de fonctionner de la même façon.

Je suis fière de travailler au sein de la région de l'Ouest et j'apprécie toute l'aide que je reçois de Martine Babcook et Randy Howard. J'adore travailler avec les présidentes et présidents de ma section locale et les autres VPR. Je suis honorée d'occuper ce poste et de représenter ma région.

Appendice « G » – Rapport de la Vice-présidente, Reni Stein
Région du Pacifique, Île de Vancouver, et le reste de la C.-B. et les
Territoires du Yukon
Au Conseil national

Contrairement aux années précédentes, celle-ci a été bien différente. Nous avons dû nous adapter à cette période exceptionnelle et nous ajuster à notre nouvel environnement de travail en raison de la pandémie de COVID-19.

Dès le début de la pandémie au sein de notre région, Linda et moi avons rencontré à chaque semaine le DGR, le DR des RH et un délégué de l'IPFPC pour discuter de la pandémie, ainsi que de la santé, la sécurité et le bien-être de nos membres. De plus, Kuldeep et moi avons tenu des réunions hebdomadaires avec le Directeur de la cale sèche d'Esquimalt pour discuter de questions semblables.

Un petit nombre d'employées et employés sont restés dans notre bureau de Vancouver et l'un dans notre bureau de Victoria en offrant les services essentiels à la région. Le reste du personnel a fait du télétravail et continue de le faire.

Une stratégie a été élaborée pour assurer un processus graduel et sécuritaire lors du retour au travail. Afin que la région puisse tenir compte de toutes les perspectives du SPAC, nous avons exercé des pressions pour faire partie de cette équipe. Non seulement un siège à la table mais d'avoir une voix à la table. Nous avons cessé de nous réunir en novembre lorsque des restrictions supplémentaires ont été mises en place. Toutefois, il semblerait que ces réunions vont reprendre le mois prochain en prévision des changements au sein de l'Administration provinciale des soins de santé.

En juin 2020, notre DR des acquisitions a démissionné de son rôle de DGR pour la région du Pacifique. Le fait d'avoir Ravinder comme notre DGR a été une bouffée d'air frais. Elle nous considère comme faisant partie de l'équipe de leadership ce qui aide à renforcer notre région en travaillant ensemble, à savoir dans un esprit de collaboration et de respect. Elle apprécie les différents points de vue et les perspectives. La période de temps qu'elle a passée avec nous a été brève mais combien agréable. Elle a accepté un nouveau rôle avec l'EFPC et nous sommes en attente d'un nouveau DGR qui doit commencer le mois prochain.

Même avec le télétravail, notre région continue d'imposer des zones de restriction dans le cadre des concours. Bien que les emplacements géographiques ne devraient pas constituer une barrière, le ministère nous dit que le travail à la maison est temporaire. Toutefois, ils commencent à envisager quels changements seront requis en ce qui a trait aux politiques des RH dans le cadre de la main d'œuvre pour l'après-COVID. J'espère que nous pourrons prendre part à ces conversations.

Il semble que, chaque jour, nous avons de plus en plus de réunions. Les membres sont épuisés en raison du temps passé devant un écran. Je sais que nous consacrons beaucoup de temps à nous préoccuper des autres, mais n'oubliez pas de penser à vous, à savoir prendre soin de vous-même, ce qui vous fait plaisir. Il peut s'agir d'une marche, faire une sieste, dire bonjour à ses voisins, peu importe la façon, il ne faut pas oublier de vous éloigner de votre ordinateur et bien prendre soin de vous.

Les temps ont bien changé et je vous invite tous et toutes à poursuivre l'action politique au sein de vos régions. Il est important de motiver les membres à s'engager à savoir bien comprendre et défendre leurs droits.

Au plaisir de vous voir tous et toutes devant votre petit écran!

Soumis respectueusement par,

Reni Stein

VPR, région du Pacifique



Appendice « H » – Rapport du Comité d'examen des finances du SSG Au Conseil national – 20 avril 2021 – Réunion virtuelle – Ottawa (ON)

Membres du Comité d'examen des finances du SSG :

Martine Babcook – Présidente, et vice-présidente nationale

Linda Harding – Vice-présidente régional - Vancouver

Nicole Rousseau – Vice-présidente régionale – capitale nationale

Steve Colterman – Vice-présidente régionale – capitale nationale

Russell Carter – Président – Section locale 60009 - Moncton

Monique Desrosiers – Agente des finances et de l'administration du SSG et, conseillère technique

Le Comité a convoqué deux réunions virtuelles depuis la dernière réunion du Conseil national de septembre 2020 :

1. Réunions – 24-25 mars 2021 et 12 avril 2021

A. Le Comité a examiné la teneur du Règlement 14 – Finances, et la Règle 6 – Comité d'examen des finances.

B. Le Comité a examiné les États financiers (**vérifié**) du SSG pour l'année prenant fin le 31 décembre 2019 :

1. État des résultats d'opérations (**Appendice A**)
2. État de la situation financière (**Appendice A**)

C. Le Comité a par ailleurs procédé à un examen détaillé des postes budgétaires individuels de l'État des résultats d'opérations (**non-vérifié**) du SSG pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2020 (**Appendice B**) et de l'État de la situation financière (**non-vérifié**) du SSG au 31 décembre 2020 (**Appendice B**).

D. Le Comité a examiné et procédé à une nouvelle rédaction du Budget du SSG pour les années 2022 et 2023, ainsi que pour les Notes explicatives au Budget du SSG (**Appendice C**).

E. Le Comité a rédigé un mandat qui se trouve à la page 2 du présent rapport, à des fins de référence pour les membres du Conseil national.



F. Le Comité présentera les Appendices A, B et C accompagnées de motions, à la réunion du Conseil national du 20 avril 2021.

Le Comité d'examen des finances affichera le mandat sur le site du SSG le 22 avril 2021, comme suit :

Comité d'examen des finances - Mandat

En sus du Règlement 6 du SSG – Comité d'examen des finances, le mandat du Comité peut se résumer comme suit :

- Examiner en permanence la situation financière du SSG, ses états financiers et ses placements.
- Recommander des modifications aux Règlements et/ou aux Règles du SSG concernant les questions financières.
- Élaborer un budget triennal qui est présenté à chaque congrès triennal pour approbation, appuyé par des lignes directrices détaillées des dépenses pour chaque poste budgétaire.

Réunions

- Le Comité se réunit à la demande de son/sa président(e), avec l'approbation du/de la président(e) national(e). Les réunions se tiennent normalement deux fois par an.

Composition

Le Comité comprend les membres suivants :

- Un(e) vice-président(e) national(e), qui fait office de président(e),
- Trois vice-président(e)s régionaux/régionales,
- Un(e) président(e) de section locale, et
- Le responsable des finances et de l'administration du SSG, en tant que conseiller/conseillère et soutien technique.

Rapport

Le/la président(e) du Comité des finances remet un rapport financier à mi-parcours, le 30 juin, au Conseil national, et un rapport de vérification financière complet, le 31 décembre, également au Conseil national du SSG, lors de sa réunion annuelle.

Le Conseil national reçoit les rapports financiers et le budget quatorze (14) jours avant une réunion annuelle prévue du Conseil national.

Le/la président(e) rend compte des recommandations du Comité au/à la président(e) national(e) après chaque réunion du Comité.

Appendice « I » – Rapport du Comité des règlements, règles et politiques du SSG
Avril 2021

Présidente : Reni Stein, Vice-présidente régionale, le reste de la C.-B. et les Territoires du Yukon
Mélanie Hamel, Vice-présidente régionale, l'est du Québec
Sue Soubra Boone, Vice-présidente régionale, l'Ontario
Troy MacDonnell, Président, section locale 60011
Kelly Votto, Président, section locale 50057

Le Comité des règlements du SSG s'est réuni en personne en février 2020 et par Microsoft Teams en février 2021.

En novembre 2020, les membres du Conseil national ont voté en faveur d'un certain nombre de recommandations formulées par le Comité des règlements ayant trait à des amendements aux règles et aux politiques ayant été soumises au Conseil national. Par la suite, une version à jour des règlements a été affichée sur le site Web du SSG.

Nous proposerons une série d'amendements aux règlements dont le Comité souhaite présenter au Congrès 2021. Comme vous le savez, les règlements ne peuvent être amendés que par une majorité des deux tiers (2/3) lors du Congrès. Pour y parvenir, nous avons besoin de l'appui du Conseil national en vue de soumettre ces résolutions au Congrès.

Deuxièmement, vous trouverez quelques amendements proposés à certaines règles et politiques. Ces changements peuvent être adoptés par le Conseil national et seront en vigueur au moment de l'adoption.

Le Comité des règlements demande au Conseil national d'appuyer les recommandations du comité.

Je souhaite remercier les membres du Comité des règlements pour leur travail acharné et leur contribution à ce rapport. Le Conseil national est chanceux d'avoir un solide Comité des règlements et composé de membres vraiment dévoués.

Soumis respectueusement par,

Reni Stein, Présidente du Comité des règlements, règles et politiques du SSG

Appendice « J » – Rapport du Comité d'éducation du SSG

Votre Comité d'éducation du SSG s'est réuni en personne en août 2019, à Montréal. Nous avons formulé plusieurs recommandations au Conseil national (CN) du SSG, en août 2019. Une des recommandations visait à la création d'un document intitulé « Manuel des Dirigeantes et Dirigeants de sections locales du SSG », lequel a été officiellement présenté au Conseil national en novembre 2020. Le document a été approuvé et on peut le trouver sur le site Web du SSG. Notre travail ne s'est pas terminé à ce moment-là, le comité a collaboré avec la consoeur Barrette et le confrère Manchester en vue d'approuver la version finale d'un document intitulé « Bienvenue dans votre Syndicat ». Durant le processus, nous avons communiqué par le biais de courriels. Le document a également été présenté et adopté lors de la réunion du Conseil national du SSG, en novembre 2020. Vous trouverez une copie du document sur le site Web du SSG.

Merci aux membres de notre comité :

Les consoeurs :

Michèle Parent

Leanne Moss

Chantal Umphrey

Kimberly Kimmins et

le confrère Sheldon Jacobs

Soumis respectueusement par,

Bruce Roy

Président du Comité d'éducation du SSG

Appendice « K » – Rapport du Comité des communications du SSG

Septembre 2020 à présent

Membres du comité :

Présidente : Martine Babcook, Vice-présidente nationale

Co-président : Kevin Hanson – VPR, RCN

Azra Jusuf, VPN intérimaire, Équité : VPR de l'Ontario

Personne-ressource du SSG : Jason Manchester

Aux membres du Conseil national du Syndicat des services gouvernementaux (SSG), je présente notre rapport d'examen annuel ayant trait au Comité des communications.

Depuis la mise en œuvre du nouveau concept du site Web du SSG, le Comité s'est réuni le 19 janvier 2021 et nous avons fait le point, nous nous sommes penchés sur les prochaines étapes ayant trait à la rétroaction des membres. Nous avons décidé de faire un sondage et de l'envoyer aux membres du Conseil national et aux VPR. Lors de cette réunion, nous avons établi sept (7) questions allant de « Recherchez-vous des renseignements en ligne sur le SSG » à « Selon vous, serait-il profitable au SSG d'avoir une présence sur les réseaux sociaux ».

Le taux de réponse a été de 50 p. 100 (50 %), et un taux de 100 p. 100 (100 %) sur l'une des réponses à savoir « Êtes-vous déjà allé sur le site du SSG », et un taux de réponse à 88 p. 100 (88 %) sur « Recherchez-vous des renseignements en ligne sur le SSG », alors que 50 p. 100 (50 %) étant satisfait du site Web et 48 p. 100 (48 %) déclarant que le SSG devrait avoir une page Facebook. J'ai joint les résultats du sondage.

La prochaine étape du comité est de se réunir de nouveau pour discuter des prochaines étapes. Je ferai une mise à jour verbale ayant trait à ce rapport lors de la réunion du Conseil national.

J'aimerais remercier les membres de ce comité pour leur travail acharné, leur contribution et leur soutien continu. J'aimerais également souligner l'apport de Dominique Barrette dans le cadre du nouveau concept et du fonctionnement du site Web de même que Jason Manchester de l'avoir remplacée et d'avoir permis de faire connaître la vision du comité.

Sincèrement,

Martine Babcook

Vice-présidente nationale et Présidente du Comité des communications du SSG

Sondage sur les communications du SSG

Sondage sur les communications du SSG - Français		Anglais	Français	Total
Q1. Recherchez-vous des renseignements en ligne sur le SSG ?				
Choix	Réponse %	Réponses	Réponses	
Oui	88%	19	2	21
Non	13%	1	2	3
	Répondu	20	4	24
	Non-répondu	0	0	0
Q2. Êtes-vous déjà allé(e) sur le site du SSG ?				
Choix	Réponse %	Réponses	Réponses	
Oui	100.0%	20	4	24
Non	0.0%	0	0	0
	Répondu	20	4	24
	Non-répondu	0	0	0
Q3. Quels genres de renseignements cherchez-vous si vous allez sur le site du SSG ?				
Choix	Réponse %	Réponses	Réponses	
Renseignements sur l'administration et les finances de ma section locale	46%	10	1	11
Renseignements sur les coordonnées de personnes que je voudrais contacter	71%	15	2	17
Nouvelles et mises à jour	54%	11	2	13
Renseignements sur les conventions collectives	63%	12	3	15
Je ne suis jamais allé(e) sur le site du SSG	0%	0	0	0
Autre (veuillez préciser)	25%	6	0	6
	Répondu	20	4	24
	Non-répondu	0	0	0
Q4. Êtes-vous satisfait(e) du site Web du SSG ?				
Choix	Réponse %	Réponses	Réponses	
Très satisfait	17%	4	0	4
satisfait	50%	10	2	12
Ni l'un ni l'autre	25%	4	2	6
insatisfait	0%	0	0	0

Très insatisfait	4%	1	0	1
Je n'utilise pas le site-web.	4%	1	0	1
	Répondu	20	4	24
	Non-répondu	0	0	0

Q5. Selon vous, serait-il profitable au SSG d'avoir une présence sur les réseaux sociaux ?

Choix	Réponse %	Réponses	Réponses	
Oui	58%	12	2	14
Non	42%	8	2	10
	Répondu	20	4	24
	Non-répondu	0	0	0

Q6. Quels réseaux sociaux utilisez-vous ? Indiquez tous ceux qui sont pertinents.

Choix	Réponse %	Réponses	Réponses	
Twitter	26%	5	1	6
Facebook	83%	15	4	19
Instagram	43%	9	1	10
LinkedIn	22%	3	2	5
Aucun d'entre eux	9%	2	0	2
Autre (veuillez préciser)	0%	0	0	0
	Répondu	19	4	23
	Non-répondu	1	0	1

Q7. Sur quels réseaux sociaux le SSG devrait-il augmenter sa présence ?

Choix	Réponse %	Réponses	Réponses	
Twitter	30%	6	1	7
Facebook	48%	8	3	11
Instagram	22%	5	0	5
LinkedIn	13%	3	0	3
Le SSG ne devrait pas Être sur les réseaux sociaux, quels qu'ils soient.	39%	8	1	9
Autre (veuillez préciser)	9%	2	0	2
	Répondu	19	4	23
	Non-répondu	1	0	1

Appendice «L » – Rapport du Comité des négociations collectives du SSG Février 2021

Membres :

- Kelly Bush VPN-Équité présidente
- Troy MacDonnell PSL Miramichi membre
- Kevin Hanson VPR RCN membre
- Jason Manchester conseiller/int. au PN membre du personnel

Le Comité s'est réuni à quatre reprises, la première fois en janvier, durant une heure, pour examiner le nouveau processus à suivre concernant les revendications à venir. Cette année, en raison de la pandémie, aucune revendication n'a été adoptée aux diverses assemblées générales. En temps normal, nous contactons les président(e)s des sections locales (PSL) si nous avons besoin de clarifications, mais cette fois-ci nous avons communiqué avec les membres.

Le 12 février, nous nous sommes réunis de 9 h à 16 h (HNE), pour une longue journée de révision des revendications, soit 182 plus 2 autres qui sont venues s'y ajouter après la date limite fixées par l'AFPC. Le Comité les a triées, en a regroupé quelques-unes, et déterminé si elles étaient à la bonne place. Nous avons donc examiné 42 revendications du CNM portant sur les pensions, les soins dentaires et la couverture des soins de santé, et reçu 9 revendications des TC, 2 des SV, et aucune pour le groupe EB.

La majorité des revendications portaient sur les congés (jour férié en février, de décès, pour responsabilités familiales, et annuels), ainsi que sur les modifications de la définition de la famille, les heures supplémentaires, le télétravail, et la classification en ce qui concerne le Centre des services de paye et celui des pensions. Une de celles ajoutée après la date limite concernait une revendication pour que l'AFPC reconnaisse les conseillers/conseillères en rémunération et pension comme une autre classification, et la présente au Conseil du Trésor. Les échelons pour chaque groupe et niveau de classification sont en place pour identifier le nombre d'années nécessaires pour devenir compétent au travail. Ce n'est toutefois pas le cas pour les conseillers/conseillères en rémunération et pension du fait qu'ils/elles doivent avoir un certain nombre d'années de formation pour être qualifié(e)s, et autant d'années de travail pour devenir compétent(e)s dans leur domaine.

Il faut par ailleurs une certaine cohérence entre les ministères du fait que des agences peuvent attirer les conseillers/conseillères en rémunération en leur promettant un salaire plus élevé et aussi un échelon supplémentaire dans la catégorie AS. Cette

revendication, tout en reconnaissant qu'il s'agit là d'un domaine relevant de l'employeur, incite l'AFPC à voir les choses différemment, compte tenu du fait que l'application Phénix est en place pour rester pendant encore plusieurs années, et que les changements aux systèmes démontrent bien qu'il est nécessaire d'avoir une nouvelle catégorie. Cela tombe à point nommé, car une révision de la structure des groupes professionnels est en cours.

Nous nous sommes réunis à nouveau le vendredi 19 février pour examiner les revendications, et éliminer celles qui vont à l'encontre des principes syndicaux de base (soit ce qui profite au collectif et l'absence de pouvoir de révocation entre les mains de l'employeur). Nous avons également dû nous assurer que les articles, alinéas et autres annexes cités étaient exacts et indiqués pour toutes les tables.

Nous avons également choisi les membres qui assisteraient à la Conférence sur les négociations collectives (qui s'est tenue virtuellement du 26 au 30 avril). Cette sélection a été simplifiée par le fait que nous n'avons reçu que le nombre exact de candidat(e)s nécessaires, de sorte que toutes les personnes qui s'étaient portées candidates ont pu y assister. Une fois la date limite passée, ceux et celles qui avaient soumis leur nom ont été placés sur la liste des suppléant(e)s selon le principe du 'premier arrivé, premier servi'. Du fait que la Conférence sera virtuelle, le Comité recommande que les suppléant(e)s soient autorisé(e)s à y assister s'ils/si elles sont prêt(e)s à utiliser leurs propres congés.

Après la troisième réunion, le nombre de revendications a été ramené à 70, les rendant ainsi plus faciles à gérer. Quelques-unes étaient répétitives, d'autres n'avançant que des commentaires sans demandes réelles. Les revendications ont été réécrites, combinées et rationalisées. Nous avons également appris lors de cette réunion que l'AFPC allait classer les revendications par ordre de priorité, cette responsabilité ne relevant donc plus du Comité, ce dont ses membres s'en sont réjoui.

Le comité a décidé que les suppléants seraient autorisés à participer en tant qu'observateurs en utilisant leurs propres congés pour la conférence de 2021.

La dernière réunion a permis de revoir les revendications combinées finales et de s'assurer que nous avons les bonnes revendications pour les autres tables. Cette réunion a été brève, la majorité du travail ayant déjà été effectuée auparavant.

Je tiens à remercier les membres du Comité pour leur excellent travail, leur professionnalisme et aussi leur dévouement dans le cadre de ce processus de négociations collectives.

Présenté respectueusement,

Kelly Bush
VPN-Équité SSG
Présidente, Comité des négociations collectives

Appendice « M » – Rapport du Comité de l'équité du SSG

Janvier 2020 – Mars 2021

Membres :

- Kelly Bush, VPN-Équité, présidente
- Shanny Doucet, vice-présidente régionale, Nouveau-Brunswick & IPÉ
- Sue Soubra-Boone, vice-présidente régionale, Ontario
- Reni Stein, vice-présidente régionale, reste de la C.-B. & Yukon
- Larissa Williams, vice-présidente régionale, Manitoba & Saskatchewan
- Mohammed Abo El Ella, Section locale 700024, agente de l'équité
- Sina Agah, Section locale 70013

Personnel :

- Jason Manchester

L'année 2020 a été différente des précédentes, les bouleversements provoqués par la pandémie mondiale ayant été et restant un amplificateur des inégalités vécues dans le monde aujourd'hui. Nous avons été témoins de violences à l'encontre de personnes appartenant à la communauté gaie et lesbienne au Canada et aux États-Unis, et ces images sont arrivées à un moment où tant d'entre nous étions isolé(e)s dans nos foyers. Pour moi, ma maison est un sanctuaire où nous choisissons d'y passer notre temps, mais pour beaucoup d'autres le temps à la maison n'est pas paisible ni sécuritaire.

En réfléchissant à l'année qu'a connue le Comité d'équité du SSG, je peux dire sans retenue que nous nous réjouissons du travail accompli en dépit des difficultés liées à l'absence de réunions en personne. Nous avons eu des réunions sur la plateforme Zoom, avons écrit des articles et communiqué avec nos réseaux. En 2020, nous avons rédigé un article en février pour le Mois de l'histoire des Noirs, deux autres en avril, un pour le Ramadan et un pour la Journée internationale du deuil. Nous avons aussi produit un article sur l'antiracisme, et un à l'occasion de la Journée internationale des personnes handicapées. Au total, nous avons fait afficher 8 articles sur notre site Web.

Les réunions sur Zoom en mai 2020 portaient sur la culture du lieu de travail et sur l'impact de cette culture organisationnelle sur les membres des groupes d'équité. Nous avons eu une autre réunion à l'automne durant laquelle nous avons parlé de la croissance de l'équité au Syndicat et de ce qu'il s'y passe sur le plan de l'équité. Nous avons appris que de nombreuses personnes sont aux prises avec des problèmes et que l'isolement ne fait qu'aggraver leur situation.

Cette année a été un défi dans tous les domaines pour notre Comité. L'impossibilité de se réunir en personne et aussi de se concentrer sur les questions d'équité a forcé le comité à tenir des réunions virtuelles et à avoir des discussions plus restreintes, du coup nous sommes parvenus à un consensus par courriel. L'attention s'est lentement

portée sur la manière dont nous pouvons construire l'équité au sein du Syndicat. Nous avons tiré les leçons de ce que nous faisons avec l'employeur et les avons appliquées à notre travail. Nous avons examiné les recommandations visant à mettre en place des structures de soutien. Certes, nous avons le Comité, mais nous devons élargir notre champ d'action. Nous avons examiné le programme de mentorat et avons pensé pouvoir l'intégrer à nos réseaux.

Par ailleurs, nous avons décidé qu'il serait bon d'avoir une sorte de site où tout le monde pourrait vérifier ce qui se passe au sein du Comité d'équité, soit quelles informations sont disponibles, et nous voulons en outre ramener la page Web sur l'équité qui a été supprimée.

Nous avons également voulu changer les choses au sein de notre Comité pour établir des priorités au début et à la fin du mandat. Cela n'a pas été fait pour limiter le pouvoir décisionnel de qui que ce soit, mais pour guider toute nouvelle personne occupant un tel poste. Nous avons fait circuler nos priorités du dernier mandat pour voir s'il y en avait d'autres à ajouter. Tout cela a été fait de manière administrative.

L'AFPC a tenu la réunion du Comité national des droits de la personne qui a été très différente de celle des autres années. Il n'y a pas eu beaucoup d'interaction, et des difficultés techniques ont gêné un grand nombre de participants. Nous avons eu un groupe d'experts sur l'antiracisme, des présentations sur le Projet de loi C-65, ainsi que des discussions et des mises à jour du bureau d'Accessible Canada, qui mettra en œuvre le programme de passeport d'accessibilité pour l'ensemble de la fonction publique. Il y a également eu une présentation sur le grief de principe de l'AFPC pour le code 699. Le SSG a également déposé un grief de principe sur la façon dont SPAC a traité la politique sur le stationnement accessible. De plus, le gouvernement a présenté de nouvelles politiques relatives à l'équité qui découlent d'événements mondiaux, de causes judiciaires et du rapport des greffiers qui contient 28 recommandations sur l'équité. La Commission canadienne des droits de la personne a noté qu'il existe une inégalité dans le processus d'embauche, en particulier pour les minorités visibles et les membres des groupes autochtones.

Je voudrais, pour terminer mon rapport, remercier les membres du Comité pour leur travail et leur dévouement à la promotion de la diversité.

Recommandation 1 : Lorsqu'un membre d'un groupe d'équité fait déjà partie du Syndicat, ou bien qu'il y soit amené, les membres du Comité d'équité devraient aller à sa rencontre pour déterminer ses intérêts, ce qu'il veut réaliser, conclure comment nous pouvons l'aider à créer des liens.

Le/la présidente de la section concernée, le/la vice-président(e) de la région et le vice-président national devront soutenir cette approche, mais les membres du Comité devront communiquer avec les Exécutifs. L'objectif sera de soutenir le membre du groupe d'équité et d'établir un lien entre lui et son syndicat.

Le membre du groupe d'équité agira à titre de mentor pour la section locale. Si une aide s'avère nécessaire, le Comité d'équité du SSG sera le point de contact.

Recommandation 2 : Avant chaque AGA (30 jours et la veille), les président(e)s des sections locales devraient communiquer avec la VPN-Équité pour discuter avec l'Exécutif, et examiner les possibilités de recruter des membres d'équité dans la section locale.

Présenté respectueusement,

Kelly Bush et le Comité d'équité du SSG

Appendice « N » – Rapport du Comité de mise en valeur des sections locales du SSG

Présidente – Martine Babcook, Vice-présidente nationale
Reni Stein – VPR, Île de Vancouver et le reste de la C.-B. et les Territoires du Yukon
Jeannette Fillion – VPR, Monnaie royale canadienne, Winnipeg, Ottawa, et APS
Debi Bannon – Présidente, section locale 00031
Michèle Parent – VPR, l'ouest du Québec
Jason Manchester – Personne-ressource du SSG

À titre de présidente du Comité de mise en valeur des sections locales du SSG, voici notre rapport au Conseil national.

Au début 2021, le confrère Howard m'a demandée de présider le Comité de mise en valeur des sections locales lorsque la consœur Doucet a démissionné de son poste. D'abord, je souhaite remercier les membres du comité et la consœur Doucet pour son excellent travail à titre d'ancienne présidente. J'aimerais également soumettre le rapport qu'elle avait préparé, puisqu'elle y avait consacré beaucoup de travail. Nous avons utilisé son rapport à titre de référence dans le cadre de la présentation du rapport de ce comité.

Les membres du Comité de mise en valeur des sections locales se sont réunis le 26 janvier pour discuter de la manière à faire avancer les travaux du comité. J'ai communiqué avec le bureau régional d'Edmonton de l'AFPC pour voir ce qu'ils avaient à offrir aux sections locales en termes de mise en valeur des sections locales. Le bureau d'Edmonton de l'AFPC a un programme de formation qui est dispensé aux sections locales nouvelles et existantes, en collaboration avec les VPR au sein de la région. Le cours de formation a été élaboré pour la région des Prairies mais ces types de formation pour les nouvelles sections locales ou de perfectionnement pour les sections locales existantes peuvent être dispensés par l'entremise de votre bureau régional de l'AFPC. Nous avons trouvé que la formation pour l'ensemble de la région n'est pas uniforme et il s'agit d'un problème au sein de l'AFPC. Nous avons également trouvé que l'AFPC dispense une formation en ligne intitulée « Bienvenue à l'AFPC, votre syndicat ».

Le SSG a les outils suivants : « Manuel des dirigeantes et dirigeants de sections locales » et « Bienvenue dans votre Syndicat » lesquels ont été conçus sous l'égide du Comité d'éducation mais serait également bénéfique dans le cadre de la Mise en valeur des sections locales. Par conséquent, le comité pensait qu'il ne serait pas nécessaire de répéter ce type de processus au sein du Comité de mise en valeur des sections locales.

Le rapport de la consœur Doucet renferme quatre (4) recommandations, la première étant la fusion avec le Comité d'éducation, la deuxième serait d'avoir une formation minimale d'un (1) jour qui porterait sur les rôles et les responsabilités des dirigeantes et dirigeants du Conseil national, et la troisième et quatrième consisterait à ce que le Bureau national du SSG élabore des trousseaux d'accueil pour les nouveaux membres et exécutifs se joignant au SSG. J'ai envoyé un courriel aux membres du comité précisant qu'à part ce que nous avons en main pour aider les membres, nous ne pensons pas qu'il y ait autre chose à ajouter pour le moment, qui n'est pas déjà disponible pour les membres.

En toute solidarité,

Martine Babcook, Présidente, au nom du Comité de mise en valeur des sections locales

Rapport du Comité de mise en valeur des sections locales du SSG

au Conseil national

de septembre 2019 à mars 2020

Membres du Comité de mise en valeur des sections locales, au mois de mars 2020 :

Shanny Doucet, vice-présidente régionale, N.-B. & Î.-P.-É. (présidente du Comité)

Jeannette Fillion, vice-présidente régionale, Monnaie royale canadienne

Michèle Parent, vice-présidente régionale, Québec Ouest

Reni Stein, vice-présidente régionale, reste de la C.-B. & du Yukon

Debi Bannon, présidente, section locale 00031

Lors de la réunion tenue en août 2019, les membres du Comité de mise en valeur des sections locales avaient mentionné qu'ils effectueraient un sondage à

l'intention des exécutifs de section locale, suivi par un sondage auprès des VPR.

Le premier sondage à l'intention des exécutifs de section locale a été envoyé en octobre 2019.

Malheureusement, nous avons reçu très peu de réponses (environ 20 %).

D'après ce sondage, on apprend que la plupart des membres des exécutifs de section locale n'ont pas une période de temps prédéterminée quant aux heures consacrées aux activités syndicales. Toutefois, 14 % d'entre eux ont indiqué qu'ils devaient s'occuper de leurs tâches syndicales en dehors des heures normales de travail.

Une grande majorité, à savoir 71 %, n'ont pas à justifier leurs congés pour activités syndicales (ce qui est formidable), mais qu'en est-il de l'autre 29 % qui doit justifier ces congés?

La plupart des membres des exécutifs de section locale estiment qu'il revient aux VPR de bien les informer au sujet de leurs rôles et responsabilités, même s'ils peuvent trouver ces informations dans les règlements.

La plupart des exécutifs de section locale estiment que 86 % des membres ne sont pas intéressés par le syndicat.

La plupart des exécutifs de section locale communiquent par courriel avec les membres, les autres membres d'exécutifs de section locale et les VPR.

Suggestions des exécutifs de section locale sur la façon de mieux informer les dirigeantes et dirigeants nouvellement élus à propos de leurs rôles et responsabilités :

- Formation dispensée par le bureau du SSG à l'intention des dirigeantes et dirigeants nouvellement élus
- Mentorat pris en main par les présidentes et présidents de section locale/VPR/VPN
- Plus d'information sur les possibilités de formation
- Formation en ligne
- Guide
- Communication d'information par le ou la VPR pour faire un suivi sur les AGA.
- Façons d'améliorer la communication au sein de la section locale, avec la ou le VPR et le Bureau national du SSG :
- Établir des listes de distribution, envoyer directement des courriels pertinents aux membres afin que ceux-ci aient un sentiment d'inclusion et se sentent valorisés.
- Réseaux sociaux
- Inclure tous les exécutifs dans les communications

Suggestions :

- Plus de formations (à part la séance de réflexion de deux jours)
- Formation offerte par le Bureau national du SSG
- Assurer un mentorat par les VPN/Bureau national
- Appel de suivi par le VPR à la suite de l'AGA

AGA :

Le taux de participation aux AGA est pour la plupart faible. 22 % déclarent atteindre à peine le quorum alors qu'un autre 29 % indiquent que seulement quelques membres participent aux AGA.

Le défi est la faible participation des membres et les listes des membres ne sont pas à jour.

Suggestions pour accroître la mobilisation des membres :

- Mettre à jour les listes de membres
- Plus de visites des VPR/VPN et de la présidence nationale
- Communication mensuelle de la section locale avec les membres
- Plus de communications
- Plus de réunions en tête-à-tête
- Trousse d'accueil à l'intention des nouveaux membres

Le sondage auprès des VPR a été envoyé le 28 janvier pour se terminer le 20 février.

Également pour ce sondage, le taux de participation n'a pas été élevé (environ 50 %).

Voici quelques statistiques issues des réponses reçues :

- 60 % des répondantes et répondants indiquent ne pas avoir une période de temps prédéterminée pour se consacrer à leur travail courant et prennent du temps au besoin pour leurs activités syndicales, alors que 43 % signalent qu'ils doivent toujours justifier leur temps consacré à leurs tâches syndicales.
- 70 % indiquent que le Bureau national du SSG devrait être responsable d'informer les membres d'exécutif de section locale sur leurs rôles et responsabilités alors que 60 % estiment que c'est la responsabilité des VPR.
- 67 % apprennent leurs rôles et responsabilités à partir des règlements du SSG et 56 % les apprennent de leur prédécesseur.
- 80 % des répondantes et répondants indiquent que la communication au sein de leur section locale est excellente.
- Les communications avec les sections locales se font par courriel (100 %), en personne (90 %), par conférence téléphonique (60 %) et par les médias sociaux (40 %).
- Les renseignements reçus du SSG sont-ils partagés avec les sections locales? 50 % des répondants ont déclaré que c'est toujours le cas et un autre 50 % ont indiqué que c'est parfois le cas.

Façons d'améliorer les communications au sein des sections locales, avec les VPR et le Bureau national :

- établir un réseau numérique doté d'un cadre de travail et d'outils;
- Inclure aux communications les présidentes et présidents des sections locales lorsque nécessaire;
- envoyer plus de communiqués par le Bureau national (non seulement par l'AFPC.)
- Que faites-vous lors de l'élection de nouveaux dirigeants et dirigeantes de section locale?
- 70 % expliquent les rôles et responsabilités;
- 70 % fournissent un lien vers les formations de l'AFPC et organisent une rencontre avec l'exécutif;
- 60 % leur remettent mes coordonnées.

Défis ayant un impact très important :

- Listes des membres pas à jour
- Manque de formation

Suggestions pour améliorer la mobilisation des membres :

Listes des membres mises à jour

- Établir un réseau de VPR
- Rencontres en tête-à-tête avec les représentant(e)s du Bureau national
- Fournir de meilleurs outils et ressources.

Ces résultats révèlent une fois de plus qu'il y a non seulement un manque d'intérêt de la part des membres à l'égard du syndicat, mais aussi un manque de formation, d'outils, de ressources et de communications, et ce, à tous les paliers.

Dans les résolutions en instance, j'ai trouvé la recommandation n° 3 du Comité sur la structure – adoptée lors du Congrès de 2005 du SSG :

« Le comité recommande aux nouveaux membres du Conseil national de cibler et de mettre en place des techniques et des pratiques encourageant la hausse des activités dans toutes les sections locales du SSG et augmentant le nombre de militantes et militants syndicaux dans chacune des sections locales. »

Au nom du Comité de mise en valeur des sections locales, je soumetts quatre résolutions au Conseil national aux fins d'approbation.

Le tout respectueusement soumis au nom du Comité,

Shanny Doucet

VPR, N.-B. et Î.-P.-É., SSG

Présidente du Comité de mise en valeur des sections locales